



VENDREDI 11 JUIN 1993

No 35375 - 113e année  
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Fax: 039/210 360  
 Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
 Rédaction: 039/210 210  
 Abonnements: 039/210 311  
 Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Le Parlement plébiscite les Casques bleus, malgré l'ombre du référendum

## Villiger gonflé à bloc

Bosnie

### L'OTAN à l'aide

L'OTAN a proposé hier à l'ONU de lui fournir des avions de guerre pour protéger les Casques bleus déployés en Bosnie. Sur le terrain, les combats se sont poursuivis, notamment à Zepa.

Page 2

Propriétaire grâce au 2e pilier

### «Oui» aux Etats

Celui qui rêve de devenir propriétaire ou désire amortir une hypothèque pourra à l'avenir puiser raisonnablement dans le bas de laine de son deuxième pilier. Emboitant le pas au Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé hier une loi encourageant l'achat d'une maison ou d'un logement grâce à la prévoyance professionnelle.

Page 4

Soins à domicile

### Fédération neuchâteloise en assemblée

Les soins à domicile sont désormais institués et fonctionnels dans le Canton de Neuchâtel et à l'heure où les hôpitaux réduisent lits et durée de séjour, l'encadrement du maintien à domicile apparaît indispensable. Mais remous au chevet du malade, les caisses-maladie ont dénoncé, pour la fin de l'année, la convention fixant leur quote-part automatique, basée sur le nombre d'assurés.

Page 15



JACQUES DESSANGE  
 Place de l'Hôtel-de-Ville 6  
 Téléphone 039/28 75 55  
 DIFFUSION 132-12375

Le Conseil national a mis un terme, hier, au débat parlementaire sur la formation d'un contingent de Casques bleus suisses. Par 106 voix contre 18, il a approuvé ce projet, sans créer de divergences par rapport à la version adoptée en mars par le Conseil des Etats (27 voix sans opposition). Seule inconnue: les opposants lanceront-ils le référendum? Personne ne l'a explicitement annoncé mais tous s'y préparent. Y compris Kaspar Villiger, chef du DMF, qui n'entend surtout pas s'y opposer, gonflé à bloc par le vote du week-end dernier.

Berna  
 François NUSSBAUM

Kaspar Villiger a d'ailleurs joué cartes sur table dans ce dossier, précisant parfois des points que certains auraient peut-être voulu ignorer. Il aurait pu se contenter d'accueillir avec satisfaction l'approbation de son projet par les Chambres, et de répondre mollement à la petite frange nationaliste qui s'y opposait. Il a préféré prendre les devants.

Budget de la Confédération: 1,3 milliard de supplément

### Des sous pour les chômeurs

Le Conseil national s'est rallié hier à l'autre chambre pour accorder un prêt de 1,3 milliard à la Caisse de chômage. Cette somme fait partie d'un supplément au budget 1993 de la Confédération. Mais il faudra probablement un deuxième supplément pour permettre de verser toutes les prestations aux chômeurs.

La montée vertigineuse du chômage depuis 1991 a incité - tardivement - le Conseil fédéral à relever les cotisations de 0,4 à 2% en janvier dernier. Mais ces cotisations ne rapporteront que 3,7 milliards cette année, alors que le versement des prestations coûtera le double. La loi oblige, dans ce cas, la Caisse de chômage à emprunter, à parts égales, à la Confédération et aux cantons.

Comme ils n'ont pas d'argent, ils empruntent à leur tour, sur le marché des capitaux. La Confédération a déjà inscrit 500 millions, à ce titre, dans son budget 1993. Le supplément voté hier s'élève à 1,3 milliard et on s'attend à une nouvelle demande

On parle à mots couverts d'un référendum possible? Kaspar Villiger saisit la balle au bond. «Le Conseil fédéral pouvait parfaitement mettre sur pied ce bataillon de Casques bleus par voie d'ordonnance, sans passer par le Parlement, mais il a préféré une loi, soumise au référendum facultatif», dit-il avant d'ajouter: «Nous tenons à une légitimité populaire absolue pour ce projet». Il a gagné la bataille des FA-18 et des places d'armes, pourquoi pas celle des Casques bleus?

Le projet est contraire à la neutralité suisse? «Nous avons participé aux sanctions internationales décrétées par l'ONU contre l'Irak; personne n'aurait compris que nous les refusions, sous prétexte de neutralité», lance le chef du DMF, qui considère la neutralité comme un instrument dynamique de notre politique étrangère, et non comme un statut mythique interdisant toute solidarité. «Dans un projet de Casques bleus pour des opérations de maintien de la paix, la question de la neutralité ne se pose absolument pas».

### BON POUR LES AUTRES

Mais ces opérations de maintien de la paix, ne sont-elles pas dangereuses (voir la Bosnie ou le Cambodge)? Kaspar Villiger devient incisif: «On ne peut pas, à la fois, critiquer l'inefficacité des Casques bleus en Bosnie, souhaiter une intervention militaire internationale et s'effaroucher à l'idée que des Casques bleus suisses puissent y être en danger. Il faut se faire à l'idée qu'il y aura peut-être des blessés, voire



des morts, dans les rangs helvétiques, ou alors admettre ouvertement que de tels risques sont juste bons pour des Français, des Suédois ou des Pakistanaïis.

Un tel projet n'est-il pas un peu cher pour nos finances? Le chef du DMF n'hésite pas à en rajouter: «Il coûtera même plus cher que prévu. Les 155 millions budgétés peuvent être dépassés selon la mission que nous accepterons de la part de l'ONU, et

selon le matériel supplémentaire nécessaire (blindés pour le transport de troupe)». «Mais, ajoutait-il, il en va de la crédibilité du pays: la solidarité est à ce prix. Et nous ne voulons pas d'un bataillon d'oprette qui plie bagages au premier coup de feu».

### BLOCHER?

Bref, Kaspar Villiger choisit un langage clair pour éviter tout reproche ultérieur de cachotteries.

Il fera de même face à la population, si le référendum est lancé. A cet égard, tout le monde lorgne du côté de Christoph Blocher, président de l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN). Mais le conseiller national (UDC) zurichois n'était pas dans la salle et n'a assisté à aucune séance de la commission préparatoire, selon son président Helmut Hubacher. F.N.

### OPINION

## Les chantres mous du nationalisme

On pensait nos chers ultra-nationalistes fervents admirateurs de Guillaume Tell et de Winkelried.

Les voilà qui, dans le débat sur les Casques bleus helvétiques, jouent les Tartarin de Tarascon et les Matamore.

Face à un Kaspar Villiger qui, «requinqué» par ses succès du week-end dernier, s'est montré à la fois brillant et courageux, les Automobilistes, les Démocrates suisses, les Ligueurs tessinois et une frange de l'UDC ont, avec des accents parfois pathétiques, défendu une notion de l'identité nationale pour le moins frileuse.

Très martiaux et combattifs lorsqu'il s'était agi de contrecarrer les initiatives du GSa contre le FA-18 et les places d'armes, les voilà transformés en partisans d'un repli stratégique total sur le réduit national dès que l'on évoque la possibilité d'envoyer des soldats - tous volontaires - aider à des opérations de maintien de la paix, au-delà de nos frontières. Repli au nom d'une conception tellement étriquée de notre neutralité qu'elle en devient mesquine et d'une interprétation si restrictive du vote négatif de 86 sur l'ONU qu'elle provoque un tollé jusque parmi les opposants d'alors (dont Kaspar Villiger!). La crainte quant aux coûts de l'opération confine à la

pingrerie. Ne parlons même pas de cette répugnance qui suinte du débat d'hier: la hantise de voir couler le sang de soldats suisses pour autre chose que la défense de la patrie... De quoi faire se retourner dans leurs tombes les innombrables Helvètes dont le courage, au fil des siècles, sur la plupart des champs de bataille européens, a, qu'on s'en réjouisse ou non, contribué de manière notable à la renommée de notre pays. C'était les mêmes conservateurs qui alors «vendaient» à l'étranger, pour s'en débarrasser, les jeunes de leurs villages qu'ils préféraient mercenaires qu'encombrants chômeurs.

Venant de milieux globalement hostiles à tout esprit d'ouverture, que ce soit à propos de Swissair, de l'EEE ou de l'ONU, on ne s'étonnera guère de cette position, pourtant contraire à la politique de sécurité définie par le Conseil fédéral qui considère que défense nationale intérieure et contribution à la recherche de la paix à l'extérieur sont étroitement complémentaires.

On en vient presque à souhaiter qu'un référendum permette à Kaspar Villiger d'expliquer enfin clairement aux citoyens qu'il est grand temps de ne plus confondre, au nom d'un nationalisme intégriste réducteur, patriotisme et peur de l'avenir.

Roland GRAF

GARAGE DES MONTAGNES



Tél. 039/23 64 44  
 Av. Léopold-Robert 107  
 LA CHAUX-DE-FONDS

Nouveau! à La Chaux-de-Fonds

TAMOIL

OUVERT 24 H SUR 24 H

TAMOILCARD • EC DIRECT • POST CARD •

VISA • EUROCARD • DINER'S CLUB •



TOYOTA

132-12003

Bosnie: des avions de guerre pour protéger les Casques bleus

# Sous l'aile de l'OTAN

L'OTAN a proposé hier à l'ONU de lui fournir des avions de guerre pour protéger les Casques bleus déployés en Bosnie. De son côté, le gouvernement macédonien a accepté d'accueillir 300 soldats américains en renfort des troupes des Nations Unies chargées de surveiller les frontières. Sur le terrain, les combats se sont poursuivis, notamment dans l'enclave musulmane de Zepa, alors que les Croates chassés de Travnik affluaient en Croatie.



Réfugiés en Croatie

Quelque 1500 femmes et enfants Croates bosniaques ont fui Travnik (Bosnie). (Keystone-EPA)

Les autorités militaires de l'OTAN ont déjà commencé des travaux pour la préparation de ce soutien aérien, indique le communiqué publié à l'issue de la rencontre des ministres des Affaires étrangères à Athènes. Les Etats-Unis seront le plus important contributeur pour cette nouvelle opération. Les Français proposent d'envoyer huit avions Jaguar pour cette mission qui devrait compter 70 appareils. Les Pays-Bas, la Turquie et la Grande-Bretagne y participeront également.

Cette nouvelle tâche est séparée de l'opération en cours de la Bosnie qui est menée avec des intercepteurs. Pour la nouvelle mission, les avions devront être capables de bombardements et d'attaques au sol.

Par ailleurs, pour éviter que le conflit ne s'étende à la Macédoine, Skopje a donné officiellement son accord à l'envoi de 300

soldats américains sur son sol. Le communiqué ne précise pas la date d'arrivée des militaires. Les Etats-Unis n'ont pas envoyé de troupes jusqu'à présent au sein des Casques bleus dans l'ex-Yougoslavie mais seulement quelques spécialistes dont la présence est longtemps restée cachée.

Un contingent de la FORPRONU est déjà présent en Macédoine. Il compte 736 soldats suédois, danois et finlandais. La mission de la FORPRONU sur place est de surveiller les frontières de la Macédoine avec la Serbie et l'Albanie. Sur le terrain, l'enclave musulmane de Zepa a été attaquée pour la deuxième journée consécutive par les forces serbes. Les forces serbes auraient incendié sept maisons au nord ouest de

Zepa, alors que des tirs à l'arme légère étaient signalés sur la ligne de front dans cette enclave, l'une des six «zones de sécurité» décrétées par l'ONU.

Au nord de la Bosnie, les forces loyales au président Alija Izetbegovic ont lancé une attaque générale contre Brcko.

Cette ville verrouille le corridor reliant les régions sous contrôle serbe à la Serbie.

## EXODE

Pour leur part, les chefs militaires des forces croates de Bosnie (HVO) et de l'armée bosniaque, majoritairement musulmane, ont appelé à un cessez-le-feu en Bosnie centrale. Cette annonce survient alors que quelque 1500 Croates bosniaques de Travnik, qui avaient fui les atta-

ques des Musulmans, sont parvenus hier à Novska, en Croatie. (ats, afp, reuter)

## Convoi intercepté

Des membres du Conseil de défense croate (HVO) ont attaqué hier un convoi humanitaire de quelque 450 camions à Novi Travnik, en Bosnie centrale. Ils ont tiré sur huit chauffeurs, a annoncé un porte-parole du bataillon britannique de la FORPRONU basé à Vitez. L'incertitude plane sur le sort de ces hommes. (ats, afp, reuter)

Hypothèse de représailles de la communauté internationale en Somalie

## Aidid dans le collimateur

Même si aucune décision en ce sens n'a été formellement annoncée, plusieurs indices sérieux laissent penser hier à l'imminence d'une intervention armée des forces de l'ONU contre le chef de clan Mohammed Farrah Aidid à Mogadiscio.

«On nous a dit, en termes très brutaux, qu'il y aurait une attaque décisive de façon imminente», affirmait mercredi Mike McDonagh, de l'organisation humanitaire irlandaise Concern. C'est l'une des rares à avoir maintenu son personnel sur place puisqu'il n'en reste plus que sept sur 38, qui se sont regroupés dans les locaux de Concern et de la Croix-Rouge.

Côté français, les deux derniers ONG encore présentes dans la capitale somalienne ont évacué leurs ressortissants. Pharmaciens sans frontières a évacué mercredi sur Nairobi (Kenya), la quinzaine de membres d'Action internationale contre la faim (AICF) étaient en cours d'évacuation hier et seul le coordinateur français devait rester sur place. Quant à Médecins du monde, qui a décidé mercredi de maintenir ses missions en Somalie, elle n'a pas de personnel à Mogadiscio.

L'ONUSOM-II continuait à se renforcer à Mogadiscio à la suite des violents affrontements de samedi (23 Casques bleus pakistanais tués). Dimanche, le

Conseil de sécurité avait condamné ces actions, réclamé des poursuites contre leurs auteurs (trois suspects ont été arrêtés) et demandé à l'ONUSOM-II d'achever le déploiement de son personnel afin d'assurer la sécurité dans le pays. Il avait tout particulièrement insisté sur «l'importance cruciale de mettre rapidement à exécution le désarmement de toutes les parties somaliennes».

Les derniers éléments étrangers de l'ONU étaient transférés dans l'ancienne ambassade américaine qui abrite maintenant le QG de l'ONUSOM-II.

Autre élément laissant penser à une éventuelle attaque, on affirmait mercredi au Pentagone

que quatre avions sophistiqués AC-130 avaient été envoyés à Djibouti, prêts à intervenir si nécessaire.

Néanmoins, les composantes militaire et politique de l'ONU seraient apparemment en désaccord sur la façon de réagir, la première souhaitant une attaque, la deuxième préconisant la diplomatie. Ainsi, l'envoyé spécial de l'ONU, l'amiral américain Jonathan Howe, avait démenti mercredi qu'une décision ait été prise sur la façon de répondre à l'attaque de samedi. «Nous avons une large gamme d'options, avait-il dit. Nous ne cherchons pas à tuer qui que ce soit. Il y a déjà eu trop de Somaliens tués.» (ap)

Attentats à la bombe en Angleterre

## L'IRA opiniâtre

L'IRA a revendiqué hier la responsabilité d'attentats à la bombe contre un terminal pétrolier désaffecté et un dépôt de gaz dans le nord de l'Angleterre. L'Armée républicaine irlandaise a menacé de poser d'autres bombes.

Deux petites bombes ont explosé dans les installations pétrolières situées près de Newcastle, moins de 24 heures après l'explosion du gazomètre de Gateshead dans la même région. Ces explosions n'ont fait aucun blessé et seulement des dégâts mineurs. Le terminal pétrolier était

désaffecté et il n'y avait pas de pétrole stocké, ont précisé des responsables d'Esso.

«L'establishment britannique apprend lentement, à l'évidence. Mais, à l'IRA, nous sommes des professeurs patients. Nous continuerons à leur montrer que leur démembrement de l'intégralité territoriale de l'Irlande et leur négation des droits nationaux irlandais ont un prix que nous sommes déterminés à leur faire payer», dit l'IRA dans un communiqué.

Un attentat à la bombe avait déjà provoqué des dégâts peu importants le mois dernier à la raffinerie Esso. (ats, reuter)

Allemagne

## Le feu, encore

Un groupe d'hommes non identifiés a mis le feu dans la nuit de mercredi à jeudi à un foyer de demandeurs d'asile à Singen.

La police a été prévenue à 1 h du matin par les résidents du foyer qui sont venus à bout des flammes à l'aide d'extincteurs. Personne n'a été blessé dans cet incendie survenant deux semaines après celui de Solingen.

Depuis le 29 mai, pas un jour n'est passé sans que soient signalées des attaques xénophones attribuées à des extrémistes de droite en Allemagne. (ap)

Eltsine au Parlement

## Concession

Le président Boris Eltsine a fait hier une concession à ses adversaires conservateurs du Parlement.

Il a proposé de tenir compte aussi bien de leur projet que du sien dans l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

S'adressant à la conférence constitutionnelle, le président russe a déclaré que deux projets étaient soumis aux quelque 700 délégués et qu'ils n'étaient pas exclusifs l'un de l'autre.

«Vous travaillez sur deux projets, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient en compétition», a dit Boris Eltsine. (ats, reuter)

Cambodge

## Amorce de sécession

L'autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) a confirmé hier la victoire de l'opposition monarchique aux dernières élections. Des responsables du PPC et de l'ONU ont annoncé la sécession de six provinces dans l'est du pays.

Le parti d'opposition monarchiste, le FUNCINPEC, a obtenu 45,4% des voix aux élections législatives, selon les résultats définitifs annoncés hier à Phnom Penh par l'APRONUC. Pour sa part, le Parti du peuple cambodgien (PPC) a remporté 38,2% des suffrages. Le Parti libéral démocrate bouddhiste (PLDB), de l'ancien premier ministre Son Sann, n'a recueilli que 3,8% des suffrages. Les 17 autres formations qui ont disputé les élections du 23 au 28 mai se partagent le reste des voix. Ces résultats accordent 58 sièges aux royalistes et 51 au PPC, dans une assemblée qui en compte 120.

Le Conseil national suprême (CNS) cambodgien, qui regroupe les quatre principaux courants d'influence au Cambodge, doit prendre acte du résultat des élections et de la poursuite du plan de paix de l'ONU pour le Cambodge. Celui-ci prévoit la formation d'un gouvernement et la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Le plan de l'ONU pourrait toutefois se heurter à l'opposition du Parti populaire cambodgien (PPC), au pouvoir à Phnom Penh et grand perdant des élections. Le premier ministre Hun Sen a immédiatement refusé de reconnaître les résultats, entachés selon lui d'irrégularités «nombreuses et massives».

Pour sa part, le chef de l'APRONUC a réfuté les allégations du PPC, en proclamant que le processus électoral avait été «libre et équitable». Mais la fermeté de l'APRONUC a incité six provinces de l'est du Cambodge à annoncer une sécession. (ats)

Conseil de sécurité

## Débat relancé

L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Mme Madeleine Albright, a relancé mercredi soir le débat sur un éventuel élargissement du Conseil de sécurité, en particulier au Japon et à l'Allemagne.

«C'est un sujet dont nous allons parler» prochainement, a déclaré à la presse Mme Albright, alors que tous les Etats de l'ONU ont été invités à soumettre, en vue de la prochaine assemblée générale en septembre, des propositions écrites au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali sur une possible recomposition du Conseil de sécurité.

Interrogée sur le point de savoir si les membres permanents actuels (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, qui ont chacun un droit de veto) étaient tous assurés de conserver leur siège, la représentante américaine a répondu, dans un éclat de rire: «Certainement... Absolument».

La France et la Grande-Bretagne ont jusqu'à présent été réticentes à l'idée de changement.

Comme on lui demandait si, outre le Japon et l'Allemagne, des pays en voie de développement pouvaient prétendre à un siège permanent, l'ambassadeur des Etats-Unis a répondu, sans s'engager: «c'est un des sujets les plus intéressants... Rendre l'ONU la plus efficace possible, à l'aube du XXIe siècle.» (ats, afp)

## BRÈVES

**Sommet Clinton - Eltsine**  
**Encore en 1993**

Après Vancouver en avril, le président Bill Clinton et son homologue russe Boris Eltsine se rencontreront d'ici la fin de l'année pour leur second sommet, a annoncé hier le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher.

**Massacre au Liberia**  
**Le bilan s'alourdit**

Selon le personnel médical travaillant au Liberia, 547 corps ont été inhumés après le massacre de civils dimanche au Camp Carter, près d'Harbel. Le bilan total pourrait atteindre 600 victimes. Le gouvernement transitoire a ordonné l'ouverture de deux enquêtes séparées. Il a accusé les Forces armées du Libéria (FAL) de ne pas avoir pris les mesures suffisantes pour empêcher la tuerie.

**Vice-président Espina**  
**Réfugié au Costa-Rica**

Le président du Costa-Rica Rafael Angel Calderon annonce que son gouvernement a accordé l'asile au vice-président guatémaltèque Gustavo Espina Salguero, dont les tentatives de s'emparer du pouvoir sont demeurées infructueuses.

**Sultan de Brunei**  
**Le plus riche**

Le sultan de Brunei, avec une fortune estimée à 37 milliards de dollars (plus de 56 milliards de nos francs), reste l'homme le plus riche du monde, selon le classement 1993 établi par le magazine américain «Fortune». Le sultan de Brunei, qui a fait fortune dans l'immobilier, le pétrole et le gaz, arrive loin devant la famille américaine Walton, installée dans l'Arkansas et en Californie.

**Suède**  
**Maitres volés**

Quarante trois tableaux et dessins de Renoir, Rubens, Van Gogh et de Titien ont été volés dans l'appartement d'un collectionneur privé, Bengt Ekstrom, à Uppsala, à 60 kilomètres au nord de Stockholm.

# Vie de château...



TOYOTA 4-RUNNER V6: 6 CYLINDRES. PUISSANCE DÉBRIDÉE. TRACTION INTÉGRALE. EQUIPEMENT LUXUEUX.

...au volant de celui qui vous emmènera jusqu'au bout du monde. Le 4-Runner V6 est doté de tout ce qu'il vous faut pour votre confort et pour les pires sollicitations: 143 ch, un couple de 240 Nm et un moteur V6 d'un silence de marche exceptionnel. Injection électronique d'essence. Boîte à cinq vitesses, traction intégrale et démultiplication tout-terrain. Ressorts hélicoïdaux et frein de différentiel à l'arrière. Direction

assistée. Sièges sport à 7 réglages. Et pour que votre aventure soit plus douce encore: système audio à 6 haut-parleurs, rétroviseurs extérieurs réglables électr. Et tout ce que vous désirez emporter, vous pouvez le remorquer (jusqu'à 2 000 kg de charge freinée). Mieux encore? Garantie intégrale de 3 ans ou 100 000 km. 6 ans de garantie contre la corrosion perforante. Demandez notre offre de leasing. Tél. 01 495 2 495.

**LE TOYOTA 4-RUNNER V6:** 2959 cm<sup>3</sup>. 105 kW (143 ch). A partir de Fr. 41 550.-. Avec boîte automatique à 4 rapports: à partir de Fr. 43 750.-. Le paquet RV (ill.) en option pour Fr. 2 250.-.

**LE TOYOTA 4-RUNNER V6 SUPER SALOON.** Intérieur cuir, sièges chauffants à l'avant, climatisation, toit de verre coulissant électrique, pneus larges, jantes alu, etc. Tout compris, à partir de Fr. 51 480.-.

LA PERFECTION AUTOMOBILE

**TOYOTA**

LE N° 1 JAPONAIS

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-999 311 101-222/4x4

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45 • Agences locales: Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 039/51 12 20 • Sonvilier: J. C. Béring Automobiles, 039/41 15 55

## DIVERS

## IMMOBILIER

A louer

### Halles de fêtes et accessoires

pour sociétés et privées de 20 à 4000 personnes

Pour tous renseignements:  
**Thomas Gutknecht SA**  
Pra Pury 7 D, 3280 Morat  
Tél. 037 71 25 43, Fax 037 71 20 35

17-509



CARAVANES

H. TRAEGER S.A.

### Journée portes ouvertes

Dimanche 13 juin 1993

**Jeux et animation avec Gil Aubert**  
Un cadeau pour chaque enfant

Durant cette journée, offre spéciale à tout visiteur

Rendez-vous au Camping des Lacustres  
1470 Estavayer-le-Lac Tél. 037 63 41 00

17-2036/4x4

### A LOUER

NEUCHÂTEL

### appartement de 2½ pièces

(Travaux de rénovation en cours)

- ★ Rue des Parcs 137
- ★ Libres tout de suite ou à convenir
- ★ Loyer Fr. 940.- + charges

**LIVIT**

22-3392

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE  
RUE ST-PIERRE 4  
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15



À VENDRE

Quartier de l'Helvétie

### APPARTEMENT 4½ PIÈCES

Tout confort.  
Accès direct au terrain de jeux

S'adresser à:

**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

470-119

Accéder à la propriété avec l'argent du 2e pilier

# Accord sans enthousiasme aux Etats

**Celui qui rêve de devenir propriétaire ou désire amortir une hypothèque pourra à l'avenir puiser raisonnablement dans le bas de laine de son deuxième pilier. Emboitant le pas au Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé hier par 28 voix sans opposition une loi encourageant l'achat d'une maison ou d'un logement grâce à la prévoyance professionnelle. Les sénateurs ont émis de sérieux doutes quant à l'efficacité de cette mesure.**

La Chambre des cantons a donné son aval sans grand enthousiasme à cette loi encourageant l'accession à la propriété par le 2e pilier que le Parlement avait lui-même réclamée en 1990. Il est clairement ressorti du débat que ce projet ne constituait qu'un petit pas vers une plus grande dispersion de la propriété foncière. La difficulté de trouver un consensus sur des mesures plus radicales est tout aussi évidente.

Thomas Onken (PS/TG) a invité le Conseil fédéral à proposer, en tant que pendant à la loi votée jeudi, un droit de préemption pour les locataires. Lui-même doute que ce projet de loi serve à acquérir de nouveaux logements. Il pense plutôt que cela permettra d'alléger les charges pesant sur des maisons déjà ven-

dues et que les principaux bénéficiaires en seront les banques et les propriétaires.

Willy Loretan (PRD/AG) et Markus Kuendig (PDC/ZG) ont réclamé de leur côté la suppression des prescriptions en matière de construction, le droit d'équiper et de mettre en valeur son terrain pour un privé et des loyers fonction du marché.

Le président de la commission Kurt Schuele (PRD/SH) a appelé des cantons comme Berne, les Grisons, Vaud, Obwald à réduire la charge fiscale importante qui frappe les fonds de la prévoyance professionnelle. Le législateur se corrige d'ailleurs lui-même aujourd'hui: hier il contraignait le citoyen à épargner et maintenant il lui retourne une partie de cette épargne forcée.

La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a convenu que cette façon d'encourager l'accession à la propriété par le 2e pilier augmenterait de 5% au plus le pourcentage de propriétaires en Suisse (30%). Le projet adopté est une voie moyenne entre l'égalité de traitement des assurés, les mesures pour éviter les abus et la sécurité des caisses. Le Conseil fédéral se déterminera cette année encore sur le droit de préemption.

## LA SÉCURITÉ D'ABORD

Les sénateurs ont largement suivi le Conseil national lors de l'examen de détail de la loi. Ainsi un assuré pourra en tout temps toucher une partie du capital épargné avec le 2e pilier pour s'acheter et habiter un logement, pour amortir une hypothèque ou pour acquérir des parts d'une coopérative de cons-



## Accession au logement grâce au deuxième pilier

Selon Ruth Dreifuss, la mesure augmenterait de 5% le nombre de propriétaires en Suisse. (Keystone)

truction et d'habitation. Les prestations vieillesse en seront raccourcies d'autant.

Par 21 voix contre six, les Etats, comme le Conseil national auparavant, ont mis en place une sécurité: l'institution de prévoyance proposera elle-même une assurance complémentaire afin d'éviter les conséquences d'une réduction de prestation en cas de décès ou d'invalidité. Battue, la minorité voyait dans cette disposition un encouragement

économique en faveur des assureurs. Un versement anticipé pourra entraîner une réduction de rente de 70% au plus. L'assuré doit connaître ce risque et pouvoir y faire face, a expliqué Ruth Dreifuss.

Les autres points ne furent pas contestés. Pour garantir la prévoyance des autres assurés, une restriction de revente de la maison figurera au registre foncier. En cas de revente, l'argent retournera dans les caisses du 2e

pilier. Les versements anticipés seront imposés au même taux que les prestations vieillesse ultérieures. Le futur propriétaire aura droit à la totalité de la prestation de libre passage accumulée jusqu'à 50 ans.

Le projet retourne au Conseil national pour élimination de deux divergences mineures. Le Conseil des Etats quant à lui se penchera à nouveau la semaine prochaine sur le 2e pilier et traitera du libre passage. (ap)

**11 juin 1977 -**  
La commune appenzelloise de Gais (Rhodes extérieures) se voit attribuer le Prix Henri-Louis Wakker décerné par la Ligue suisse du patrimoine national. Cette distinction accompagnée d'un chèque de 10 000 francs récompense une station thermale qui a su conserver la place historique du village.

## BRÈVES

### Essence sans plomb Moins chère

Le litre d'essence sans plomb et de diesel coûtera un centime de moins dès aujourd'hui, ont fait savoir hier les compagnies BP, Esso, Migrol et Aral. Le prix de la super ne changera en revanche pas. Cette baisse a été provoquée par une diminution des prix sur la marché libre de Rotterdam.

### Grobet - Ziegler La bagarre

Le conseiller d'Etat genevois Christian Grobet a intenté un procès au conseiller d'Etat Bernard Ziegler. Objet du litige: l'étude d'avocats que les deux magistrats socialistes ont acquise en copropriété en 1977. Christian Grobet veut récupérer sa partie des locaux. Bernard Ziegler et son épouse, avocate qui occupe actuellement les lieux, refusent.

### Uni de Zurich

#### Numerus clausus

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich a préparé un projet de loi pour l'introduction du numerus clausus et d'une limitation de la durée des études universitaires. Grand Conseil et peuple devront encore se prononcer. Le texte publié hier prévoit encore l'abaissement de l'âge d'admission de 18 à 17 ans.

### Platzspitz à Zurich Réouverture

Le Platzspitz a rouvert hier matin à Zurich. Des écoliers en promenade de classe ont pique-niqué sur un gazon exempt de seringue. Le parc a été nettoyé à fond et restauré pour redevenir le «bijou» qu'il a été. Situé derrière le Musée national, le parc avait été durant près de huit ans le rendez-vous des toxicomanes à Zurich, avant d'être fermé le 5 février 1992.

### Aéroport de Cointrin De droit public

L'aéroport de Genève-Cointrin sera transformé en établissement de droit public. Les 42 articles d'un projet de loi, conçu par le Conseil d'Etat et allant dans ce sens, ont été adoptés hier soir par la majorité bourgeoise du Grand Conseil. La gauche et les écologistes ont vu tous leurs amendements rejetés par l'Entente.

En bisbille avec Adolf Ogi, les écologistes rompent le dialogue

## Les Verts en viennent à l'invective

La politique menée par le Conseil fédéral - et plus particulièrement par le conseiller fédéral Ogi et son département - en matière d'énergie est non seulement inconsistante et incohérente mais contrevient encore aux décisions populaires de 1990 sur l'énergie nucléaire.

Alors que le gouvernement dispose des compétences nécessaires, il n'entreprind pratiquement rien en vue d'économiser l'énergie.

Le programme «Energie 2000», en bref, n'est pas respecté. Telles sont, pour l'essentiel,

les critiques adressées au gouvernement, dans une lettre publiée jeudi, par 19 associations de protection de l'environnement.

Ces associations, en conséquence, ne veulent plus discuter et collaborer avec le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) que si ce dernier tient ses engagements et cesse de favoriser systématiquement le lobby de l'électronucléaire.

Les associations répondront à la fin de l'été à une première prise de position, datant de fin

avril dernier, du DFTCE. Elles réexamineront également d'ici la fin de l'année le programme «Energie 2000», programme qu'elles affirment soutenir.

La controverse entre le DFTCE et les associations de défense de l'environnement a, entre autres, pour cause le fait que le gouvernement avait autorisé une augmentation de la puissance de la centrale nucléaire de Muehleberg - ce qui constitue, de l'avis des associations écologistes, une contrevention au moratoire décidé par le peuple. (ap)

TVA: divergences

## A éliminer avant l'été

L'élimination des divergences entre les deux Chambres fédérales sur la taxe à la valeur ajoutée (TVA) doit avoir lieu cette session encore. Le Conseil national a remis cet objet à son ordre du jour du mercredi 16, a annoncé hier la vice-présidente Gret Haller (PS/BE). Cette accélération des travaux parlementaires devrait permettre de soumettre le nouveau régime financier à la votation populaire le 28 novembre prochain.

Le Conseil des Etats a créé deux divergences importantes par rapport à la version du Conseil national. Il a décidé de

soumettre séparément au peuple le principe du passage à la TVA et le taux de cet impôt (6,2 ou 6,5%). Il a également modifié les mesures prévues pour compenser l'effet négatif que pourrait avoir la TVA sur les ménages à bas revenus. La commission du National se réunira au début de la semaine prochaine pour décider de ses positions.

Si toutes les divergences sont supprimées cette session encore et si le peuple donne son feu vert en novembre, la TVA pourra entrer en vigueur le 1er janvier 1995. (ats)

700e anniversaire de la Confédération

## Les jeunes entendus

Lors de la session des jeunes, qui s'est déroulée à Berne le 25 septembre 1991, une pétition sur l'environnement a été adoptée. Son contenu a été repris par un postulat de la commission de l'environnement du Conseil des Etats, a indiqué un communiqué publié hier.

Le postulat invite le Conseil fédéral à rédiger un rapport sur les perspectives de la politique suisse dans le domaine de l'environnement. Il est prié de s'exprimer notamment sur les points suivants: introduction d'une taxe d'incitation remboursable sur l'énergie; système fiscal plus écologique; diminution de la consommation de carburant des véhicules; stratégies internationales. Dans une lettre au Conseil fédéral, la commission a d'autre part énoncé les principes qui lui paraissent judicieux pour mettre en place une taxe sur l'énergie. (ats)

Mariage princier au Liechtenstein

## Nuit libre décrétée

Un mariage princier, ça se fête: le 3 juillet prochain, le prince héritier Alois de Liechtenstein passera la bague au doigt de la duchesse Sophie de Bavière.

Pour la circonstance, le gouvernement a décidé que les bus seront gratuits ce jour-là dans la principauté. Mieux encore: la nuit sera libre dans les établisse-

ments publics et les commerces pourront rester ouverts jusqu'à minuit, a annoncé le service liechtensteinois de presse et d'information.

Ce mariage de l'année va coûter 2,3 millions environ à la Principauté. Un crédit supplémentaire va donc être demandé au Parlement. (ats)

Chambres fédérales

## Session à Genève?

Il n'est pas exclu que la session d'automne des Chambres fédérales ne se tienne pas au Palais fédéral. Selon un communiqué des services du Parlement, les travaux prévus ne seront pas terminés en septembre, et il est possible que la session se tienne «à l'extérieur». Dans la salle du Conseil national, il s'agira d'installer les appareils du vote électronique, d'agrandir les cabines des interprètes, et de remettre en état le plafond, les parois et le sol. Les travaux commenceront dès la fin de la session d'été, soit d'ici à une semaine.

Dès le mois de juillet, des travaux d'extension débiteront également dans les sous-sols du Palais fédéral.

Les anciens locaux des archives de l'assurance militaire abriteront 35 places de travail du Service du Bulletin officiel ainsi que les archives de la Centrale de documentation de l'Assemblée fédérale. (ats)

«Temps présent» sur le sang contaminé

## La Croix-Rouge porte plainte contre la SSR

La Croix-Rouge suisse (CRS) porte plainte contre la SSR pour atteinte au droit de la personnalité et violation de la concession. Objet de la plainte: les deux émissions «Temps présent» de la télévision romande et «Brunch» de la radio romande sur «le sang qui tue».

Dans ces deux émissions, la SSR a reproché à la CRS d'avoir, «par négligence grave et pour des motifs commerciaux», causé la contamination de centaines d'hémophiles et de transfusés par le biais de son service de transfusion, estime jeudi soir la CRS dans un communiqué.

Le «Temps présent» du 13 mai a été annoncé par la Télévision suisse romande (TSR) comme la «révélation d'un scandale». Mais, pour la CRS, «on s'est servi de nombreuses

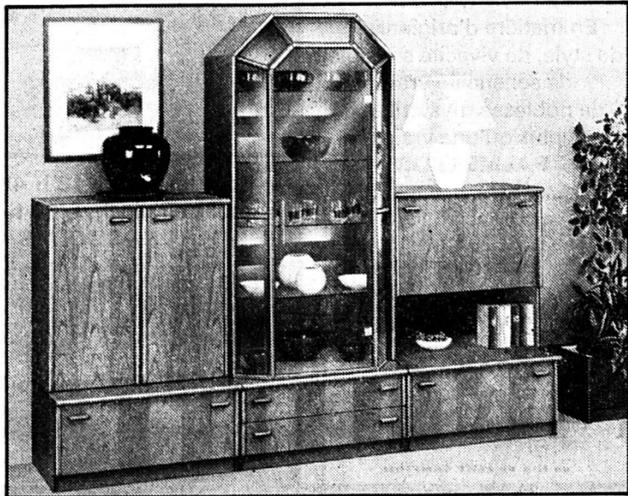
déclarations qui se sont révélées fausses par la suite» et de présomptions que la Croix-Rouge n'a «aucune possibilité de réfuter». Le «même type d'information unilatérale» a été répété en grande partie dans «Brunch». La CRS estime avoir le droit de pouvoir mener dans les médias une discussion «objective» sur le problème des contaminations des transfusés par le virus du sida. «Au mépris de l'information ouverte», «Temps présent» a préféré «construire un scandale particulièrement médiatique», reproche l'organisation.

La CRS estime avoir prouvé devant les médias qu'il y a eu «beaucoup moins de contaminations par le virus du sida en Suisse chez les transfusés que dans presque tous les autres pays européens, grâce aux mesures de sécurité prises par son service de transfusion». (ats)

# meublorama

**Bôle/NE C'est moins cher!**  
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...



## Beau et pratique

Pari murale en chêne véritable, 240 cm, avec éclairages, bar et beaucoup de rangements...

Tout cela à un prix super-discount Meublorama

# 1490.-

Vente directe du dépôt (8500m<sup>2</sup>)  
Sur désir, livraison à domicile

Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30  
Samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»

**P** Grand parking

# meublorama

Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

### IMMOBILIER

A louer tout de suite ou à convenir à la rue du Locle 38, La Chaux-de-Fonds

#### APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

au 6e étage.  
Loyer: Fr. 900.- plus Fr. 139.50 pour les charges.  
Pour visiter: Mme Miranda (concièrge) ☎ 039/26 46 06.  
Pour renseignement et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA**, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61. 5-1622

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

#### LOCAL de 92 m<sup>2</sup>

au 4e étage, 4 pièces, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.  
Loyer: Fr. 1000.- plus Fr. 130.- pour les charges.  
Pour visiter: M. Schaefer (concièrge) (vers le soir), ☎ 039/23 93 40.  
Pour renseignement et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA**, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61. 5-1622

**GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS**  
☎ 039/23 78 33

À LOUER POUR DATE À CONVENIR

**BEAUX APPARTEMENTS** de 4 pièces, cuisine agencée, cheminée de salon, immeuble ancien entièrement rénové, place de parc à disposition.

**APPARTEMENTS** de 1, 2 et 3 pièces, chauffage central, salle de bains, quartier Nord-Ouest.

**APPARTEMENT** de 4 pièces, chauffage central, salle de bains, ascenseur, au centre de la ville, loyer de Fr. 980.- charges comprises.

**BEL APPARTEMENT** de 3½ pièces, dans immeuble neuf à l'Est de la ville, véranda, grand confort. 470-119  
*L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS*

### MARCHE DE L'OCCASION

# OPEL



Pratiquement neuve, mais bien moins chère: une voiture d'occasion sélectionnée par votre distributeur OPEL

Corsa 1.3i Swing, blanc, 3 p.	64 000 km	6 900.-
Corsa 1.3i Style, noir, T.O., 3 p.	1989	7 900.-
Kadett 1.4i GL, vert mét., 4 p.	20 000 km	13 500.-
Kadett 1.6i ABS Spécial gris mét., 4 p.	7 000 km	14 900.-
Kadett 2.0i GT, blanc, 4 p.	1990	13 800.-
Kadett 2.0i GSI, blanc, 3 p.	54 000 km	13 800.-
Kadett 2.0i GSI 16V, noir, T.O., jantes, 3 p.	17 000 km	21 800.-
Astra 2.0i GT, blanc, T.O., 5 p.	9 000 km	20 800.-
Vectra 2.0i GL, blanc, 4 p.	30 000 km	16 800.-
Vectra 2.0i GLS, gris mét., 5 p.	1990	15 900.-
Vectra 2.0i GL 4x4, bleu mét., 4 p.	1989	16 800.-
Omega Cvan 2.0i GL, aut., rouge mét., 5 p.	53 000 km	16 900.-
Omega 2.4i Montana, ABS, bleu mét., 4 p.	1991	18 600.-
Calibra 16V, ABS, noir mét., T.O., 3 p.	1991	24 900.-
Isuzu Trooper 2.3i, brun mét., attel., 5 p.	1987	11 900.-
Isuzu Trooper 2.6i, blanc, automat., 5 p.	1990	19 800.-
Citroën BX 1.6 TRS, gris mét., 5 p.	1985	4 900.-
Fiat Panda 1000S, gris mét., T.O., 3 p.	1988	4 900.-
Renault 21 Nevada GTX 2.2i, aut., gris, 5 p.	1990	15 900.-
VW Bus LT31 2.0, fourgon tôlé, bleu, 4 p.	1982	11 900.-

**ÉCHANGE, REPRISE, CRÉDIT AVANTAGEUX**

Exposition permanente.  
Choisissez la qualité!

**GMAC**  
FINANCIAL SERVICES

132-12008

Faites confiance au spécialiste!



Garage et Carrosserie du Collège  
Distributeur officiel

**Maurice Bonny sa**  
La Chaux-de-Fonds  
☎ (039) 28 40 45  
24-29, rue du Collège

# VAC

les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

Av. Léopold-Robert 115  
Rue des Crêtets 130  
2300 La Chaux-de-Fonds

# A. STUDER

Menuiserie  
Ebénisterie  
Parc 8  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/28 33 73

Nos fromages sont affinés dans notre propre cave naturelle

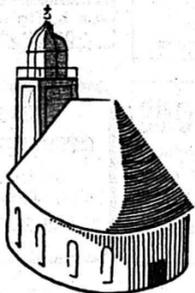


Passage du Centre 4  
☎ 039/28 39 86  
2300 La Chaux-de-Fonds

# Gaille

Votre boucherie  
Votre charcuterie  
Hôtel-de-Ville 4  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 40 23

Médaille d'Or Jambon  
Médaille d'Or Saucisse sèche  
Médaille d'Or Saucisse à rôtir de porc  
Parc privé à disposition



## LE GRAND-TEMPLE fête!!!

# KERMESSE

sur l'Esplanade

**SAMEDI 12 JUIN 1993,**  
de 10 à 18 heures  
(cantine couverte)

Marché aux puces – Stands divers – Espace jeux – TOMBOLA



avec le **CHŒUR MIXTE DES PLANCHETTES**, direction Eric Develey, les «**WAEFLER BROTHERS**» – Musique country-western  
Et le chanteur-accordéoniste: **SERGE BROILLET**

Animations et la Boîte à Musiques (dédicaces et danse) de **JACK FREY**

Visites guidées de la Tour et du Temple

Aux repas: Risotto géant, grillades, frites, salades, pâtisseries «maison», boissons

132-12852

# Mirabeau

CONFISERIE TEA-ROOM

Neuve 7 – La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 79 50  
Nos délicieuses glaces maison  
Grande carte de coupes glacées et sorbets au Tea-room

# PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE

Avenue Léopold-Robert 7  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 06 87 – fax 039/23 06 88

La nouveauté dans la continuité!

# Chrys

LA BOUTIQUE JEUNE SPÉCIALISÉE EN TAILLES

## 38 à 60

Avenue Léopold-Robert 4  
☎ 039/28 57 81

# Jeanrenaud S.A.

2300 La Chaux-de-Fonds  
72, rue Alexis-Marie-Piaget  
☎ 039/28 71 71

Fabrique d'étampes et mécanique de précision  
Têtes de perçage multibroches

# ehrbär

Sans gêne

Dépositaire: eaux minérales

Parc 135  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 42 50

L'ÉTÉ SERA CHAUD... PRÉPAREZ-VOUS!

Le plus beau choix de maillots de bain, bikini et ensembles de plage

CORSETS LINGERIE  
**LOUISIANNE**

L. Zollinger  
Rue Neuve 9 – ☎ 039/28 42 50  
2300 La Chaux-de-Fonds

Artisanat Alimentation

Heures d'ouverture  
Mardi-mercredi  
Jeudi-vendredi de 16 heures à 18 heures

Mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30  
Samedi matin de 9 à 12 heures

Notre magasin: Fritz-Courvoisier 20



CINEMA • Tél. 23 19 55

**PLAZA**

**EN GRANDE PREMIERE SUISSE**  
16 ANS

Tous les soirs à 18 h 30 - 21 h  
Samedi, dimanche, mercredi à 16 h.

Un thriller grandiose, cruel, captivant et sous haute tension de bout en bout

SELECTION OFFICIELLE CANNES 1993 • EN COMPETITION

**MICHAEL DOUGLAS**

L'histoire d'un homme ordinaire en guerre contre la société.



UN FILM DE JOEL SCHUMACHER

**CHUTE LIBRE**

FALLING DOWN

CINEMA • Tél. 23 19 18

**SCALA**

PREMIERE SUISSE • 12 ANS  
Tous les soirs à 18 h - 20 h 30  
Samedi, dimanche, mercredi à 15 h 30

3e semaine • Parlé français  
Une totale maîtrise de l'art cinématographique

★ ★ ★

En matière d'originalité, de style, de vivacité sensible, de sensualité vraie, de noblesse mystérieuse, plus qu'une vraie

**PALME D'OR**

HOLLY HUNTER HARVEY KEITEL SAM NEILL

*La Leçon*

**PIANO**

UN FILM DE JANE CAMPION

CINEMA • Tél. 23 28 88

**CORSO**

Attention changement de salle

Tous les soirs à 21 h  
Samedi, dimanche, mercredi à 16 h 40

**LES VISITEURS**

ILS SONT PAS NÉS D'HER! 1123 1993



Tous les soirs à 18 h 45  
Samedi, dimanche à 14 h 30

**DERNIERS JOURS**

EDDIE MURPHY



THE DISTINGUISHED GENTLEMAN (MONSIEUR LE DEPUTE)

**abc**

Tél. 039/23 72 22



**cinéma**

de Fernando SOLANAS

Du 10 au 14 à 20 h 30; les 12 et 13 à 17 h 30 et 20 h 30

**musique/vidéo**

Dans le cadre de «JOHN CAGE EN LIBERTÉ» - 2 pièces: A FLOWER (2') RADIO MUSIC (6') - film vidéo JOHN CAGE réalisé par P. GREENAWAY  
ma 15 à 18 h 30 et 20 h 30; Je 17 à 22 h 30 (vidéo seule)

**cinéma**

**BENNO BESSON L'AMI ETRANGER** de Ph. Macasdar Film-portrait du metteur en scène

Je 17, ve 18 à 20 h 30 Sa 19, di 20 à 17 h 30

**concert**

AU TEMPLE ALLEMAND **Pascal CONTET** accordéon et le quintette DA CHIESA cuivres

Vendredi 18 juin à 20 h 30



ASSOCIATION DEMOCRATIQUE adf DES FRANCAIS A L'ETRANGER

Monique BEN GUIGA Sénatrice des Français(es) de l'étranger à La Chaux-de-Fonds le 12 juin 1993

Vous pourrez l'interroger sur les questions de retraite et de protection sociale, de scolarité, de nationalité, d'emploi, militaires et sur tout autre sujet touchant à votre condition d'expatrié(e).

le 12 juin de 9 h 45 à 11 h 45  
Hôtel Moreau, av. L.-Robert 45

ADFE-SUISSE case postale 2006 1002 Lausanne

CINEMA • Tél 23 13 79

**EDEN**

ROBERT REDFORD DEMI MOORE WOODY HARRELSON



**proposition indécente**

UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUE PAR IP

4e SEMAINE • 12 ANS • TOUS LES SOIRS à 21 h

SAMEDI DIMANCHE MATINÉE à 16 h

Le nouveau film du réalisateur de «LIAISON FATALE»

2e film 18 ans TOUS LES JOURS à 18 h 30

**ALMODOVAR**

Réédition VERSION FRANÇAISE

**MATADOR** ALMODOVAR  
L'amour à mort. La tauromachie dans tous ses états. La muleta, c'est la cape que porte EVA COBO et qui rend les hommes fous

Hôtel de la Balance Pizzeria Pinocchio Grillade mixte de poissons Réservation conseillée Balance 8 - 039/28 26 21 La Chaux-de-Fonds



Restaurant Sternen Gampelen Nous servons à midi et le soir des asperges fraîches

Veuillez réserver votre table assez tôt. La famille Schwander se recommande. 032/83 16 22 Fermé le mercredi VACANCES du 14 juin au 4 juillet

Publicité intensive, Publicité par annonces



Hôtel-Restaurant La Couronne Les Planchettes, 039/23 41 07 Dimanche 13 juin Le restaurant sera fermé toute la journée Merci de votre compréhension

**OCCASION A SAISIR**

Cause changement de modèles 10 cuisines en chêne massif ou châtaignier Fr. 7980.- appareils compris salles de bains (tous coloris) Fr. 1350.- L'HABITAT - 1907 Saxon - Tél. 026/ 44 19 19 Téléphonez avant de venir ou TAVANNE - Grand-Rue 8 - Tél. 032/ 91 32 44 Ouvert que le samedi 243-102476

**PÉDICURE-PODOLOGUE Madame I. Mondet**

a l'honneur d'annoncer l'ouverture de son cabinet depuis le 7 juin 1993 Avenue Léopold-Robert 9 2300 La Chaux-de-Fonds Reçoit sur rendez-vous au tél. 039/24 11 25

**DU PRODUCTEUR VALAISAN au consommateur de La Chaux-de-Fonds grande action de fraises**

Fraises du Valais 1re qualité, Fr. 2.50/la barquette de 500 g, Fr. 25.-/le plateau de 10 barquettes. Pommes Golden, Fr. 1.20/le kg par carton de 5 ou 10 kg Livraisons: mardi 15 juin 1993 Devant la centrale laitière, rue du Collège, de 16 à 18 heures. Commandes: par téléphone au 026/44 15 20 et 026/44 21 22

OCCASIONS Marques diverses. Expertisées, garanties, échange. 077/37 53 28 28-776

Prêts personnels Agence H. Minary 039/23 01 77 470-11

**La Société romande des marchands forains**

recherche: enfants pour vendre les badges officiels pour la braderie 1993. Ecrire à: BIGNENS ANDRÉ, case postale 785, 2301 La Chaux-de-Fonds. 039/28 32 95, répondeur. 132-12551

**EUST TV • HIFI • VIDEO NATEL • FAX • TELEPHONES**

**PRIX FOUS!**

Téléviseur Philips 25 ST 2451 Ecran plat 63 cm, 60 programmes, récepteur hyper-bandes, TOP-télétexte, son stéréo. 1180.- Location 52.-/m., abo. de service inclus

Novatronic CTV-1430 Ecran plat 37 cm. 39 progr. Télécommande. 299.-

Choix immense: toutes les grandes marques en stock, par exemple: BLAUPUNKT DENON FINLUX FONAL GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER SAMSUNG SANYO SONY Technics BOSE YAMAHA • Durée minimum de location 6 mois • Livraison, raccordement • Elimination des anciens appareils • Service de réparation pour toutes les marques • Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un prix officiel plus bas) La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 94 44 Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 52 05-2569-42/44

**PAVILLON DU CRÊT-DU-LOCLE**



039/26 73 44



**Vous n'en croirez pas vos yeux!**

Nous avons préparé pour vous plus de 100 véhicules d'occasion expertisés et garantis.

**Vos vacances 93 seront sans soucis!**

FORD Escort 1600i Saphir	38000 km, 5 portes	Fr. 11 800.-
OPEL Kadett 1,6i ABS	1990, 5 portes	Fr. 11 800.-
PEUGEOT 205 GREEN	blanche, toit ouvrant	Fr. 11 800.-
FIAT Uno Turbo	1990, noire, kit complet	Fr. 13 800.-
LANCIA Y10 4x4	25 000 km, 1991	Fr. 10 900.-
FORD Probe GT Turbo	rouge, climatisation	Fr. 18 000.-
FORD Sierra 2,0i CLX	28 000 km, toit ouvrant	Fr. 18 500.-
OPEL VECTRA 2,0i GL	1991, bleu métal	Fr. 15 500.-
SEAT Ibiza 1,5 GL	38 000 km, kit	Fr. 8 800.-
OPEL Corsa GSI	rouge, options	Fr. 9 500.-
FORD Sierra 2,0i CL	blanche, toit ouvrant	Fr. 9 900.-
FORD Scorpio 2,9i Ghia 4x4	1989, toutes options	Fr. 18 500.-
LANCIA Thema Turbo 16V	1990, gris quartz	Fr. 22 800.-
FORD Fiesta 1,3 CLX	17 000 km, 5 portes	Fr. 14 500.-
FORD Escort 1,6i Saphir	5 portes, gris métal	Fr. 9 500.-
FORD Sierra 2,0i Leader	1989, ABS, toit ouvrant	Fr. 11 800.-
LANCIA Delta GT 1600	1989, 5 portes	Fr. 11 800.-

ÉCHANGE - REPRISE CRÉDIT IMMÉDIAT

Leasing



LA CHAUX-DE-FONDS NEUCHÂTEL LE LOCLE

132-12007

36-800638



**MINI-ANNONCES**

**● demandes d'emploi**

**INFORMATICIEN**, 10 ans d'expérience sur gros système BULL-TDS, bases de données réseau et relationnelles, COBOL, PC, réseaux, produits Microsoft, cherche emploi à temps partiel ou mandats. Ecrire sous chiffres G 28-762491, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Homme, 28 ans, **CHAUFFEUR MÉCANICIEN POIDS-LOURD**, 8 ans d'expérience, sérieux, dynamique, désire changement de situation. Ecrire sous chiffres V 132-741229 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

**JEUNE DEMOISELLE CHERCHE EMPLOI**, au Locle ou à La Chaux-de-Fonds comme ouvrière, sommière, vendeuse ou autres. ☎ 039/31 73 46

**● immobilier**

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier piscine, **3 PIÈCES**, cuisine, cave, galetas, Fr. 699.- charges comprises. Libre 1er août. ☎ 039/26 79 38

A vendre ou à échanger contre une ville dans le val de Saint-Imier, **UN IMMEUBLE LOCATIF**, comprenant 5 appartements. ☎ 039/41 45 91, dès 19 heures.

A louer, quartier Montbrillant, **GARAGE INDIVIDUEL**. Fr. 150.-/mois. ☎ 039/23 51 51, heures repas.

A louer, La Chaux-de-Fonds, Buissons 11, **3 PIÈCES**, balcon, ensoleillé, Fr. 900.- charges comprises. ☎ 039/23 68 18, heures des repas.

Le Locle, à louer, proximité du centre, dans petit immeuble, **APPARTEMENT 5 PIÈCES**, cuisine non-agencée. Fr. 879.- + charges. Garage à disposition. Libre 1er novembre ou à convenir. ☎ 039/31 75 71

A louer au Locle, **2 ATELIERS 2 x 75 m². BUREAUX 75 m²**. ☎ 039/31 28 70

A vendre à Maïche (France), **MAISON D'HABITATION (ANCIENNE FERME)**, comprenant: 2 appartements, 1 atelier, 1 grange, terrain 13 hectares, écurie. ☎ 0033/81 64 14 84, heures des repas.

Le Locle, à louer tout de suite, **DUPLEX 3 PIÈCES**, cheminée de salon, poutres apparentes, Fr. 1050.- + charges. ☎ 077/37 28 31

La Chaux-de-Fonds, **CHERCHE À LOUER 2 1/2**. Rez-de-chaussée ou sous-sol. Mi-confort. Offre, case postale 749.

A louer, quartier des Foulets **APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES**, avec cuisine agencée, ascenseur, garages à disposition. ☎ 039/23 26 57

Renan, à louer tout de suite, **3 PIÈCES**, cuisine agencée, douche-W.-C., jardin. Situation calme, Fr. 790.- + charges Fr. 80.-, 1er mois gratuit. ☎ 039/63 15 81 (le soir).

A louer pour le 1er octobre 1993, **DUPLEX**, 6 pièces, 120 m², cuisine agencée, poêle suédois. Quartier Bois du Petit-Château. Ecrire sous chiffres E 132-740890, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

**● marché de l'occasion**

Vends **JEEP SUZUKI 410, CABRIO**. Très bon état. Expertisée, Fr. 4800.-. ☎ 039/37 12 84

**● amitié-mariage**

**MAURICIENNE EN SUISSE**, la trentaine, divorcée, taille 165 cm, bonne présentation, désire rencontrer Monsieur libre ou divorcé âge en rapport, mariage désiré si entente. Ecrire sous chiffres H 132-741095, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Veuve, 75 ans, **RECHERCHE COMPAGNON POUR AMITIÉ** et petites sorties. Voiture souhaitable. Ecrire sous chiffres H 157-708631, à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.

**● à vendre**

Proximité Morteau, **TOUT MOBILIER MAISON**. Très beau, bois précieux, cuir, différents styles. Prix intéressant. ☎ 0033/81 43 51 80 après 19 heures ou week-end.

**CHAMBRE À COUCHER**, moderne, état neuf Fr. 800.-. ☎ 039/26 71 66

Cause départ dans un home, **MOBILIER ET ARTICLES DE MÉNAGES**. S'adresser Nord 147, 1er étage Est, samedi 12 juin de 14 à 17 heures, ou ☎ 039/23 13 13 ou 039/23 13 15

**● nos amies les bêtes**

A donner, **CHATONS**, couleur pastel. ☎ 039/28 61 77

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)  
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

**Police-secours: 117**

**IMMOBILIER**

**Neuchâteloise**  
Assurances

À LOUER à La Chaux-de-Fonds  
Jaquet-Droz 12

**Appartement 2 pièces**

- Cuisine  
- Salle de bains  
Libre: 1er juillet 1993.  
Prix: Fr. 600.- charges comprises.  
☎ 038/23 54 20 / M. Leuba.

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds

**LOCAL de 90 m²**

au 2e étage, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.  
Loyer: Fr. 900.- plus Fr. 99.- pour les charges.  
Pour visiter: M. Da Nave (concièrge) ☎ 039/23 12 03.

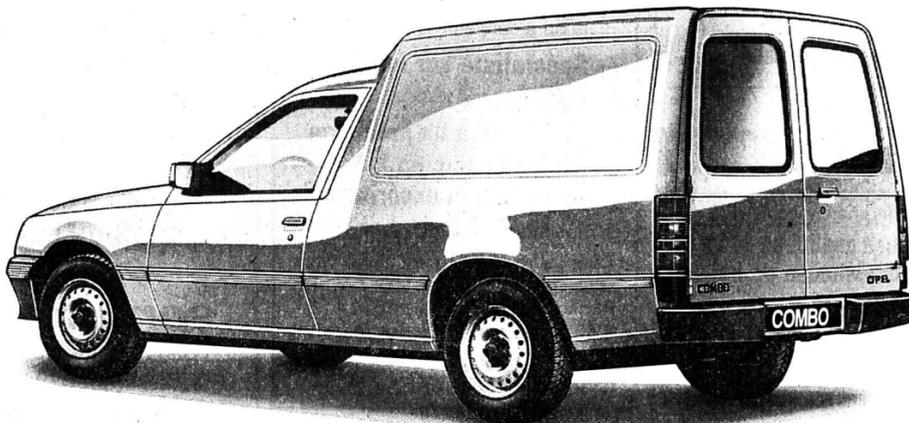
Pour renseignement et location:  
**DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA**, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61.

OPEL CAMPO 4x4 & OPEL COMBO

**DEUX TRANSPORTEURS ZÉLÉS ET FIABLES.**



Opel Campo 4x4 avec double cabine pouvant accueillir 5 personnes.



Opel Combo 1.4i, 1.6i ou 1.7 diesel.

Opel Campo 4x4, disponible avec 2 différentes cabines pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes, est un polyvalent fait sur mesure pour le travail et les loisirs. Moteur à essence 2.3 l (69 kW/93 ch) ou puissant turbodiesel de 3.1 l (80 kW/109 ch), traction intégrale enclenchable, boîte de réduction et différentiel autobloquant. Vaste surface de chargement surbaissée permettant une charge utile supérieure à 900 kg. Fiable, robuste et endurant.

Opel Combo, tel est le nom de notre deuxième fort à bras. Impressionnante, sa capacité de chargement est de 2220 l (VDA). Les battants de la porte arrière s'ouvrent à 180°. Traction avant. Moteurs économiques: 1.4i 44 kW (60 ch), 1.6i 55 kW (75 ch) ou 1.7 diesel 44 kW (60 ch).



La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villaret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

**IMMOBILIER**

A louer, centre ville  
**3 pièces**  
Fr. 890.- charges comprises  
☎ 045/74 27 44

A louer, centre ville  
**magasin/boutique**  
Env. 170 m²  
☎ 045/74 27 44

A louer, centre ville  
**3 et 4 pièces**  
Entièrement rénovés, cuisines agencées. Dès Fr. 950.-  
☎ 045/74 27 44

La Chaux-de-Fonds  
A louer tout de suite ou à convenir à la rue du Président-Wilson 15  
**appartements de 2 pièces**  
Loyer: Fr. 630.- charges incluses, ainsi qu'un

**magasin** avec arrière-magasin, chambre froide et W.-C.  
Loyer: Fr. 542.- charges incluses.  
Pour tous renseignements, veuillez vous adresser chez:  
**TRANSPLAN AG**  
Liegenschaftsverwaltung  
☎ 031/23 07 54  
Langgassstrasse 54, 3000 Berne 3  
530-3001

**CASTEL REGIE**  
☎ 038/31 78 03  
A louer à La Chaux-de-Fonds  
Rue des Bouleaux 15

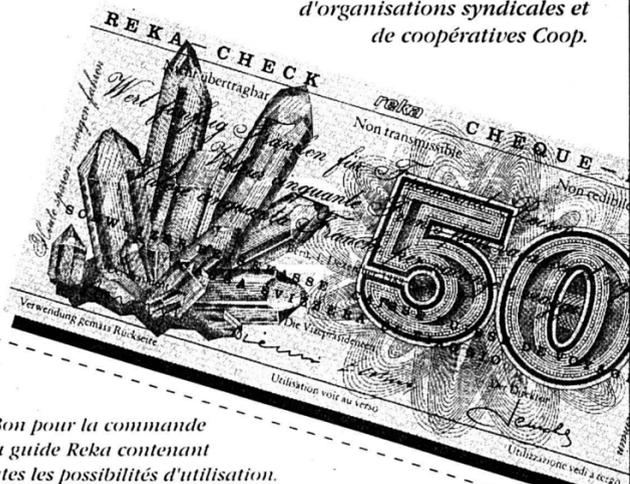
**STUDIO**  
Entièrement rénové.  
Libre tout de suite.  
Loyer: Fr. 580.- plus charges.  
Pour visiter: s'adresser à:  
M. Perrenoud,  
c/o Ducommun SA,  
☎ 039/26 00 04  
Château 23 UNPI 2034 Peseux  
UNION NEUCHÂTELOISE  
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER  
450-628

France voisine, Louhans, 125 km de Genève, à vendre ou à échanger une **maison-ferme** de 5 pièces, cave, combles transformables, garage, réduit, four à pain, terrain de 2100 m², très bonne situation. 105000 fr.s. Faire offres à case postale 109, 3960 Sierre.

**Le chèque (épargne) vacances.**

Plus de vacances pour moins d'argent, grâce aux chèques Reka.

On peut les acheter à prix avantageux auprès de beaucoup d'employeurs, d'organisations syndicales et de coopératives Coop.



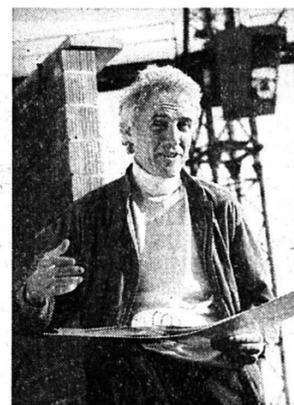
Bon pour la commande du guide Reka contenant toutes les possibilités d'utilisation.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ NPA/Localité \_\_\_\_\_  
A envoyer à: Reka, Case postale, 3001 Berne

**reka**  
Chèques

**CONSTRUIRE**

DE LA FRUSTRATION AU PLAISIR DE



«Vous devriez revoir sérieusement vos idées sur la construction.»

Mario Bernasconi  
prop. de Marex SA Bienne/Develier

Celui qui baisse les bras passe à côté de l'essentiel: c'est le moment de construire, car jamais la construction n'a été aussi avantageuse. Quant à nous, nous mettons tout en œuvre pour satisfaire clients et promoteurs. Mettez-nous à l'épreuve et venez voir notre exposition de cuisines, salles de bains, carrelages et boiserie. Merci de nous annoncer votre venue au 032 42 32 42.



C'est le moment de construire!

Hippisme - PMUR: dès mardi, les parieurs pourront jouer au 2sur4

# «Pour gagner plus que souvent»

Les caciques du PMU ne sont jamais à court d'idées. Dès mardi 15 juin, les turfistes français et romands auront la possibilité de tester un nouveau pari sur les courses de chevaux — uniquement sur celles servant de support au Tiercé, Quarté+ et Quinté+ — pari appelé le 2sur4. «Au 2sur4, on gagne plus que souvent» affirme le slogan publicitaire du «bébé» qui a été présenté lundi à Paris à la presse spécialisée.

Par  
Gérard STEGMÜLLER

Plus simple, tu meurs! C'est d'ailleurs le but avoué des responsables du PMU. Souvent, les paris sur les courses de chevaux, avec leurs multiples combinaisons et possibilités, peuvent tempérer l'enthousiasme de monsieur tout le monde qui désirerait mettre le plus d'atouts de son côté.

Avec le 2sur4, plus besoin de prendre congé l'après-midi pour remplir son ticket. Que non. Au 2sur4, le parieur gagne si les deux chevaux qu'il a sélectionnés figurent parmi les quatre premiers, quelle que soit leur place. Concrètement: les quatre premiers chevaux d'une course sont le 19-4-15-3. Les tickets gagnants sont le 19-4, 19-15, 19-3, 4-15, 4-3 et 15-3. Au 2sur4, le parieur possède au total six possibilités de gagner. La mise de base de ce nouveau jeu est de 5 francs. Le parieur peut jouer jusqu'à vingt fois la mise.

## RAPPORT UNIQUE

Principal «attraction» du 2sur4: son rapport unique. Que vous désignez deux favoris ou deux outsiders, le gain sera identique. Il ne sert donc à rien de prendre des risques. Selon des simulations informatiques réalisées sur des courses réelles qui se sont déroulées plusieurs années en arrière, le parieur peut escompter un rapport moyen de l'ordre de 40 francs pour 5 francs misés.

Ça, c'est la base. Mais s'il le souhaite, le turfiste peut aug-

menter ses chances de gagner en jouant au 2sur4 combiné et le 2sur4 avec champ réduit. Nous n'allons pas entrer dans les détails. Dès maintenant, chez tous les dépositaires PMU de Suisse romande (77), des brochures sont à la disposition des clients. Et comme ce fut le cas lors de l'apparition du PMUR (juin 1991), les responsables des dépôts se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes les questions.

## UN BON APPRENTISSAGE

Après l'introduction du Quinté+ (1989), dont l'objectif était avant tout de séduire une nouvelle clientèle en offrant des rapports élevés, le 2sur4 répond à une attente des parieurs selon une vaste étude effectuée à travers toute la France.

Toujours selon lesdites études de marketing, près de 80% des joueurs trouvent le 2sur4 intéressant et déclarent qu'ils y joueront certainement. Ces démarches ont surtout montré que les parieurs vont intégrer le mécanisme du 2sur4 dans leur stratégie de jeu, principalement comme pari de couverture.

Reste que le 2sur4 vise principalement les nouveaux joueurs, les non-initiés au turf. Et sur ce point, le PMU ne s'en cache pas. Il faut ratisser large, allécher le plus possible de nouveaux parieurs. D'ailleurs, parmi les huit atouts que les responsables du PMU affublent au 2sur4, il y a celui qui dit que le 2sur4 constitue un très bon apprentissage pour le monde des courses. Bref, si on ne gagne pas une fois ou l'autre au 2sur4, on a meilleur temps de gratter des billets!

Parmi les «professionnels» du monde des courses, les réactions à l'annonce de ce nouveau jeu au rapport modeste et événementiel (quatre fois par semaine, les jours fériés en sus) sont plutôt mitigées. Mis à part le fait qu'il peut servir de couverture — on tente le coup au Quinté+, on assure au 2sur4 —, ces stratégies du turf ne trouvent rien de mirabolant au nouveau jeu du PMU. «A quoi bon se lever le matin (réd: on peut jouer au 2sur4 jusqu'à 13 heures) pour ramasser quelques thunes» nous a glissé l'un d'eux?

Ben voyons: pour jouer le lendemain au Tiercé, Quarté+ et Quinté+ où là, les gains sont nettement plus alléchants.

Il faut bien commencer à un bout, non? G.S.



Encore du «boulot» pour les turfistes

Le tout est de savoir si le nouveau jeu du PMU va les brancher... (Team Reporters)

Il y a un an - Invités de la dernière heure, les Danois ne manquent pas leur entrée dans l'Euro 92. A Malmö, ils partagent en effet l'enjeu avec l'Angleterre, au terme d'une rencontre animée, à laquelle il n'aura finalement manqué que les buts. (Imp)

Football

## L'Europe s'éloigne



Grâce à une réussite du Brésilien Adriano (photo Impar-Galley), NE Xamax est venu à bout de Servette hier soir aux Charmilles (1-0). Cet échec compromet singulièrement les chances de qualification européennes des Genevois.

Page 11

Cyclisme

## Baffi: et de trois

Après Rieti (2e étape) et Palerme (8e), voici Adriano Baffi également vainqueur de la 18e étape, Sampeyre - Fossano, 148 km. Cette troisième victoire fait du coureur de l'équipe Mercatone Uno le «roi des sprinters» du 76e Tour d'Italie.

Page 13

Portrait

## En toute modestie

Pour le plaisir, rien que pour le plaisir. Ils sont de plus en plus rares à s'adonner à un sport en faisant abstraction de l'esprit de compétition. C'est pourtant le cas du gymnaste André Tschumy.

Page 14

Concours de Boveresse: le championnat cantonal à la clé

## Bernhard en embuscade

Qui succédera à Francis Oppliger? Les candidats au titre de champion cantonal sont nombreux, mais la Neuchâteloise Stéphanie Bernhard et son «Astérix IV» paraît la mieux placée pour conquérir cette couronne dimanche après-midi à Boveresse.

Si la finale du championnat neuchâtelois des cavaliers régionaux sera le clou du Concours hippique de Boveresse, elle ne constituera pas l'unique intérêt de cette manifestation.

En effet, dès cet après-midi (14 h), les épreuves d'ouverture mériteront le déplacement. Quelques ténors se déplaceront sur le paddock du Val-de-Travers pour se disputer la victoire sur les deux parcours M I et les deux de L II. On retiendra surtout les noms de Michel Pollien et Gian-Battista Lutta qui seront concurrencés par la famille Schneider, Shanon Manini et Thomas Balsiger. En tout, 110 départs seront donnés lors de cette première journée.

Demain, les régionaux envahiront la place de concours dès 7 h

du matin. Stéphanie Bernhard et quelques autres prétendants au titre cantonal s'attacheront surtout à prendre leurs marques car dimanche après-midi dès 15 h 30, après les épreuves R I et libre, la lutte sera serrée lors de la finale cantonale.

Une finale qui sera marquée par l'absence du champion en titre, Francis Oppliger, blessé. Largement en tête du classement qualificatif, celui de la Coupe neuchâteloise qu'elle remporte du même coup, Stéphanie Bernhard est donc la favorite logique.

Pour empêcher la Neuchâteloise de remporter son second sacre cantonal après celui de 1990, les Ligniéroises Anne-Christine Zbinden et Brigitte Stauffer auront fort à faire. Le danger pourrait aussi venir de la Chaux-de-Fonnière Virginie Bonnet et de quelques autres outsiders parmi les 25 qualifiés. Cette épreuve se déroulera sur deux manches et un barrage pourrait avoir lieu pour départager les cavaliers figurant aux trois premières places. J.C.

## Un nouveau ticket

Indiquez ici les chevaux															Indiquez ici combien de fois vous jouez la mise																				
<b>1<sup>er</sup> PARI →</b>															<b>2<sup>e</sup> PARI →</b>																				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	X	1	2	3	4	5	10	20	50	100	200
<b>2 sur 4</b>															<b>Au 2 sur 4, on gagne plus que souvent!</b>																				

**2 chevaux parmi les 4 premiers de l'arrivée, c'est gagné!**

**POUR JOUER**  
choisissez les numéros de vos chevaux et le nombre de fois que vous jouez la mise  
2 chevaux = 5 Fr.  
Remplissez les cases correspondantes sur la ligne du 1<sup>er</sup> pari.

Champ réduit

Pour le 2sur4, le PMU a imaginé un ticket tout en couleurs, unique et spécifique à ce pari. Selon la Loterie romande, ce ticket «est amusant, esthétique et novateur, particulièrement simple à remplir.

Il a tout pour plaire aux parieurs et les attirer irrésistiblement vers ce nouveau pari.»

A voir. D'ici la fin de l'année, les chiffres décideront oui ou non de la survie du 2sur4. G.S.

## CITRON PRESSÉ

### Quels vieillards serons-nous?

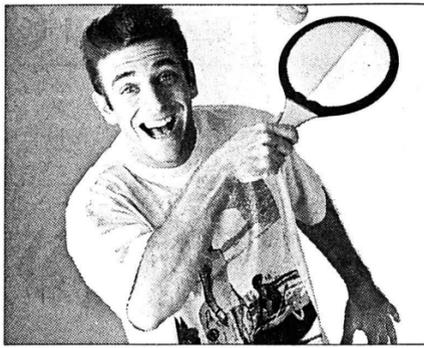
Avant il y avait cette image à la Ramuz de la vieillesse finissante, accoudée au vieux banc de bois, grignotant les derniers rayons et la tendre chaleur d'un soleil au soir de l'été. Les vieux étaient alors bien à leur place, immobiles parce que fatigués d'avoir vu leur corps tant donner pour donner à manger à leur famille. La génération qui vieillit après celle du banc de bois dans le village est prise entre deux feux. Elle a trimé dur au sortir de la guerre et bien après encore pour consommer avec la parcimonieuse jouissance qu'on lui connaît. La retraite a sonné, payée suffisamment tôt dans l'existence de quelques-uns pour qu'ils voient leur corps point trop usé commencer de tutoyer une activité sportive.

Le jogging, la marche ont rassemblé en quelques années une cohorte incroyable d'être humains du troisième âge, à qui la vie avait fait le cadeau d'un supplément de vitalité. Puis l'on s'est aperçu que ces gens-là voyaient eux aussi clignoter le feu rouge des alertes cardiaques, des accidents sportifs qui cassent des os devenus trop fragiles pour l'exercice à trop haute dose. Ils ont commencé trop tard, trop fort peut-être cette carrière de sportif

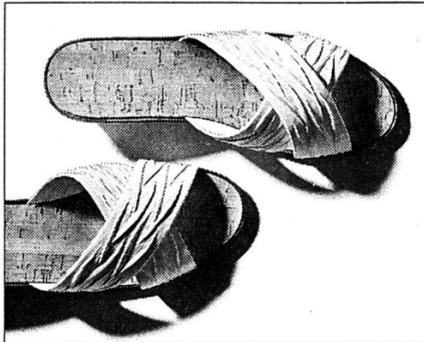
dynamique à cheveux blancs. Ils ont manqué d'entraînement. Parce que leur existence d'adultes cotisant à l'AVS n'était pas encore occupée durant les loisirs par ce culte du corps et de l'esprit qui donne à courir en cette fin de siècle à un nombre incroyable d'hommes, de femmes et d'enfants.

Alors quels vieillards serons-nous, nous qui courons, nageons, pédalons, gymnastiquons comme jamais on l'aura vu faire sur cette planète — la planète côté nantis, comme de bien entendu. Verrons-nous les maisons pour personnes âgées, les homes non médicalisés organiser leur bout de marathon? A cause de la verdure bien entraînée d'une majorité de pensionnaires? Verrons-nous nos collègues de chambrées délaissés la partie de cartes d'un après-midi pluvieux pour partir à la découverte pédestre d'un bout de ce pays? Verrons-nous les Services sociaux concernés vendre des passeports-vacances du troisième voire du quatrième âge, histoire d'occuper utilement les longues semaines de l'été des vieux qui n'ont pas dit leur dernier mot, éteint leur curiosité et franchi leur dernier kilomètre?

Ingrid



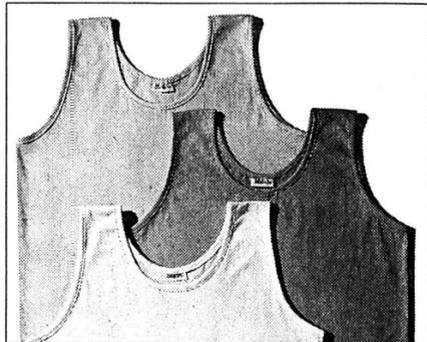
T-shirt, coton, diverses impressions, S-XL. 10.-  
Jeu de plage 10.-



Mule dames, synthétique/liège,  
noir ou blanc 10.-



Articles de voyage Denim, douche-shampooing 100 ml,  
déodorant 55 ml et après-rasage 50 ml 10.-



Tops dames, coton,  
divers coloris, S,M,L. Lot de 3, 10.-



Shorts boxer hommes, coton,  
divers coloris et dessins, S-XL. Lot de 2, 10.-



T-shirt, coton, divers coloris et dessins, S,M,L. 10.-  
Radio Diamant, OM/FM, 6 mois de garantie 10.-



Jolis ensembles pour enfants, pur coton,  
divers dessins et coloris. L'ensemble 10.-



T-shirt maxi, coton, 128-164. 10.-  
Shorts, coton, imprimé ou uni, divers coloris 10.-

# 10.

NI PLUS NI MOINS!



Top ou shorts, coton,  
divers dessins, S,M,L. 10.-

44-600

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

## VACANCES - VOYAGES

**autocars voyager giger**

Dimanche 13 juin dép.: 10 h 30  
NET Fr. 55.-

**PROMENADE AVEC REPAS  
FILETS DE PERCHE**

JUILLET. Voyage de neuf jours du  
samedi 17 au dimanche 25 juillet  
**PRAGUE, VIENNE, BUDAPEST**  
Hôtels sélectionnés - Guides locaux  
Soirée folklorique - Spectacle à  
Prague, etc. Fr. 1830.- tout compris  
par personne  
en chambre à deux lits  
Programme détaillé à disposition

Tous nos départs se font aussi  
depuis Le Locle

Inscriptions:  
**AUTOCARS - VOYAGES GIGER SA**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 75 24  
Fax ☎ 039/23 47 82 132-12184

## DIVERS

132-12385  
**tout pour la vue...**  
**novoptic**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 51  
Immeuble Richemont  
☎ 039/23 39 55

Achète  
**VOITURES**  
pour pièces  
Vend pièces de  
rechange, pneus  
neufs et occasions  
ANKER Démolition  
2065 Savagnier  
☎ 038/53 26 76  
Fax 038/53 57 49  
450-344

## AMIS SPORTIFS

Je me tiens à votre disposition pour  
**Massages - Relaxation  
Réflexologie**

☎ 039/26 61 50 (12 h 30 à 12 h 45  
et le soir dès 18 heures)

132-12279

La nouvelle Rover 220 GTi.



Elle cherchera vainement son équivalent, avec son puissant moteur 2 litres (136 ch), son ABS, son toit coulissant électrique, ses sièges cuir/tissus et un riche équipement de série. Version 3 ou 5 portes au choix. Une voiture est à votre disposition, venez l'essayer sans tarder!

## GARAGE BÉRING ET CO

Fritz-Courvoisier 34  
2300  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/284 280



132-12064

Mary Higgins Clark

## La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel  
et Sciaky presse, à Paris

A l'instant même, le téléphone sonnait chez les parents de ces jeunes gens, les informant que leurs enfants ne rentreraient pas à la maison.

Richard parcourut son salon du regard. Il était agréablement meublé d'un vaste canapé, de larges fauteuils, d'un tapis d'Orient dans les tons bleus et bruns, d'une bibliothèque encastrée et de solides tables en chêne qui embellissaient autrefois la

maison d'un de ses ancêtres de la Nouvelle-Angleterre. Des aquarelles représentant des scènes de marine étaient accrochées avec goût sur les murs. Richard soupira. Sa confortable chaise longue en cuir était près de la bibliothèque. Il avait pensé se préparer un dernier verre et lire une heure avant d'aller se coucher. Au lieu de cela, il décida de se rendre à la morgue pour y accueillir les parents quand ils viendraient identifier leurs enfants. Dieu sait que l'on ne pouvait pas faire grand-chose pour ces gens, mais Richard savait qu'il se sentirait mieux s'il essayait.

Il ne regagna pas son appartement avant quatre heures du matin. En se déshabillant, il se demanda si son travail ne finissait pas par trop l'affecter. Ces gosses étaient dans un triste état; l'impact du choc avait été terrible. Une fille en particulier lui

fendait le cœur. Elle avait des cheveux bruns, un nez fin et droit, et même morte, elle restait gracieuse.

Elle lui rappelait Katie.

Il frémit à nouveau à l'idée qu'elle avait eu un accident de voiture lundi soir. Il lui sembla qu'ils avaient progressé d'une année-lumière pendant ces deux heures passées ensemble hier soir au restaurant.

De quoi avait-elle peur, la pauvre petite? Pourquoi n'arrivait-elle pas à se détacher de John DeMaio? Pourquoi ne pouvait-elle pas dire «Merci pour le souvenir» et se remettre en route?

En se couchant, il se sentit amèrement réconforté à la pensée d'avoir pu apporter un peu de consolation aux parents. Il avait pu leur assurer que leurs enfants étaient morts sur le coup, qu'ils ne s'étaient sans doute rendu compte de rien.

Il dormit d'un sommeil agité pendant deux heures et fut à son bureau vers sept heures. Quelques minutes plus tard, on lui annonça qu'une vieille dame s'était pendue dans un quartier en démolition de Chester, une petite ville tout au nord du comté. Il se rendit sur les lieux. La morte avait quatre-vingt-un ans et l'aspect frêle d'un oiseau. Une note était épinglée à sa robe. *Il ne me reste plus personne. Je suis trop malade et fatiguée. Je veux retrouver Sam. Pardonnez-moi de vous causer des ennuis.*

La note lui fit penser à un détail qui l'avait tracassé. D'après tout ce qu'on lui avait dit sur Vangie Lewis, c'était le genre de femme à laisser une note pour expliquer son acte ou en rejeter la responsabilité sur son mari, si elle s'était supprimée.

(A suivre)

Football - LNA, tour final: NE Xamax vote contre un Servette européen

# Pas de fête aux Charmilles

● **SERVETTE - NE XAMAX 0-1 (0-1)**

«Attendez l'orage, lui seul peut sauver Servette.» La réflexion acerbe d'un quidam mesurait toute l'impuissance des Servettiens face à NE Xamax. Les hommes de Ilija Petkovic avaient leur destin entre leurs mains. Une victoire les qualifiait définitivement pour la Coupe d'Europe. Mais voilà, les Xamaxiens ont voté contre l'Europe servettienne!



**Un coup pour rien**

La tête de Gertschen, au milieu de Ramzy et Fasel, ne fera pas de dégâts. (Keystone)

**DES ÉLOGES POUR CORMINBOEUF**

Empruntés, amorphes, à l'image de Gertschen, de Mielcarski et même d'Anderson, les Servettiens ne se créèrent pas moins quelques belles chances de but.

Sous l'impulsion de Neuville, qui, seul, émergea au milieu du terrain puis à la pointe de l'attaque lorsque le Polonais, absent, disparut définitivement.

Mais ils galvaudèrent toutes ces occasions. Une histoire de

malchance, mais aussi de maladresses. A laquelle prirent part Gertschen, Mielcarski, Neuville et surtout Anderson dans une noire soirée.

Bref, l'énorme domination servettienne, nonante minutes

durant, demeura stérile. Et NE Xamax, qui connut une réussite maximum, risque de priver les Servettiens de l'Europe après lui avoir, à l'époque, fait perdre le titre national. La dure loi du sport...

Mais relevons tout de même les mérites de quelques Xamaxiens. Dominés, mais vainqueurs. Corminboeuf a réalisé un match parfait, Ramzy, libero d'une classe exceptionnelle, a régné en défense et Negri se révéla extrêmement «présent» durant toute la rencontre. Une qualité que relevait Ulli Stielike: «Voilà qui me paraît fort encourageant pour la saison prochaine. Tout comme la performance de l'équipe qui a œuvré avec beaucoup de professionnalisme. Nous n'avions pas de cadeau à faire. J'ai apprécié le fait que tous l'aient compris. Et je mettrai particulièrement en évidence Corbinboeuf qui s'est montré tout simplement sensationnel.» (jac)

## CLASSEMENT

1. Aarau	13 9 3 1	20- 6 33 (12)
2. Young Boys	13 5 3 5	15-15 27 (14)
3. Servette	13 5 2 6	15-18 26 (14)
4. Zurich	13 5 4 4	13-12 26 (12)
5. Lugano	13 6 2 5	19-14 25 (11)
6. Sion	13 4 2 7	16-21 23 (13)
7. NE Xamax	13 4 4 5	15-15 23 (11)
8. Lausanne	13 3 2 8	11-23 20 (12)

## PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 12 juin. 20 h: Aarau - Servette. Lausanne - Young Boys. NE Xamax - Sion. Zurich - Lugano.

**Charmilles:** 4800 spectateurs. Arbitre: M. Meier (Wettingen).

But: 4e Adriano 0-1.

Servette: Pascolo; Djurovski; Stiel, Schepull, Rey, Schällibaum; Ohrel, Neuville, Gertschen (58e Baumann); Mielcarski (42e Aeby), Anderson. NE Xamax: Corminboeuf; Ramzy; Fasel, Negri, Fernan-

dez; Henchoz, Perret (84. Froidevaux), Adriano (78. Hotz), Wittl; Manfreda, Bonvin.

Notes: Servette évolue sans Sinval, Duchosal (blessés) et Renato (suspendu), alors que NE Xamax s'aligne sans Rottenbühler, Cravero, Delay et Sutter (blessés). Avertissement à Negri (8e).

## FCC: les mêmes!

C'est désormais officiel: le FCC version 1993/1994 aura pratiquement le même visage que celui qui vient de culbuter en première ligue. «Tout le monde a résigné» se félicite Eugenio Beffa. Tout le monde à deux exceptions près pourtant:

Sébastien Jeanneret «descendra» à NE Xamax, voire à Servette et Erik Villars s'en ira sous les drapeaux. Enfin, les dirigeants de La Charrière annoncent la venue de Francis Meyer qui portait jusqu'ici les couleurs de Bôle. (Imp)

## Course d'orientation - Deuxième nationale A

### Neuchâtelois placés

Récemment, les orienteurs suisses se sont retrouvés dans une forêt proche de Morat pour la deuxième épreuve nationale A de la saison. Cette compétition s'est déroulée par une température estivale et un magnifique soleil.

devant une forte concurrence. Toutes deux sont ainsi sélectionnées pour une compétition internationale en Tchèque, à la fin du mois.

En hommes 40 ans, les frères Cuche, Jean-Luc et Henri, ont respectivement pris les deuxième et troisième places.

## CLASSEMENTS

**D16:** 2. A Juan (CO Chenau). 12. S. Schürch (CO Calirou). **D45:** 11. A.-M. Monnier (CO Calirou). **H18:** 11. O. Villars (CO Chenau). **H20:** 7. S. Lauenstein (CO Chenau). 12. S. Blaser (CO Calirou). **HB:** 5. R. Zimmermann (CO Chenau). **H40:** 2. J.-L. Cuche. 3. H. Cuche. 11. A. Juan (CO Chenau). 44. J.-C. Guyot (CO Caballeros). 54. M. Stauffer (CO Chenau). 55. D. Villars (CO Chenau). **H50:** 32. F. Schürch (CO Calirou). 57. B. Monnier (CO Calirou). 71. C. Mermoud (CO Chenau). (sb)

## ANF

### Tous les matches

#### TROISIÈME LIGUE

FINALE (pour désigner le champion neuchâtelois)

Vendredi

19.30 Saint-Imier - Le Landeron (à La Sagne)

BARRAGE (entre les deux équipes respectivement classées deuxième de leur groupe afin de désigner l'équipe barragiste pour une promotion éventuelle et supplémentaire)

Dimanche

09.45 Deportivo - Trinacria (à La Sagne)

#### QUATRIÈME LIGUE

BARRAGE (entre les deux équipes respectivement classées premières de leur groupe afin de désigner l'équipe promue en 3e ligue)

Dimanche

09.45 Bevaix Ia - Bér.-Gorg. Ib (aux Gen.-s/-Coffrane)

#### CINQUIÈME LIGUE

BARRAGE (entre les deux équipes respectivement classées premières du groupe 3 afin de désigner l'équipe promue en 4e ligue et l'équipe classée deuxième)

Dimanche

09.45 Buttes - La Sagne III (à La Brévine)

BARRAGE (entre les deux équipes classées deuxièmes du groupe 1. Le vainqueur est qualifié pour la poule finale des équipes classées deuxièmes pour la promotion en 4e ligue)

Dimanche

09.45 R. Espagnol - Boudry III

## PMUR

Hier à Auteuil, Prix de la Gualès de Mezaubran.

Tiercé: 12 - 7 - 5.  
Quarté+: 12 - 7 - 5 - 6.  
Quinté+: 12 - 7 - 5 - 6 - 2.

#### Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 374,90 fr.  
Dans un ordre différent: 51,50 fr.

Quarté+ dans l'ordre: 2039,00 fr.

Dans un ordre différent: 170,80 fr.

Trio/Bonus (sans ordre): 10,50 fr.

#### Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 19.596,40 fr.

Dans un ordre différent: 132,00 fr.

Bonus 4: 26,40 fr.

Bonus 3: 7,80 fr.

## US Cup: les Etats-Unis s'offrent l'Angleterre

### La tête de Graham Taylor mise à prix

● **ÉTATS-UNIS - ANGLETERRE 2-0 (1-0)**

Thomas Dooley et Alexi Lalas ont permis aux Etats-Unis d'écrire une page historique de leur soccer. Quarante-trois ans après l'exploit du Mondial au Brésil, où ils avaient déjà pris le meilleur sur l'équipe à la rose (1-0), les Américains ont en effet battu l'Angleterre 2-0 lors de la deuxième rencontre de l'US Cup.

Ce nouvel échec de l'équipe d'Angleterre, qui intervient après un résultat nul en Pologne (1-1) et une défaite en Norvège (0-2) en matches éliminatoires de la World Cup 94, a relancé la campagne de presse contre l'homme jugé responsable de tous les maux: le sélectionneur national Graham Taylor.

Les journaux de Londres, qui considèrent que Taylor, en poste

depuis 1990, est le responsable numéro un de la déroute de l'équipe nationale, demandaient hier sans détour son départ. Ils l'accusaient notamment d'être la cause de la retraite internationale de Gary Lineker et d'ignorer le talent de Chris Waddle.

«Maintenant, Taylor doit s'en aller» écrivait le Sun. «Mort ou vif, nous voulons le hors-la-loi du football anglais» renchérisait le Daily Mirror.

Mais Graham Taylor est décidé à résister à toutes les attaques dont il fait l'objet depuis plusieurs semaines. «Je ne partirai pas, dit-il. J'ai appris à me battre. Il y a des moments dans la vie qui ne sont pas agréables. Mais il faut savoir lutter et tenir bon en attendant des jours meilleurs.»

Graham Taylor, 48 ans, a été joueur au poste d'arrière au ni-

veau national entre 1962 et 1972 avant d'embrasser la carrière d'entraîneur à 28 ans. Il a succédé à Bobby Robson au poste d'entraîneur national en juillet 1990.

Depuis que Graham Taylor a pris en main l'équipe nationale, l'Angleterre a gagné 16 fois, obtenu 12 résultats nuls et perdu 5 fois seulement.

Foxboro: 37.650 spectateurs. Buts: 42e Dooley 1-0. 71e Lalas 2-0.

Etats-Unis: Meola; Armstrong, Lapper, Doyle, Agoos, Clavijo; Dooley (69e Lalas), Harkes, Ramos (82e Jones); Wegerle, Wynalda (61e Stewart).

Angleterre: Woods; Dixon, Pallister, Palmer (61e Walker), Dirigo, Batty; Ince, Sharpe, Clough; Ferdinand (35e Wright), Barnes. (si)

Les Allemands, fidèles à eux-mêmes, se sont battus jusqu'au bout

### Le Brésil menait 3-0!

● **BRÉSIL - ALLEMAGNE 3-3 (3-0)**

Le Brésil a partagé l'enjeu avec l'Allemagne, dans le cadre de l'US Cup, à Washington. Après leur victoire en décembre (3-1) à Porto-Alegre, les hommes de Carlos Alberto Parreira ont dominé les champions du monde en titre en première mi-temps, en leur infligeant une belle leçon de réalisme.

Dans cette opposition des styles, le football spectacle a eu la part belle: les artistes étaient inspirés, les Allemands ont transpiré! Mais à la faveur d'une réaction salutaire, les hommes de Berti Vogts ont réussi à rétablir la parité à la dernière minute de jeu.

Sous l'impulsion de Dunga flamboyant, Careca et Luizinho en verve, les Brésiliens ont déployé un jeu empreint de toute l'élégance qui les caractérise et

semblait pouvoir venir à bout d'une formation allemande bien empruntée.

A la 13e minute, Dunga et Luizinho unissaient leurs efforts, avec la complicité d'Helmer, pour ouvrir le score de manière tout à fait logique. En face, l'Allemagne tentait bien de donner la réplique, mais Klinsmann, trop isolé à la pointe de l'attaque, n'était que rarement sollicité.

A la 33e minute, Careca transformait un penalty consécutif à une faute d'Helmer sur Elivelton. Six minutes plus tard, Careca, encore lui, adressait une ouverture lumineuse à l'adresse de Luizinho. Le sociétaire de Vasco de Gama portait l'estocade.

A dix minutes du terme de la partie, l'Allemagne reprenait toutefois espoir. A la suite d'une mésentente de la défense brési-

lienne, Möller trouvait la faille. Les champions du monde puisèrent alors dans leur ultimes ressources et virent leurs efforts récompensés, sous la forme du but égalisateur de Klinsmann, servi par Strunz, dans les dernières secondes.

Washington: 40.000 spectateurs.

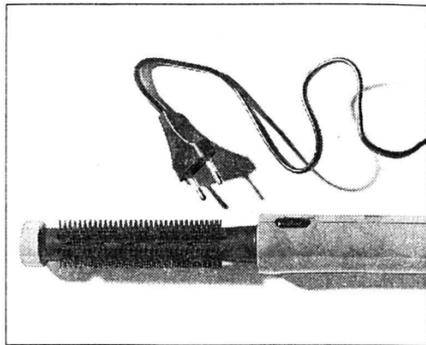
Buts: 13e Helmer (autogoal) 1-0. 33e Careca (penalty) 2-0. 39e Luisinho 3-0. 66e Klinsmann 3-1. 80e Möller 3-2. 90e Klinsmann 3-3.

Brésil: Taffarel; Jorginho, Julio Cesar, Marcio Santos, Branco; Dunga, Luizinho, Rai, Elivelton (71e Cafu); Valdeir (64e Almir), Careca.

Allemagne: Köpke; Buchwald; Kohler, Helmer; Effenberg, Matthäus Möller, Zorc (58e Strunz), Sammer (46e Riedle), Ziege (74e Schulz); Klinsmann. (si)



T-shirt et shorts, coton, divers coloris, imprimé, S-XL. Ensemble 20.-



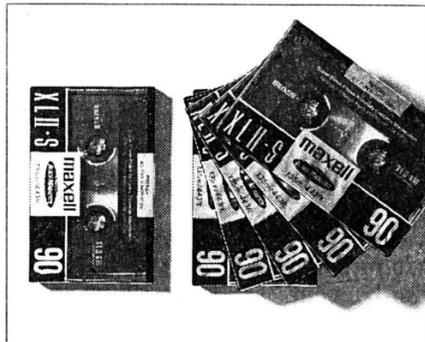
Fer à friser Trisa, brosse à cheveux soufflante 150 w, 1 an de garantie 20.-



Blouse dames, coton, divers coloris, imprimé, S,M,L. 20.-



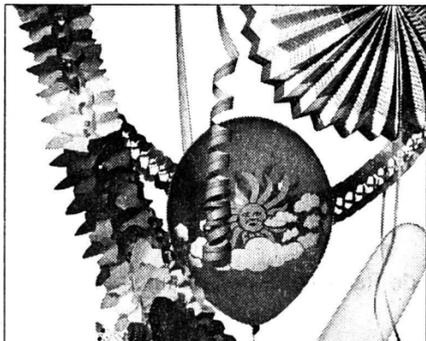
T-shirts dames, coton, divers coloris, S,M,L. Lot de 3, 20.-



Cassettes audio, Maxell XL-II 5 C 90, position chrome. 6 pièces 20.-



Chemise polo hommes, coton, divers coloris, S-XL. Lot de 2, 20.-



Articles de fête, couleurs de l'arc-en-ciel, 35 pièces 20.-



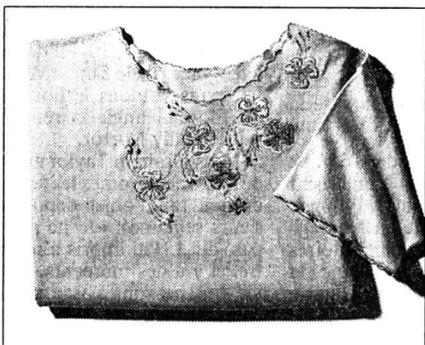
Top et jupe, coton/viscose, pink ou bleu, 128-152. Ensemble 20.-

# 20.

NI PLUS NI MOINS!



Maillot de bain, polyamide/élasthanne, divers coloris, S,M,L. 20.-



T-shirt avec paillettes et perles, coton, divers coloris, S,M,L. 20.-

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

Veuillez me verser Fr. ....  
 Je rembourserai par mois env. Fr. ....  
 Nom .....  
 Prénom ..... Date de naissance .....  
 Rue ..... No .....  
 NP/Domicile .....  
 Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

**039 - 23 16 12**  
**Xprocrédit**

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

**DIVERS**

**Airwell**  
 VOTRE CONFORT DU BOUT DES DOIGTS!

CLIMATISATION  
 FIXE ?

CLIMATISATION  
 MOBILE ?

**HUBER AIR CONDITIONNÉ S.A.**  
 6, via Monnet - 1214 Vernier-Genève  
 Tél. 341 18 00 (022)

**ROYAL LIT**

Spécialiste du lit électrique  
 Reprise de votre ancienne literie aux meilleures conditions

Serre 3  
 Chaux-de-Fonds  
 470-27

**Hotel \*\*\* Ecureuil**  
 1884 VILLARS 1250 m

RESTAURANT - PARKING - JARDIN  
 Chambres à 2 lits avec salle de bains/W.-C., téléphone direct, TV, radio, terrasse au soleil, avec ou sans cuisine, dès

**Fr. 54.-**

par personne, par jour, inclus petit déjeuner.  
 Réductions: piscine, patinoire, centre de tennis.  
 300 km de promenades balisées.

720-211069/4x4  
**Fam. Ch. Seeholzer ☎ 025/35 27 95**

**Citroën ZX 1,9i Volcane**  
 5 Tüng, Kat., Jg. 2.92, 4000 km, silber-met., 5-Gang, el. Schiebedach, Radio, ZV, Servolenkung, Alu-Felgen, Garantie, Neupreis über Fr. 27.000.- jetzt Fr. 19.900.-.

Tel. 331 61 61.

**DEMANDES D'EMPLOI**

**HORLOGER-RHABILLEUR**  
 cherche changement de situation. Poste à responsabilité, secteur: SAV, contrôle, fabrication. Parle couramment l'anglais. Ecrire sous chiffres H 157-708569 à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.

**MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
 Demande de dérogation au règlement d'urbanisme

En application du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (RELCA) du 15 avril 1987, articles 10 et suivants, le Conseil communal met à l'enquête publique la demande de dérogation suivante:

**Art. 163 RU: dépassement de l'indice d'emprise au sol de 28% au lieu de 20%**

présentée pour le projet de construction de trois garages, sur l'article 3042 du cadastre des Eplatures, rue des Primevères 8.

Les plans peuvent être consultés à la Police des constructions, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, pendant 20 jours soit jusqu'au 30 juin 1993, délai durant lequel tout intéressé peut adresser une opposition écrite et motivée au Conseil communal.

**CONSEIL COMMUNAL**  
 132-12406

**ÉMILIE**  
 Voyant  
 de père en fils.  
 Cartes indiennes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.  
 Tél. 039 23 03 22.  
 22-885 4x4

**BENFINA**  
 Crédits rapides et sûrs  
 ☎ 038/25 37 45  
 ou 037/26 82 10  
 Ecluse 61  
 2000 Neuchâtel  
 28-1356

**MARCHE DE L'OCCASION**

**LES OCCASIONS DE PREMIÈRE MAIN.**

**VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE D'OCCASIONS AU 1er ÉTAGE, AU SEC ET AU CHAUD!!!**

<b>ALFA ROMEO</b>		
33 1.7 ie	89	Fr. 9 800.-
33 1.7 16V Elegant	92	Fr. 18 900.-
75-3.0 America	89	Fr. 17 900.-
GTV 6 2.5	86	Fr. 10 500.-
155 2.0 TS + options	92	Fr. 26 500.-
164 3.0 V6 cuir, jantes alu	88	Fr. 22 900.-
<b>AUSTIN</b>		
Maestro 1.3	84	Fr. 4 500.-
<b>CHEVROLET</b>		
Mobil Traveler Motorhome		Fr. 35 800.-
<b>CHRYSLER</b>		
ES 2.5, turbo, climat.	90	Fr. 15 600.-
Saratoga 3.0 V6, climat.	90	Fr. 17 800.-
Le Baron coupé, climat. cuir	91	Fr. 27 500.-
Voyager AWD LE climat., cuir 4x4	92	Fr. 41 800.-
<b>FIAT</b>		
Panda 4x4 ie Cisley	88	Fr. 8 500.-
<b>FORD</b>		
Orion 1.6 Ghia	86	Fr. 7 300.-
Sierra 2.0i CLX, ABS	90	Fr. 17 500.-
Sierra XR 4x4 2.9i, ABS	90	Fr. 19 800.-
<b>JEEP</b>		
Cherokee Euro	88	Fr. 21 900.-
Cherokee Limited ABS, climat. cuir	92	Fr. 42 900.-
Cherokee Navy	92	Fr. 42 900.-
<b>LANCIA</b>		
Prisma 1500	85	Fr. 4 500.-
Dedra 2.0 ie	91	Fr. 21 500.-
Thema Turbo 16V ABS, t.o.	90	Fr. 25 800.-
<b>MERCEDES</b>		
350 SLC coupé	78	Fr. 17 500.-
280 SE aut. t.o	80	Fr. 21 500.-
<b>MITSUBISHI</b>		
Colt 1.3 GL EXE Limited	90	Fr. 11 800.-
<b>NISSAN</b>		
Sunny 1.6 Trend	90	Fr. 11 900.-
Prairie 2.0 SGX 4x4 aut.	90	Fr. 19 500.-
<b>OPEL</b>		
Vectra 2.0i GT, t.o.	90	Fr. 15 900.-
<b>PEUGEOT</b>		
605 SV 3.0, ABS, aut., t.o.	91	Fr. 32 800.-
<b>PORSCHE</b>		
911 S (voit. collect.)	69	Fr. 35 000.-
<b>RENAULT</b>		
19 GTX Elite	90	Fr. 12 400.-
<b>ROVER</b>		
Range Rover Vogue 3.9 aut., climat.	89	Fr. 37 500.-
<b>SUBARU</b>		
Justy 4x4	89	Fr. 9 400.-
Justy 4x4	88	Fr. 9 800.-
Justy 4x4	89	Fr. 10 500.-
Justy 4x4 1.2i	91	Fr. 13 500.-
Justy ECVT	90	Fr. 13 800.-
Justy ECVT aut.	89	Fr. 12 500.-
Station Jubilé 1.8	89	Fr. 12 900.-
Sup. Station turbo 1.8	90	Fr. 16 400.-
Legacy 2.2 Sup. Station ABS	90	Fr. 20 800.-
<b>TOYOTA</b>		
Corolla Break 1.6 RV GLi 4x4	90	Fr. 16 900.-
<b>TRIUMPH</b>		
TR7 Cabriolet	81	Fr. 17 800.-

Echange - Crédit - Leasing  
 Réservations - Stockage gratuit

**Cuore Sportivo**

**GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS**  
 Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77

## Cyclisme - Giro: nouvelle arrivée massive au sprint

## Baffi: et de trois

Après Rieti (2e étape) et Palerme (8e), voici Adriano Baffi également vainqueur de la 18e étape, Sampeyre - Fossano, 148 km. Cette troisième victoire fait du coureur de l'équipe Mercatone Uno le «roi des sprinters» de ce 76e Tour d'Italie. A Fossano, dans le Piémont, Baffi a devancé le Tchèque Jan Svorada et Fabio Baldato (It), qui visait également sa troisième victoire au finish.

Pinerolo à Sestrières et qui inspire les pires craintes à tous.

## BAFFI CONTRE FONDRIEST

Les Mercatone se sont employés à fond pour annihiler les efforts d'un groupe de huit fugitifs (Juan-Tomas Martinez Oliver/Esp, Francis Moreau/Fr, Andreas Kappes/All, Stefano Colag/It, qui seront rejoints, plus tard, par quatre Italiens: Marco Saligari, le vainqueur de la veille après 211 km de fugue, Massimo Ghirotto, Giuseppe Calcaterra et Dario Bottaro). Bottaro, 3e de Liège - Bastogne - Liège, sera le dernier à faire de

la résistance, mais une accélération de Fondriest causait sa perte.

Le maillot «ciclamino» constituait l'autre grand enjeu du jour. A «l'Interigiro», Baffi marquait les points nécessaires pour en déposséder Fondriest. Ce dernier démontrait, ensuite, une envie évidente de ne pas céder sa tunique à l'arrivée. Après sa vaine attaque à 10 km du but, il démarrait en force aux 800 m, mais fut débordé par les sprinters purs, dont Baffi, qui surgissait au dernier instant pour enlever l'étape et déposséder Fondriest de son maillot de leader au classement par points. (si)

## Classements

Dix-huitième étape (Sampeyre - Fossano, 148 km): 1. Baffi (It) 3 h 22'00" (moy. 44,554 km/h/bonif. 12"). 2. Svorada (Tch/8"). 3. Baldato (It/4"). 4. Fontanelli (It). 5. Casartelli (It). 6. Manzoni (It). 7. Fondriest (It). 8. Leoni (It). 9. Boden (All). 10. Bauer (Can). 11. Aldag (All). 12. Bontempi (It). 13. Saitov (Rus). 14. Cassani (It). 15. Magnien (Fr) tous même temps. Puis: 33. Imboden (S). 116. Mächler (S) m.t.  
Général: 1. M. Indurain (Esp) 88 h 13'51". 2. Ugrumov (Let) à 49". 3. Chiappucci (It) à 1'18". 4. Lelli (It) à 1'49". 5. Poulnikov (Ukr) à 2'43". 6. Fondriest (It) à 3'18". 7. Tonkov (Rus) à 3'19". 8. Roche (It) à 6'50". 9. Argentin (It) à 7'22". 10. Giupponi (It) à 7'39". 11. Hampsten (EU) à 8'26". 12. Leali (It) à 8'54". 13. Furlan (It) à 9'11". 14. Jaskula (Pol) à 10'06". 15. Chioccioli (It) à 10'27". Puis: 20. Imboden (S) à 16'15". 123. Mächler (S) à 2 h 25'30". (si)



Adriano Baffi  
Une nouvelle victoire et le maillot «ciclamino» en prime. (Keystone)

**Perlotto à Union NE** - Le basketteur David Perlotto (26 ans), a été transféré de Champel à Union NE, club avec lequel il avait déjà évolué il y a quatre ans. Le contrat de Perlotto porte sur un an. (si)

## BRÈVE

Automobilisme  
La nouvelle FIA

Le Britannique Max Mosley a été élu président de la Fédération internationale automobile (FIA), à Paris, lors de l'Assemblée générale extraordinaire convoquée également pour adopter une réforme des statuts de la FIA. M. Mosley succédera à partir du 1er octobre prochain au Français Jean-Marie Balestre, auteur de cette réforme et qui ne se représentait pas.

## TV-SPORTS

## DRS (chaîne sportive)

16.25 Hippisme.  
CSIO de Saint-Gall.

## TSI

15.30 Cyclisme. Giro.

## France 2

20.40 Journal des courses.

## ARD

23.25 Sportschau.

## ZDF

22.40 Die Sport-Reportage.

## Eurosport

08.30 Step Reebok.

09.00 Eurofun.

09.30 Duathlon.

10.00 Athlétisme.

11.00 Football.

13.00 Tennis. Tournoi de Rosmalen et du Queens.

19.00 Formule 1.

20.00 International motorsport.

21.00 DTM.

22.00 NBA action.

22.30 Boxe.

24.00 Moto magazine.

00.30 Formule 1.

01.30 News 2.

## Hockey sur glace - Coupe Stanley

## Le sacre aux Canadiens de Montréal

Les Canadiens de Montréal ont remporté leur 24e Coupe Stanley en s'imposant face aux Kings de Los Angeles (4-1) dans la cinquième manche d'une finale disputée au meilleur des sept rencontres.

Les Canadiens de Montréal avaient pourtant mal commencé cette série puisqu'ils s'étaient inclinés dans le premier match (1-4). Mais ils ont ensuite signé quatre succès consécutifs, dont trois après prolongations.

Dans le cinquième match, Paul Di Pietro a ouvert la marque après 15 minutes dans la première période. Moins de 3 minutes après la reprise, les Kings de Los Angeles conservaient l'espoir en égalisant par Marty Scortley. Les coéquipiers de Wayne Gretzky devaient impérativement s'imposer s'ils entendaient remporter la Coupe. Mais les Canadiens allaient reprendre l'avantage 71 secondes plus tard par Kirk Muller avant

d'inscrire deux autres buts par Stephan Lebeau et Paul Di Pietro.

Les Kings de Los Angeles se sont heurtés à un excellent Patrick Roy. Le gardien des Canadiens, élu meilleur joueur de ces play-off pour la deuxième fois après 1986, a fait le désespoir de Gretzky et de ses coéquipiers.

Les Kings, qui disputaient leur première finale - la cinquième pour Wayne Gretzky - ont certainement manqué d'expérience à ce niveau de la compétition face aux routiniers que sont les Canadiens de Montréal.

## NUIT DE SACCAGE

Voitures renversées, vitrines brisées et magasins pillés: la célébration par une foule enthousiaste de la victoire des Canadiens de Montréal a dégénéré en saccage dans la nuit de mercredi à hier dans la métropole québécoise.

Selon diverses stations de radio, 168 personnes ont été blessées et plusieurs dizaines hospi-

talisées. La télévision, de son côté, a montré des images de voitures et camionnettes utilisées par des équipes de radio-télévision renversées sur le toit. De nombreux commerces situés près du Forum ont été pillés après que leurs vitrines eurent été brisées.

Dès la fin du match, les 18.000 spectateurs du Forum sont sortis en liesse, rejoignant une foule de plusieurs dizaines de milliers de fans pour manifester bruyamment leur enthousiasme dans les rues.

## IMPORTANTES FORCES DE POLICE

D'importantes forces de police avaient pourtant été déployées dans le secteur afin d'éviter la répétition des incidents qui s'étaient produits lors de la dernière victoire en 1986 des Canadiens de Montréal dans la Coupe Stanley. Hier matin, des monceaux de débris divers jonchaient encore les rues de la ville. (si)

## OÙ ET QUAND?

## ATHLÉTISME

● MEETING C  
Catégorie écoliers (17 h) et adultes (18 h), mardi 15 juin au stade de la FSG Saint-Imier.

## CYCLISME

● PORRENTUY - ZURICH  
31e édition, amateurs-élites, samedi 12 juin, 11 h 30 à Porrentruy.

## COURSE À PIED

● LES BRENETS - LA MAISON-MONSIEUR  
Championnat cantonal hors stade, samedi 12 juin, 16 h aux Brenets (parking des Brenets).

## FOOTBALL

● NE XAMAX - SION  
LNA, tour finale pour le titre, samedi 12 juin, 20 h, à La Maladière.

● SERRIÈRES - RENENS  
Finales de promotion en LNB, dimanche 13 juin, 16 h, au terrain de Serrières.

## GYMNASTIQUE

● FÊTE CANTONALE DES JEUNES GYMNASTES  
Samedi 12 juin (13 h) et dimanche 13 juin (13 h 30) à Fontainemelon.

## HIPPISE

● CONCOURS DE LOVERESSE  
Vendredi 11 juin (14 h), samedi 12 juin (7 h) et dimanche 13 juin (9h), avec notamment la finale du championnat neuchâtelois.

## KARATÉ

● TOURNOI NATIONAL  
Dimanche 13 juin, 8 h 45, au Pavillon des Sports.

## MOTOCYCLISME

● BOÉCOURT - LA CAQUERELLE  
Course de côte, samedi 12 juin et dimanche 13 juin.

## NATATION

● 24 HEURES NAUTIQUES DU LOCLE  
Piscine du Communal, samedi 12 juin (15 h).

## VOILE

● TROPHÉE MULTICOQUE  
Samedi 12 juin, départ de Neuchâtel (11 h).



## IMMOBILIER

Vous cherchez un logement ?  
Nous vous proposons

à Saint-Imier,  
3 pièces

Mensualité dès Fr. 718.-  
+ charges

Téléphone 032/91 25 45

28-440

A louer

cti

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

La Chaux-de-Fonds  
Rue Fritz-CourvoisierAPPARTEMENT  
3 PIÈCES

Cheminée de salon, tout confort.  
Fr. 850.-, plus charges.

☎ 038/24 22 45

28-152

UNPI  
UNION NEUCHÂTELLOISE  
DES PROFESSIONNELLS DE L'IMMOBILIER

A vendre  
à La Chaux-de-Fonds

## Villa spacieuse

avec grand jardin  
et garages.

Belle situation.

Ecrire sous chiffres  
Z 132-741063 à Publicitas,  
case postale 2054,  
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer à La Chaux-de-Fonds  
pour date à convenir

## STUDIOS

Tout confort.

Dès Fr. 370.-, plus charges.

Pour tous renseignements:  
☎ 038/24 22 45.

28-152

LA CHAUX-DE-FONDS  
A louerlocaux entièrement  
rénovés 326 m<sup>2</sup>

Très bien équipés. Convient pour artisanat ou industrie. Places de parc à disposition. Prix et conditions à discuter.

Faire offre sous chiffres 450-3460  
à ASSA Annonces Suisses SA,  
2, faubourg du Lac,  
2001 Neuchâtel.

## Exceptionnel

A vendre

magnifique  
appartement  
de 4 1/2 pièces

Rustique, poutres apparentes, cuisine agencée, cheminée en pierre de taille, grande cave voûtée et galetas. Situé au rez-de-chaussée dans un immeuble entièrement rénové de la vieille ville de La Chaux-de-Fonds.

Fr. 295 000.-

Pour tous renseignements:  
☎ 039/28 47 18.

132-508913

A louer à La Chaux-de-Fonds,  
rue du Bois-Noir 39 et 41studios  
et deux pièces

Libres tout de suite.

☎ 039/26 06 64.

28-1257

## A LOUER

NEUCHÂTEL

Appartements  
de 3 pièces

avec cuisines agencées

★ Rue des Fahys 59

★ Libres tout de suite ou à convenir

★ Loyers Fr. 1090.- + charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE  
RUE ST-PIERRE 4  
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

22-3392

A louer à  
Saint-Imier

## Magasin

Tout de suite  
ou à convenir

☎ 061/302 22 25

SOS  
DETTES

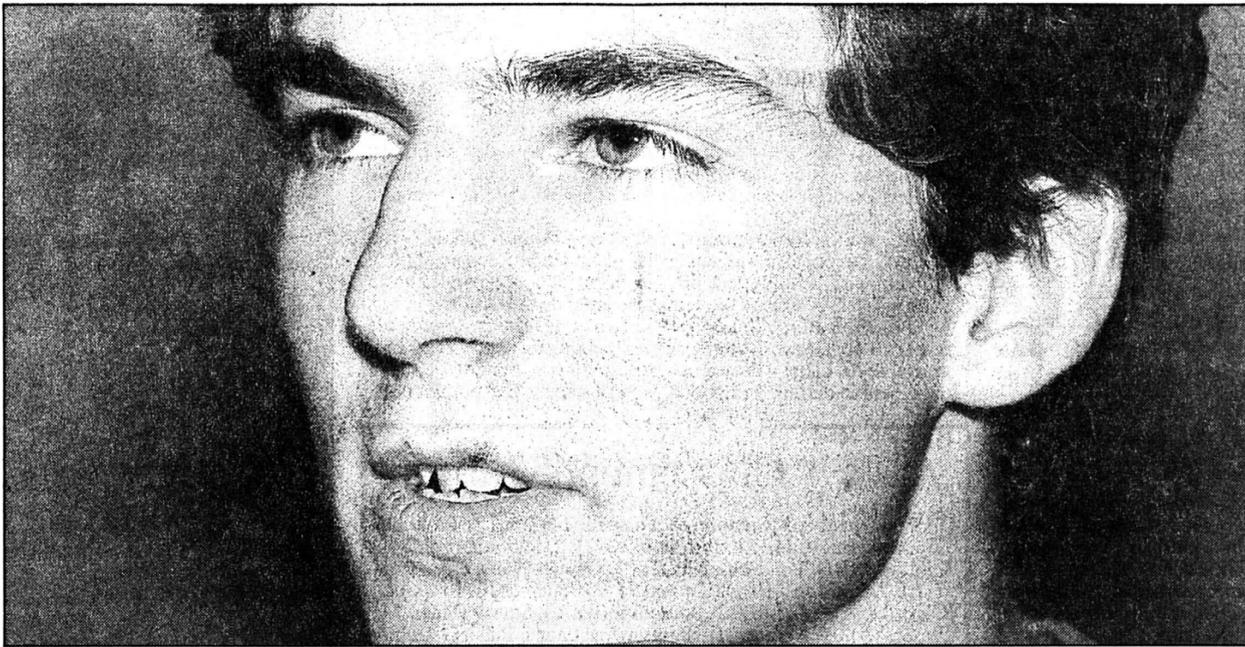
aide efficace  
GESTIFIN sa MEZIERES

021 903 24 45

22-2231

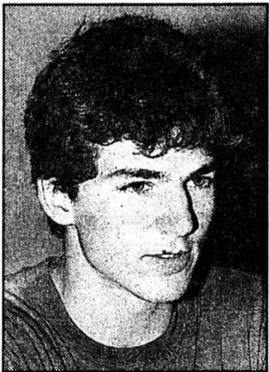
Portrait - Antoine Tschumy pratique la gymnastique pour le plaisir

# En toute modestie



**Une remise en question** - Certains accidents peuvent bouleverser une carrière. Antoine Tschumy: «L'année passée, un copain de club a eu un accident lors d'un exercice à la barre fixe. Finalement, il y a eu plus de peur que de mal. Reste que pendant quelque temps je n'ai plus touché à cet engin et que je me suis sérieusement remis en question.» (jgb)

## FICHE SIGNALÉTIQUE



**Nom:** Tschumy.  
**Prénom:** Antoine.  
**Date de naissance:** 20 mars 1974.  
**Etat civil:** célibataire, «mais plus pour très longtemps...»  
**Domicile:** La Chaux-de-Fonds.  
**Taille:** 178 cm.  
**Poids:** 75 kilos.  
**Profession:** étudiant en bijouterie à l'École d'Art.  
**Pratique la gymnastique depuis:** 1984.  
**Palmarès:** «Pas grand chose de bien en fait. En général, je me situe dans la première partie d'un concours complet et je me sens particulièrement à l'aise dans les exercices au sol et au saut de cheval. Je suis le deuxième Neuchâtelois derrière Alain Rüfenacht.»  
**Autres sports pratiqués:** «Tous ou presque... Volleyball, tennis, ski, badminton, je suis polyvalent.»  
**Hobbies:** les minéraux, l'architecture et la musique classique.  
**Sportif préféré:** Valentin Mogilny. «Multiple champion du monde, le Soviétique a eu le mérite de revenir au premier plan après un accident de voiture qui lui avait valu de nombreuses fractures.»  
**Sportive préférée:** «Personne en particulier. Le fait que les femmes pratiquent un sport ne me dérange pas, au contraire. Cela leur permet d'avoir de belles jambes...»  
**Qualité préférée:** «Il faudrait demander à mon entourage. Je crois pourtant que je suis assez sérieux.»  
**Défaut premier:** «Celui d'en avoir beaucoup...»  
**Plat préféré:** «J'aime tout, absolument tout. Simple, cela dépend du moment.»  
**Boisson préférée:** «Là aussi, c'est en fonction du moment. L'eau, la limonade, le vin...»

Antoine Tschumy

«L'esprit de compétition passe au second plan.»

**Pour le plaisir, rien que pour le plaisir. Toutes disciplines confondues, ils sont de plus en plus rares à s'adonner à un sport en faisant abstraction de l'esprit de compétition. C'est pourtant le cas d'Antoine Tschumy qui, depuis bientôt dix ans, multiplie les séances d'entraînement et les concours dans le seul but de s'éclater, de se défouler. «Si je termine sur le podium, je suis content. Néanmoins, cela n'a jamais été mon ambition. Ce qui compte, c'est de passer un bon moment et le résultat est secondaire» confesse-t-il, en toute simplicité.**

Par  
**Jean-François BERDAR**

C'est à l'âge de 10 ans qu'Antoine Tschumy s'est lancé dans la gymnastique. «C'est tout bête, se souvient-il. Je voulais pratiquer un sport, sans trop savoir lequel. A l'époque, j'étais tenté par le football, mais mes parents m'ont déconseillé de sui-

vre cette voie, argumentant que la plupart de mes week-ends serait occupée. Ils m'ont donc aiguillé sur la gymnastique et, depuis, je n'ai plus une fin de semaine à moi...»

Quand bien même son sport accapare beaucoup de son temps libre, Antoine Tschumy ne regrette pas son choix. «La gymnastique est une discipline qui permet de travailler toutes les parties du corps. Indiscutablement, cela aide dans la vie de tous les jours, de savoir jusqu'où on peut aller...»

### UN SPORT DE CONTACTS

Antoine Tschumy se distingue des autres sportifs par un état d'esprit qui peut surprendre. «J'ai très vite su que je ne parviendrais pas à un haut niveau. Si j'avais ambitionné de devenir un jour membre de l'équipe nationale, il aurait fallu intensifier mes entraînements, me perfectionner. Or, j'aime trop d'autres choses pour consacrer tout mon temps à la gymnastique. Non, je fais cela pour le plaisir et lorsque je parviens à réaliser une figure, je suis satisfait et j'essaie autre chose, histoire de voir ce dont je suis capable. En fait, j'ai toujours le sourire, même lorsque je me casse la figure.»

Apprenti bijoutier, Antoine Tschumy a trouvé avec la gymnastique le parfait complément. «Je suis assis toute la journée et, le soir venu, il faut que je bouge. Par ailleurs, l'ambiance qui

régne dans ce milieu est extraordinaire. La gymnastique est un sport de contacts et, pour moi, elle ne prendrait pas le même sens sans les copains.»

### UN SPORTIF TOUT COURT

S'il ne recherche pas la victoire à tout prix - il s'en faut même de beaucoup - Antoine Tschumy, et c'est sans doute paradoxal, se soumet tout de même à un entraînement intensif, à raison de trois séances hebdomadaires. «Le plus, le week-end, je participe régulièrement à des concours où alors je me rends à Macolin où les installations sont idéales.»

Un «menu» qui aurait pu déboucher sur un autre parcours. «Bien sûr, reprend le Chaux-de-Fonnier, une carrière du genre de celle de Flavio Rota m'aurait tenté. Cela étant, je me suis vite fait à l'idée que je ne serais jamais champion suisse. Du reste, je vais beaucoup mieux depuis ce jour-là. Simplement, je prends tout comme cela vient...» Et d'assurer que bon nombre de gymnastes raisonnent de la sorte. «Il y a de tout dans ce milieu. Des gagners, des perdants et des gens comme moi, qui n'aspirent pas vraiment à passer devant. Si je me considère comme un vrai sportif? A mes yeux, le vrai sportif est celui qui gagne sa vie avec son sport. Moi, je suis un sportif tout court. J'aime la vie, j'aime mon travail et tout se complète...»

### UN FUTUR ENTRAÎNEUR

Antoine Tschumy bouclera donc sa dixième année de gymnastique. Dix années qui demeureront comme une fantastique expérience, à plus d'un titre. «Ce que je trouve bien, c'est que la gymnastique représente un immense centre où tout le monde se connaît. Si ce sport me convient toujours, j'arrêterai tout de même l'année prochaine, essentiellement en raison de problèmes à un poignet.»

S'il tournera le dos à la compétition, le Chaux-de-Fonnier demeurera toutefois en étroite contact avec la gymnastique. «J'aimerais devenir entraîneur et permettre à des jeunes de réaliser ce que je n'ai pas fait. J'ai envie de faire découvrir ce milieu, de faire profiter la relève de mon expérience...»

Antoine Tschumy reprendra alors à son compte le rôle qu'un certain Raphaël Serena a tenu il y a bientôt dix années de cela. «C'est lui qui m'a pris en main lorsque j'ai débuté et je lui dois toute ma formation. Par la suite, c'est François Mügli qui m'a permis de me perfectionner, de parvenir là où j'en suis.»

D'ici là pourtant, nul doute qu'Antoine Tschumy réalisera encore ici ou là quelques parties volantes à la barre fixe et quelques exercices de haute voltige au sol.

En toute modestie...

J.-F. B.

## BRÈVES

### GRÂCE À LA FORCE

A en croire Antoine Tschumy, il ne possède aucune des qualités indispensables à faire un bon gymnaste. «Il faut notamment être souple, ce qui n'est pas mon cas. En fait, je m'en sors grâce à la force. Techniquement, ce n'est pas juste. Cela me permet de compenser, à mon niveau. Reste que j'arrive tout de même au grand écart, sans trop souffrir.»

Ce qui n'est pas à la portée du premier venu.

### PAS DE RIVALITÉ

Antoine Tschumy peut donc être considéré comme un modeste qui se satisfait de son sort. «J'ai tout de même fait un bon bout de chemin, même si le niveau est assez bas chez nous. En fait, la relève manque terriblement. Ainsi, j'ai l'impression qu'une immense voie s'ouvre devant Alain Rüfenacht. Il a tellement envie, il fait preuve d'une telle rage de vaincre que je suis sûr qu'il y arrivera. Il n'y a jamais eu de rivalité entre lui et moi, tant il m'est supérieur.»

Voilà un constat qui a le mérite de la franchise.

### UN NOUVEAU JUGE

Depuis quelque temps, Antoine Tschumy officie en tant que juge lors de différents concours. «C'est rigolo de passer de l'autre côté. Non, ce n'est pas difficile de porter un jugement sur une performance. En fait, je juge comme je l'ai été.»

### BIENTÔT EN ALLEMAGNE?

Si tout va bien, Antoine Tschumy et quelques-uns de ses camarades de club auront prochainement l'occasion de prendre part à un concours en Allemagne. «Une équipe germanique a suivi cette année un stage à La Chaux-de-Fonds et les contacts ont été si bons que nous avons été invités là-bas. Ce sera ainsi la première fois que mon sport me permettra de sortir de nos frontières.»

Comme quoi, tout arrive.

### PROCHE DE LA PERFECTION

Comme tout un chacun, Antoine Tschumy ne demeure pas insensible aux exploits des gymnastes qui approchent la perfection lors des JO ou des Championnats du monde. «Quand je les vois, je ressens l'envie de retourner à la salle et d'essayer de faire ce qu'ils font. Cela étant, je me demande parfois si les sommets n'ont pas été atteints. Pourtant, dans deux ans, on se rendra compte que ce n'est pas le cas.»

Mais où s'arrêteront-ils?

### C'EST DANS LA TÊTE

Comment se fait-il qu'un gymnaste soit plus à l'aise au sol ou aux anneaux? «Cela dépend d'abord de sa morphologie, précise Antoine Tschumy. Ensuite, cela se passe dans la tête. Les sensations sont très fortes à chaque engin. Pour ma part, je ne les ressens pas au cheval-arçons. Non, vraiment, je n'y arrive pas, tant je manque de souplesse dans les poignets.»

### MODESTE, ENCORE ET TOUJOURS

Lorsqu'on lui demande quelle est sa spécialité, Antoine Tschumy n'y va pas par quatre chemins: «C'est là où je suis le moins mauvais... lâche-t-il dans un large sourire. Modestie, quand tu nous tiens...»

### D'AUTRES PERSPECTIVES

Pour Antoine Tschumy, la gymnastique est ce qui se fait de mieux en matière de diversification. «Ce sport est très varié et chaque concours est différent d'un autre. Vraiment, l'ennui ne nous guette pas. Par ailleurs, cette discipline ouvre d'autres perspectives. On peut ainsi parfaitement bifurquer sur le trampoline ou le plongeon.»

Bref: il y en a pour tous les goûts... J.-F. B.

Antoine Tschumy et...

## «L'argent casse tout»

Le quotidien d'Antoine Tschumy ne s'arrête pas au sport. Pourtant, il ne tombe pas dans la routine. Ainsi, c'est au travers des discussions qu'il a avec ses camarades de club ou de classe qu'il porte un regard sur ce qui se trame sur cette planète.

**Antoine Tschumy et...**  
... le Giro: «Je ne regarde pas le sport à la télévision. En fait, j'ai presque peur de m'intéresser à ce qui se passe à travers le monde, peur de me laisser prendre au jeu. Les gens regardent d'autres gens se faire tuer en Irak ou en Bosnie et j'estime que c'est bête. On prétend que le malheur des uns fait le bonheur des autres... Dès lors, d'aucuns se disent qu'on est bien en Suisse et cela me gêne.»

... la Suisse: «C'est un pays magnifique. Pourtant, je trouve

les mentalités parfois un peu rudes. Ainsi, beaucoup de monde ignore ce qui se passe ici. J'estime qu'il y a un bon nombre de malheureux à travers le pays et qu'ils ont plus honte que ceux de Bosnie.»

... l'achat des FA-18: «Je suis déçu... J'aurais vraiment voulu que ces deux initiatives passent la rampe. Je ne suis pas un pro-armée, cette institution me paraît tellement stupide. Par ailleurs, la Suisse veut adhérer à l'Europe et elle achète du matériel américain. C'est tout de même paradoxal.»

... la relégation du FCC: «Je pratique mon sport et je ne regarde pas trop ce qui se passe à côté. Je trouve tout de même débile que des footballeurs touchent tant d'argent. En fait, l'argent casse tout. C'est facile

d'être un héros à ce tarif-là. Ce sont les sous qui font les sportifs!»

... les événements de Solingen: «Cela me fait peur. De tels événements pourraient parfaitement se produire dans notre pays. Peut-être faudrait-il réinstaurer la guillotine ou la chaise électrique... Cela pète dans tous les coins et plus personne n'arrive à maîtriser.»

... la religion: «Je ne m'y intéresse pas. Reste que c'est la cause de toutes les guerres.»

... l'été: «Ah, les vacances... Cette année, je partirai en Bretagne et je me réjouis de découvrir certains coins de cette contrée.»

... la drogue: «Elle ne me touche pas, car je suis sûr de moi pour ne pas en prendre. C'est tout de même regrettable qu'un

tel fléau sévisse. Passera-t-il, empirera-t-il? Si on le savait... Cela dit, au train où vont les choses, je ne suis pas très optimiste.»

... le chômage: «C'est génial et complètement fou. Si je sors de l'école, que je ne trouve pas d'emploi, je touche de l'argent. Pour moi, le chômage c'est cela. Néanmoins, il y a les profiteurs et les autres, qui sont sans emploi. Ceux-là, je les plains.»

... l'argent et la gymnastique: «Il n'y a guère que les Russes qui, grâce à des shows en Amérique, se remplissent les poches...»

... le XXIe siècle: «Je ne sais pas du tout de quoi il sera fait. Je fais beaucoup de rêves, mais je me demande s'ils se réaliseront. Vraiment, je ne sais pas que penser...»

J.-F. B.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Val-de-Ruz

### Labours sur fond de procédure

Qu'en est-il de La Charrue, ce projet d'hôtel-restaurant à Vilars de 5 millions, rêvé par Charles Jaggi? Voilà tout juste un an que le rêve se vendait pas voie d'enchères publiques, laissant sur le carreau quinze artisans qui, aujourd'hui, labourent sec pour tenter de récupérer leurs sous.

Page 22

Tribunal de Courtelary

### La route n'est pas la jungle

La route n'est pas un terrain de jeu, encore moins un ring. Quatre jeunes Neuchâtelois, qui s'en étaient pris furieusement à un automobiliste, dans le vallon de Saint-Imier, ont comparu hier devant le Tribunal de Courtelary. Ils ont tous écopé de 20 jours d'emprisonnement.

Page 23

Canton du Jura

### Le démon du jeu

Ils grattent à tour de bras, remplissent des grilles et cochent des numéros à tout-va: les Jurassiens sont pris du démon du jeu. Ils tiennent la corde parmi les joueurs romands.

Page 24



Météo:

Temps le plus souvent très nuageux. Fréquentes averses, pouvant être localement orageuses.

Demain:

Temps changeant, frais et maussade, averses fréquentes.

Lac des Brenets  
750,31 mLac de Neuchâtel  
429,41 m

Fête à souhaiter vendredi 11 juin 1993: BARNABÉ

17°  
Lever: 5 h 36  
Coucher: 21 h 2712°  
Lever: 0 h 58  
Coucher: 12 h 480°  
2700 m

L'Impartial

Assemblée de la Fédération neuchâteloise d'aide, de soins et d'action sociale à domicile

# Bon dodo, cher patient

On pouvait l'imaginer: soigner un patient à domicile demande un encadrement performant. Mais au-delà de la piquette, de la toilette et du ménage, les intervenants veulent encore appréhender une globalité incluant le point de vue médical, infirmier, social et administratif. On a beaucoup parlé de communication, de collaboration et d'interdisciplinarité hier à La Chaux-de-Fonds lors de l'assemblée générale de la FENEDOM.

Quand tout le monde ne jurait que par l'hôpital, les défenseurs du maintien à domicile apparaissent de doux rêveurs. Le vieillissement de la population et les coûts galopants de la santé leur ont donné raison. Depuis quelques années, des services existants se sont améliorés et d'autres se sont créés, pour assurer des soins infirmiers à domicile et une aide ménagère pratique ou plus largement sociale. Ces différents services se sont regroupés sous le statut de fondations régionales, ou sont restés des associations ou autres organismes semi-privés. La FENEDOM (Fédération neuchâteloise des services d'aide, de soins et d'action sociale à domicile) a établi une convention-cadre pour déterminer les conditions de collaboration entre services prestataires et fondations régionales.

#### COMMUNICATION

Dans ce canton toujours orphelin d'une véritable et moderne loi sur la santé, que la FENEDOM espère voir soumise dans les meilleurs délais au Grand Conseil, c'est un dédale parfois difficile à cerner qui s'est mis en place. Dès lors, les intervenants de terrain en appellent instam-



ment à la communication, interne et externe, pour aller à la rencontre des vrais besoins de la population.

La FENEDOM a le pied solidement à l'étrier dans cette foule communicative. Cette Fédération neuchâteloise réunit 21 membres, soit les Fondations pour l'aide, les soins et l'action sociale à domicile, et d'autres associations professionnelles faitières, Pro Senectute, la Croix-Rouge, etc., etc.

Heureux du travail accompli dans le développement de prestations de qualité dans le main-

ten à domicile, le président Jean-Philippe Uhlmann se félicitait de voir la FENEDOM devenir de plus en plus un partenaire reconnu par l'Etat.

Les groupes de travail de la Fédération ont créé quelques instruments pour améliorer la communication. En ballon d'essai au Val-de-Ruz (et pour Rochefort), elle a édité un guide, joliment fait et fort utile. Un tel document est en travail pour le Val-de-Travers.

La collaboration interdisciplinaire est un autre viatique des membres de la FENEDOM et

un groupe de travail, avec la bénédiction du Service de la santé publique, met la main à la réalisation d'un document de travail commun d'évaluation des situations rencontrées.

#### I.P.S. EST ARRIVÉ

Chef du Centre électronique de gestion de la ville de Neuchâtel, Jean-Marie Leclerc a certainement la clé de ce problème d'évaluation. Invité de l'assemblée, il a exposé le concept I.P.S. (Information-Patient-Santé).

Pas de crainte, ce n'est pas un «Big Doctor», mais un système

informatique à l'échelle du canton qui met en réseau toutes les informations et tâches gravitant autour du patient; des soins dispensés à l'hôpital aux soins infirmiers à domicile, de son environnement aux aides diverses apportées, de la facturation à toute la part administrative encore, rien ne devrait échapper à I.P.S. qui sait toutefois assurer la confidentialité des données.

Les hôpitaux de Neuchâtel (avec 149.800 patients et 45.000 dossiers médicaux!), la centrale d'encaissement, et nombre d'autres services ainsi que de médecins privés sont déjà reliés. I.P.S. accueillera bientôt l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds et dispose d'un serveur à l'Université de Neuchâtel; naturellement, il rejoindra aussi le «Nœud cantonal», système informatique général. I.B.

#### REGARD

### Convention dénoncée

A l'heure des budgets, la consigne est claire: croissance zéro pour les services d'aide et de soins à domicile.

C'est le moment que choisissent les caisses-maladie pour dénoncer la Convention neuchâteloise qui instituait leur soutien financier en fonction de leur nombre d'assurés. Les caisses dont les «bons» assurés n'usent pas de ces prestations, ont mis les pieds au mur. On reviendra au vieux système avec un remboursement de l'aide familiale à bien plaisir.

Dans la suite de ce discours, et faisant partie de l'évaluation permanente envisagée par la FENEDOM, les patients et clients sont priés de réactiver leur réseau personnel, de se souvenir de la famille, de la voisine et des amis qui pourraient donner un coup de main. Pourquoi pas? C'est aussi une manière de limiter les abus, lorsque l'aide familiale est considérée comme une femme de ménage bon marché ou bien lorsque l'entourage de pépé et mémé confond soins à domicile avec hospitalisation à domicile. Ces situations limites provoquent des engorgements qui empêchent, à terme, un soutien là où il est urgent et primordial.

Le porte-monnaie fonctionne aussi comme sonnette d'alarme. Payant personnellement trois francs de l'heure, depuis février dernier, des clients des soins à domicile regardent leur montre devant l'infirmière. Le Service d'aide familiale de La Chaux-de-Fonds réajustera ses prix en juillet prochain, pour les catégories à revenus moyens ou élevés, ce qui limitera vraisemblablement la demande.

L'avertissement est valable pour tout le monde: ce confort à domicile, désormais à portée de main, doit rester du domaine de l'indispensable.

Irène BROSSARD

Nouveau bâtonnier de l'Ordre des avocats neuchâtelois

## «Pas un Père fouettard»

L'Ordre des avocats neuchâtelois (OAN) a désigné hier son nouveau bâtonnier, en la personne du Chaux-de-Fonnois Eric-Alain Biéri. Par la même occasion, un nouveau conseil de l'Ordre a été élu. Il comprend deux nouveaux membres, Marc Lorenz, au poste de trésorier, et Philippe Schweizer, nommé secrétaire; deux anciens passent aux rangs de premier vice-bâtonnier pour Cyrille de Montmollin et de 2e vice-bâtonnière, pour Simone Walder-de Montmollin. Cette dernière pourrait être, en 1999, la première femme du canton, voire de Suisse, à remplir la charge de bâtonnière.

«Dis, maman, c'est méchant, un bâtonnier?» Apprenant qu'il était pressenti pour cette charge,

Me Biéri s'est livré à une petite recherche sur l'origine de ce mot. Il est ainsi en mesure de rassurer petits et grands. Le bâton en question est une bannière, celle de Saint-Nicolas, patron de la Confrérie des avocats au Moyen Age. Une filiation que Me Biéri revendique plus volontiers que celle du Père fouettard.

Agé de 47 ans, le nouveau bâtonnier a toujours vécu à La Chaux-de-Fonds. Sa licence en poche et obtenant son brevet d'avocat en 1972, il a effectué son stage à l'étude Aubert et Spira, dans sa ville natale. Aujourd'hui, il fait partie de l'étude «Biéri, Bauer, Kramer». Il succède, à la tête de l'Ordre, à Denis Oswald.

S'il ne veut brutaliser personne, Me Biéri entend tout de même s'attaquer à quelques problèmes qui concernent sa profession. Notamment celui de la situation des stagiaires. La mauvaise conjoncture économique n'épargne aucun secteur. Si une soixantaine de candidats au titre d'avocat effectuent actuellement un stage dans le canton, on peut compter sur ses doigts les études qui s'y sont récemment ouvertes: «Même si l'Ordre ne peut pas faire de miracles, nous devons nous préoccuper du sort de ceux qui risquent de se retrouver au chômage ou dans des emplois ne correspondant pas à leurs capacités.»

Autre thème de réflexion, l'accès à la justice. La perma-

nence juridique hebdomadaire, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, est déficitaire malgré des consultations à 30 francs le quart d'heure et des prestations gratuites de la part des avocats. «Il faut absolument éviter», martèle Me Biéri, «que faire valoir ses droits en justice devienne trop cher pour un justiciable». En désaccord avec le Tribunal cantonal dans l'interprétation qu'il souhaite du nouvel arrêt du Tribunal fédéral, impliquant une avance entière et unique des frais encourus, il plaide pour que «certains idéaux de justice élémentaire soient impérativement respectés, au risque de dégrader quelque peu l'organisation de nos greffiers».

A.M.



Vendredi 11 juin 1993

L'Impartial

Tour de ville en diaporama avec le Service d'urbanisme

# Volets menacés d'extinction

La ville bouge. A la traverser en voiture ou en vélo, on ne s'en rend pas forcément compte. Mais, malgré la crise, on continue de rénover des immeubles. Concernant les teintes, la mode est passée des couleurs criardes aux roses tendres et aux jaunes pâles. Comme chaque année, le Service d'urbanisme proposait un petit tour de ville en diaporama, réalisé à partir des photos de Danielle Karrer.



Rue Jacob-Brandt 1

Une rénovation de façade représentative de la tendance actuelle, plutôt douce.

(Impar-Gerber)

Les Chaux-de-Fonniers (ré)apprennent à regarder et même à aimer leur ville. «Inimaginable il y a encore dix ans», se réjouit Alain Bringolf, directeur des Travaux publics. Les temps sont favorables à la redécouverte et à la conservation du patrimoine. Après la fuite dans le modernisme triomphant de l'après-guerre, l'incertitude actuelle favorise le repli vers un passé souvent idéalisé.

«L'architecture bouge», affirme Sylvie Moser, urbaniste communale. Le milieu du siècle rêvait de formes épurées, rejetant les fioritures d'avant-guerre. Aujourd'hui, les œuvres de cette époque paraissent souvent déshumanisées. Ainsi, le bâtiment de l'ancien café Métro-

pole, après avoir été débarrassé de tous ses éléments «Belle Epoque», les retrouvera peut-être dans un avenir pas si lointain. C'est dans l'air, en tout cas.

Autre exemple d'évolution, Grenier 20. Avant d'avoir sa forme actuelle, typique des années 50-60, la maison est passée par plusieurs transformations en quelques décennies, sous le même propriétaire. Les «rajouts» étaient monnaie courante au XIXe siècle. A des immeubles relativement sobres sont ve-

nues se greffer, quelques années seulement après leur construction, des annexes Renaissance sans doute très chic, destinées à montrer la réussite sociale du maître des lieux.

## VOLETS ENVOLÉS

Si les teintes se font plus douces, donc plus consensuelles, Sylvie Moser constate avec regret que, très souvent, les volets ne sont pas réinstallés après une rénovation. Quand ce ne sont pas tous les éléments décoratifs de la

façade: frontons, bas-reliefs, fresques. Quitte à livrer une façade nue et froide.

Mais les aides existent pour les propriétaires soucieux d'esthétique. Vitraux et cages d'escaliers inventoriés bénéficient de subventions fédérales, cantonales et communales. Si le nouvel inventaire des murs de soutènement, actuellement en consultation à Berne, est accepté, ce sera une pierre de plus pour rebâtir l'image de la ville.

A.M.

## Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT  
Denise de CEUNINCK

## BRÈVES

### Rue des Crétets Piétonne blessée

Un peu avant midi, hier, M. R. M., de la ville, circulait en voiture rue des Crétets en direction est. A la hauteur de l'intersection avec la rue David-Pierre-Bourquin, il a heurté Mme A. G., de la ville, qui traversait la chaussée du nord au sud sur le passage pour piétons. Blessée, Mme A. G. a été transportée par ambulance à l'hôpital.

### Expo Bex & Art

#### Quatre Neuchâtelois

En taillant sur le thème de la «Mise en scène», quatre artistes neuchâtelois participeront à l'exposition de sculptures Bex & Art, qui s'ouvrira le 19 juin prochain et animera la propriété de Szilassy jusqu'au 3 octobre 1993. En compagnie de près de 60 sculpteurs de talent, venus de toute la Suisse et quelques-uns de l'étranger, se trouvent Carlo Baratelli et Fred Perrin, de La Chaux-de-Fonds, ainsi que Alois Dubach et Denis Schneider, autres Neuchâtelois. (ib)

## BRAVO À

### Zenalba Terranova...

... associée de la Gérance Charles Berset, appelée au comité de l'Union neuchâteloise des professions immobilières (UNPI). Mme Terranova est la première femme à siéger à la direction de l'UNPI. (comm)

## AGENDA

### Ferme Gallet

#### Journée portes ouvertes

Centre communal de créativité enfantine, la Ferme Gallet (dans le parc du même nom) convie le public à une visite de ses locaux, avec possibilité de voir les enfants à l'œuvre, à l'occasion de son vingtième anniversaire. Samedi 12 juin, de 11 à 17 heures. (sg)

### Club 44

#### Conférence sur John Cage

En avant-première de la semaine consacrée à John Cage, Eric de Visscher consacrera une conférence à ce «poète du son et du silence», au Club 44, lundi 14 juin, à 20 h 30. (Imp)

## Pique-nique du BEF

# L'égalité au vert

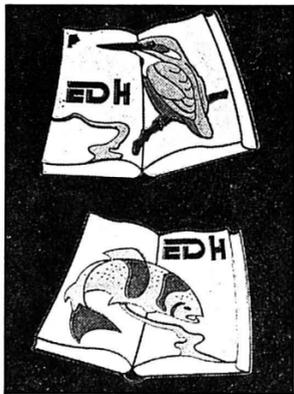


Quand on travaille sur les politiques de la famille et de l'égalité, il vous prend des envies de pique-nique et d'échanges informels, quand brille le soleil. L'équipe du Bureau de l'égalité et de la famille (BEF) n'a pas résisté et elle conviait hier les membres du Conseil de la famille et de l'égalité, ainsi que les membres de divers groupements

et sociétés et les amis et amies, à partager un repas canadien, dans les jardins de l'immeuble de Parc 53, toit du BEF. Entre midi et quatorze heures, 30 à 40 personnes, venues souvent en famille, ont participé à cette initiative originale qui a permis de donner quelques informations et de resserrer des liens d'amitié. (ib - photo Impar-Gerber)

## EDH et le Doubs

# A la boutonnière



Les amoureux du Doubs peuvent piquer leur boutonnière d'un martin-pêcheur, d'une truite, (photo Impar-Gerber) et d'une fritillaire, trois pin's créés par les Editions d'En Haut, en complément des ouvrages édités sur le Doubs; un autre motif, la plume de l'écrivain, complète ce quarté d'épinglettes, en couleurs sur fond blanc. Chaque pin's est tiré à 500 exemplaires. On peut les obtenir chez le fabricant chaux-de-fonnier Rickenbach S.A., au kiosque Lager, sur le Pod et à EDH (Case postale 825, 2301 La Chaux-de-Fonds). (ib)

## Tribunal correctionnel

# Retour à la case prison

Moins d'un mois après sa dernière condamnation, l'année dernière, S. G. rechutait. Le Tribunal correctionnel lui avait alors octroyé le sursis, contre l'avis de l'expert psychiatre. La jeune femme, alors âgée de 19 ans, semblait sur la bonne voie. Mais la perte de son ami, décédé accidentellement peu après, lui a porté un coup fatal. Cette fois-ci, c'est la prison ferme. Avec, espère-t-elle, la possibilité d'y terminer son apprentissage de coiffeuse.

Le choix de ses armes montre une imagination fertile, quoique morbide. Avant d'être condamnée une première fois par le Tribunal correctionnel en 1992, S. G. avait «braqué» un commerce avec une seringue censée être infestée. Puis elle remettait ça avec un pistolet à eau. Une troisième tentative, menée avec l'aide d'un comparse, devait échouer: les apprentis Bonnie and Clyde ayant battu en retraite devant... l'hilarité d'une vendeuse croyant à une farce.

Le jugement avait eu lieu en août dernier et S. G. s'en était tirée avec une peine d'emprisonnement avec sursis. L'expertise psychiatrique, réalisée en mars 92 alors que la prévenue était encore en détention préventive, recommandait le placement dans un établissement spécialisé pour toxicomanes. Mais dès sa sortie de prison, S. G. avait retrouvé du travail, envisageait d'effectuer un apprentissage de coiffeuse. D'où la clémence du tribunal.

## RAPIDE RECHUTE

C'est à la mort accidentelle de son ami que l'avocat de la défense, Me Péquignot, attribue la rapide rechute de sa cliente, moins d'un mois après le juge-

ment. Courant septembre, S. G. laisse tomber son travail, recommence à prendre de l'héroïne, renoue avec ses anciennes fréquentations et se lance dans le vol par métier. Elle trouve désormais l'argent nécessaire à sa consommation en dérobant des cartouches de cigarettes. Sans oublier quelques petites «arnaches», quand l'occasion s'en présente.

Hier, à l'audience, la prévenue reconnaissait l'essentiel des faits qui lui étaient reprochés. En détention préventive depuis quatre mois, elle ne touche plus à l'héroïne. C'est désormais à coups de tranquillisants tout à fait légaux qu'elle soigne son mal de vivre.

A tout prendre, elle préférerait la prison au placement dans un centre pour toxicomanes: «Je pourrais y terminer mon apprentissage.» Dubitatif, le président Frédy Boand soupçonnait un calcul: «Vous êtes sûre que ce n'est pas pour retrouver plus vite la liberté?» Quant au suppléant du procureur, Pierre Heinis, il a choisi la sévérité: 30 mois fermes, assortis au placement.

Estimant qu'on n'obtient aucun résultat avec des gens placés contre leur gré, ce sera donc un retour à la case prison. Avec tout de même un soutien psychothérapeutique. A l'issue de l'audience, S. G. est repartie comme elle est venue: entre deux gendarmes. Mais sans menottes. Ce traitement est évité aux femmes, dans le canton de Neuchâtel. A.M.

● Composition de la Cour: Frédy Boand, président; Michèle Vuillemin, Willy Willen, jurés; Patricia Joly, greffière. Ministère public: Pierre Heinis, suppléant du procureur général.

## Fête de la jeunesse

# Achetez le pin's!

Qui n'aura pas envie d'arborer le joli pin's sorti pour la prochaine Fête de la jeunesse et que les enfants proposent dans la rue depuis aujourd'hui? Tiré à 5000 exemplaires dans sa série courante, vendu 5 francs, ce pin's est également édité en tirage numéroté, de 1 à 100, au prix de 10 francs pour les collectionneurs; ces exemplaires spéciaux ne sont vendus que dans le hall d'entrée de la Direction de l'école primaire, Serre 14, du lundi au vendredi, de 15 h 30 à 17 h 30.



Derrière cette épinglette, il y a une histoire, en forme de concours de dessins lancé dans les classes primaires et les jardins d'enfants. Le comité de la Fête de la jeunesse, assisté d'un graphiste, a fait son choix parmi un millier de dessins. C'est le projet de Julien Ochsner, tout de spontanéité juvénile, qui a fait l'unanimité. Avec le produit de la vente de ces pin's, le Comité propose diverses animations dans la semaine qui précède la fête, soit du cinéma, du théâtre, une disco, etc. Au programme, il y aura encore un spectacle de jongleries et d'acrobaties offert par des classes d'ACO de l'école secondaire. (ib - photo Impar-Gerber)

## Au Bas-Monsieur

# Caisses à savon

Ça roule, mais ça ne fait guère de bruit et ça ne pollue pas. Non ce n'est pas un vélo, encore moins un petit pois lâché du haut de la rue de Pouillerel, mais une caisse à savon ou «beursette». La Ire épreuve du championnat romand de cette discipline non olympique aura lieu dimanche, au Bas-Monsieur.

Départ des courses prévu vers dix heures.

## ROUTE FERMÉE

Pas moins de sept catégories seront représentées: pneus gonflables, side-cars, bob-cars, formules X, série libres et régionales pour débutants... Au total, une centaine de participants sont attendus. Les courses se dérouleront en trois manches. La circulation sera fermée toute la journée sur le trajet des épreuves, soit entre la petite route qui sinue entre le haut du Chemin-Blanc et le Restaurant du Sapin. (am)

## PUBLICITÉ

### Votre réparateur-storiste



Baumann SA  
Fabrique de volets roulants  
8820 Wädenswil  
Tél. 01/782 51 11



Baumann

Neuchâtel, Tél. 038/24 43 43

Construction, il y a 20 ans, du collège Jehan-Droz

# «La fin d'un grand problème»

Il y a presque 20 ans, c'était en août 1972, que les premiers élèves franchissaient les portes du tout nouveau collège secondaire Jehan-Droz. Mais il fut officiellement inauguré quelques mois après, le samedi 12 mai 1973. «La fin d'un grand problème» s'exclamait le président de commune d'alors, René Felber, dans un éditorial paru en tête d'un cahier spécial que «L'Impartial» consacrait à cet événement. Et c'est donc ce samedi que sera célébré le 20<sup>e</sup> anniversaire de cet établissement.



Son emplacement avait été solidement discuté

Depuis 20 ans, le collège secondaire Jehan-Droz a fait sa place dans l'espace urbain (Impar-Perrin)

«La fin d'un grand problème». René Felber n'avait pas tort, car Le Locle avait l'impérieuse nécessité de se doter d'un nouveau collège pour les écoles secondaire et de commerce. Mais le choix de son emplacement ne fut pas simple et suscita à l'époque un débat passionné qui agita les autorités et la population locloise.

Au milieu des années 60, les élus loclois décidèrent, au terme d'une étude, la construction de ce nouvel établissement sur les hauts du Locle, aux Fiottets. Mais des citoyens ne l'entendirent pas de cette oreille et réclamèrent avec succès, par voie de référendum, une décision populaire. Belle bagarre lors la campagne précédant cette consultation. Certains se rappelleront

cette photo-montage «choc» des auteurs du référendum mettant en scène une échelle appuyée et dépassant le clocher du Moutier pour signifier aux électeurs la hauteur que devraient franchir quotidiennement les élèves (avec des sacs de 2 à 3 kilos disaient-ils aussi) si ceux-ci devaient se rendre à ce nouveau collège prévu «là-haut».

Résultat: le référendum fut accepté et il fallut alors songer à un nouvel emplacement d'avantage centré. Fin février 1967, celui de la place du Technicum fut retenu et 13 mois plus tard le législatif accordait un crédit de 70.000 francs pour l'organisation d'un concours de projets de

construction sur ce lieu qui fut d'ailleurs, du moins partiellement, celui de l'ancienne patinoire.

## UN PROJET BAPTISÉ «TIHIT»

L'urgence d'un nouvel établissement se manifestait surtout du fait de la réforme de l'enseignement secondaire qui créait quatre sections, en rattachant celle dite préprofessionnelle à l'Ecole secondaire. De sorte que depuis l'adoption, par le peuple neuchâtelois, de ces nouvelles structures, tous les élèves passent par l'Ecole secondaire, comme le soulignait Jean Klaus, alors directeur.

Qu'il était loin le temps, en 1830, où les élèves de la ville - répartis en huit classes - suivaient les cours dans le premier collège unique du Locle, créé par la Chambre d'éducation, situé dans la maison abritant actuellement la pharmacie Coop.

Pour Jehan-Droz, l'exécutif retint le projet «Tihit» de l'architecte biennois, Benoît de Montmollin et le Conseil général accordait en mars 68 un premier crédit de près de huit millions de francs sur la base d'un devis estimatif et limité au coût de construction du bâtiment. Les événements de mai 68 n'ayant pas trop perturbé les édiles de l'époque, une tranche complé-

taire de 3,2 millions était accordée en juin 1970.

A ces sommes s'ajoutèrent ultérieurement les dépenses consacrées aux aménagements extérieurs du nouveau collège. Au gré des modifications, le volume définitif de celui-ci passa à environ 45.700 m<sup>3</sup>, offrant quelque 10.000 m<sup>2</sup> de surface d'étage et un préau couvert pour les créations.

## LE TOIT A TENU VINGT ANS, PUIS...

Cette réalisation contraignit donc les autorités à envisager la fermeture de ce tronçon de l'avenue du Technicum. Ce qui fut fait. Le rapport de mars 1969 notait qu'il faudrait «dans le futur installer des feux lumineux aux carrefours du Home Zénith et du Café des Sports». Ce fut le cas, près de 20 ans plus tard au carrefour du Home Zénith (devenu depuis l'Ecole neuchâteloise de nurses), alors que celui des Sports est devenu giratoire. L'Histoire s'y retrouve, mais il y aura fallu le temps. Et c'est vrai que le temps a passé depuis que le directeur des Travaux publics de l'époque, Frédéric Blaser signalait, en février 1973, que ce nouvel outil «a été conçu et construit aujourd'hui pour les jeunes de demain». C'est «en pensant beaucoup à l'avenir que le Conseil communal a contribué à cette réalisation». Celle-là même qui, vingt ans après, nécessite une dépense de 680.000 francs pour la réfection de la toiture. Et c'est avec regret que le même Frédéric Blaser, maintenant sur les bancs du législatif, l'a acceptée avec regret le 14 mai dernier. «Avertissant qu'il n'est pas certain qu'il n'y aura pas d'autres frais pour maintenir ce collège en bon état. D'où le risque d'en réparer - financièrement parlant - d'ici moins de 20 ans!» (jcp)

## Rédaction

du LOCLE

Tél: 039/31 33 31

Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## AGENDA

Danse au Casino  
Une supplémentaire



L'école de danse «Sun Star» du Locle a prévu une supplémentaire de son spectacle de modern-jazz, sur un conte inédit intitulé «La malle enchantée», samedi 12 juin à 20 h 15 au Casino-Théâtre. Rappelons qu'il met en scène une centaine d'enfants, d'adolescents et d'adultes qui arborent de somptueux costumes. Ils dansent sur des rythmes et musiques variées, selon leur niveau, au fil d'une histoire qui allie suspense, humour et rêve. (Texte et photo paf)

Chorale des Girardet  
Une comédie musicale

Les 38 élèves du collège primaire des Girardet, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année, ont préparé une comédie musicale qui a pour nom «Crats». Elle a déjà été présentée hier soir à Paroiscentre et sera encore interprétée ce soir vendredi dans la même salle, à 19 h 30. Ces élèves et leurs enseignantes permettent au public de passer de délicieux instants où la poésie et le chant sont reine et roi. (Imp)

Ce prochain samedi  
Ramassage de papier

En collaboration avec la direction des services de la voirie de la ville du Locle, le Ski-Club organise ce prochain samedi 12 juin un ramassage de papier. Les habitants sont invités à sortir les paquets de papier avant 7 heures ou la veille. Cette opération aura lieu par n'importe quel temps. D'autre part les organisateurs recommandent à chacun de ficeler paquets et (ou) cornets afin d'éviter tous désagréments en cas de mauvais temps. (Imp)

Les Brenets

La fanfare en concert

Ce soir à 20 h 30, la Fanfare des Brenets offre à la population sa traditionnelle veillée villageoise à la halle. Sous la direction de Pierre Vuillemin, seront notamment présentés les morceaux qui seront exécutés lors de la Fête cantonale des musiques de dimanche. Chacun est cordialement invité à cette sympathique manifestation. (dn)

Ski-Club de La Brévine

## Bilan de saison positif

Pour le Ski-Club de La Brévine, la saison d'hiver 1992-93 s'est soldée par un bilan globalement positif, pour ce qui est des résultats des coureurs en tout cas. Cependant, le manque décidément chronique de neige a une nouvelle fois joué de vilains tours à pratiquement tous les organisateurs de compétitions nordiques, la société brévine n'y ayant pas échappé. A ce niveau-là pourtant, elle a encore figuré parmi les mieux loties.

La Journée du ski et le concours des jeunes se sont en effet déroulés dans de relativement bonnes conditions d'enneigement, bien que la première de ces courses n'ait pas remporté le succès es-

compté. Afin de lui redonner un coup de dynamisme, elle sera inscrite en coupe suisse l'année prochaine, la date ayant été fixée au 6 mars 1994. Pour le reste, les entraînements ont été consacrés surtout au VTT, au cross, au ski à roulettes et à de l'endurance en salle, plutôt qu'au ski de fond.

«Ces problèmes de neige nous ont obligés à faire d'assez longs déplacements, tant pour les courses que pour les entraînements. Si cela devait se poursuivre, nous pourrions à l'avenir rencontrer passablement de difficultés à recruter de nouveaux membres.

Car effectuer des heures de voiture pour s'adonner à son

sport favori serait susceptible d'en décourager plus d'un», s'est inquiété Jean-François Pellaton, chef des OJ, lors d'une récente assemblée.

Ne reste plus qu'à souhaiter que «l'or blanc» soit au rendez-vous de l'hiver 1993-94. Pour rentrer au Ski-Club, il est nécessaire d'avoir dix ans révolus. L'idée d'abaisser cet âge n'a pas passé la rampe. Au comité, Delphine Arnoux et Karine Matthey ont remplacé François Baras et Claudy Rosat, démissionnaires. La traditionnelle fête de la Mi-Eté est annoncée pour les 7 et 8 août, alors que l'estafette populaire (cross, vélo et natation) au lac des Taillères est programmée au 15 août. (paf)

Conseil général de La Brévine

## Vente de terrain problématique

Réuni hier soir à l'Hotel de Ville, le Conseil général de La Brévine avait à se prononcer sur la vente de deux parcelles de terrain au lotissement «Chez Guenet» à un seul et unique propriétaire, pour la construction d'une maison familiale. Au terme d'une discussion acharnée de près de une heure et demie, l'arrêté a été accepté par onze oui contre une opposition.

Si le président Michel Gentil n'avait pas pris le soin de laisser un peu trainer les choses afin de permettre à chacun de s'exprimer, nul doute que la vente au-

rait été refusée à l'unanimité. Au départ en effet, il y avait dans la balance davantage d'arguments en sa défaveur. Pour Denis Huguenin, ce procédé allait «à l'encontre d'une politique d'urbanisme cohérente et risquait de créer des précédents».

«Les parcelles étant équipées, elles doivent être utilisées. Il faut faire preuve de fermeté, sinon nous n'aurons plus de ligne de conduite», ajoutait Yvan Jeaneret. «Tout cela me donne l'impression que nous bradons notre terrain», précisait encore Michel Gentil. Progressivement, la situation s'est débloquée. «Au

vu de nos comptes déficitaires, nous avons besoin d'argent. Nous ne pouvons donc pas nous permettre de passer à côté de cette offre», argumentait Robert Schmid, président de commune.

«Sans parler des avantages que va nous apporter ce nouveau contribuable; ce qui n'aurait pas été le cas avec les deux maisons de week-end, prévues à l'origine», poursuivait Bernard Steiner, conseiller communal. L'arrêté a passé la rampe, sous réserve qu'à l'avenir, les parcelles soient vendues selon un règlement d'aménagement consciencieux et strict. (paf)

Bol d'air pour les pensionnaires de La Gentilhommière

## Pique-nique à 102 ans

C'est une tradition. Depuis sa création, les pensionnaires du Home de la Gentilhommière, que dirige Richard Mischler, sont en promenade chaque jeudi. Parfois même jusqu'en Valais, aux chutes du Rhin ou au lac Bleu. Mais hier, sortie beaucoup plus régionale de presque tous les pensionnaires, à La Combe-Girard sous le regard attentif de Mme Ida Saas, 102 ans.

C'est à côté de «La Baigne» de La Combe-Girard que le personnel de l'établissement a organisé un copieux pique-nique (avec grillades sur barbecue et salades) à l'attention de toutes les personnes logées dans ce home. «Chaque jeudi nous organisons une sortie, mais c'est la première fois que nous avons

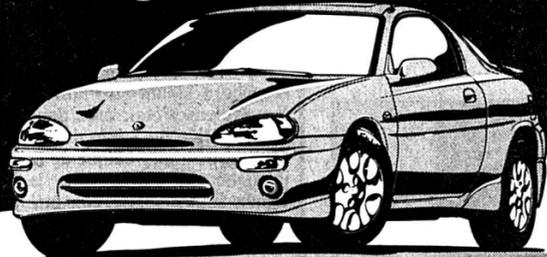
prévu une journée collective en emmenant presque tout le monde» explique M. Mischler. Ainsi, 20 personnes âgées accompagnées de 11 responsables de la maison, dont le cuisinier qui a assuré les grillades, trois infirmières, ont passé un agréable moment au vert.

Côté intendance, tout avait été prévu: tables, chaises, parasols étaient sur place, préalablement transportés par des responsables de l'établissement. Et c'est par conséquent dans des conditions très agréables que ces aînés et aînées ont participé (durant l'après-midi) à un match au loto. Mme Saas, malgré son âge avancé, a démontré qu'elle a conservé toute sa lucidité, criant «quine» lorsque la chance lui était favorable. (jcp)



Match au loto après les grillades de midi  
La vice-doyenne du Locle, Ida Saas était de la partie.  
(Impar-Perrin)

**La nouvelle Mazda MX-3:  
V6, ABS, direction  
assistée, toit ouvrant et  
lève-glaces électriques.**



Un coup d'œil sous le capot et vous verrez ce que vous verrez:  
le plus petit V6 du monde: 1.8i 24 V 136 ch. Venez lui faire faire un  
tour de piste. Garantie 3 ans ou 100 000 km.

**AU CENTRE AUTOMOBILE**

R. ROBERT ☎ 039/37 14 14  
Les Ponts-de-Martel

Rouler de l'avant. **Mazda**

157-14414

**IMMOBILIER**

**PROGESTIM**  
GÉRANCES IMMOBILIÈRES  
A louer, rue des Jeanneret 63 au Locle  
**appartement de 2 chambres**  
cuisine, salle de bains. Loyer Fr. 530.-  
+ Fr. 80.- de charges. Garage à  
Fr. 120.- par mois. 28-1538  
7, rue des Terreaux - Case postale 1259 - 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 21 23 17 - Fax (038) 25 15 50

A louer à Saint-Imier  
**4 pièces**  
- Tout de suite  
ou à convenir.  
Fr. 660.- + charges  
☎ 061/302 22 25  
3-511367

Le Locle, place du 1er-Août, à louer  
un appartement  
**2 pièces, rez, à l'usage de bureaux**  
prix Fr. 575.- charges comprises.  
1 place garage chauffé. Fr. 125.-.  
☎ 039/31 55 77 157-14291

A vendre au Centre du Locle,  
situation calme, petit

**LOCATIF DE  
3 APPARTEMENTS**  
3 garages, terrasse, jardin.  
Ecrire sous chiffres U 28-761974,  
à Publicitas, case postale 1471,  
2001 Neuchâtel 1.

A louer au Locle, quartier Neuf  
**APPARTEMENT  
3 PIÈCES**  
Loyer Fr. 1079.-  
charges comprises.  
**APPARTEMENT  
2 PIÈCES**  
Loyer Fr. 869.-  
charges comprises.  
Cuisines agencées.  
Libres tout de suite ou à convenir.  
Pour tous renseignements  
et visites, s'adresser à:  
**GÉRANCE ELIO PERUCCIO,**  
rue de France 22, Le Locle,  
☎ 039/31 16 16. 157-14057

Undervelier/JU zu verkaufen oder zu  
vermieten, alleinstehendes, renoviertes  
**5-Zimmer-Einfamilienhaus**  
(VB Fr. 350 000.-), zentral gelegen.  
Auskünfte und Unterlagen: B. Suter,  
Zythusmatt 26, 6330 Cham, Tel. 042  
36 09 82 (Abends). 197-502904/4x4

**A LOUER**  
**Neuchâtel**  
Dans quartier calme  
et entouré de verdure  
**Joli appartement  
de 3 pièces**  
avec balcon  
★ Rue de l'Evole 64  
★ Libre tout de suite ou à convenir  
★ Loyer Fr. 1040.- + charges  
**LIVIT**  
LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE  
RUE ST-PIERRE 4  
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

A louer au Locle, rue du Progrès  
**APPARTEMENT  
3 PIÈCES**  
Loyer Fr. 1029.- charges comprises.  
**APPARTEMENT  
3 PIÈCES  
+ MEZZANINE**  
Loyer Fr. 1105.- charges comprises.  
Cuisines agencées, jardin.  
Libres tout de suite ou à convenir.  
Pour tous renseignements  
et visites, s'adresser à:  
**GÉRANCE ELIO PERUCCIO,**  
rue de France 22, Le Locle,  
☎ 039/31 16 16. 157-14057

**À LOUER**  
**Au Locle, rue des Envers 48-50**  
Dans ancien immeuble entièrement rénové,  
avec ascenseur, appartements neufs de:  
**3½ pièces**  
Fr. 960.-, plus charges  
**4 pièces**  
Dès Fr. 1080.-, plus charges  
**4½ pièces**  
Fr. 1190.-, plus charges  
Centre ville, cuisines agencées avec lave-  
vaisselle. 28-486  
**Régie F. Bernasconi & Cie**  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/31 90 31

**A LOUER AU LOCLE**  
**1 appartement  
3 pièces**  
rez-de-chaussée, rue des Jeanne-  
ret. Loyer mensuel Fr. 747.-  
+ charges.  
S'adresser Etude Jean Oesch,  
avocat,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 40 44. 132-509642

**A LOUER** Quartier  
Les Billodes-Le Locle  
**APPARTEMENTS  
DE 3 PIÈCES**  
avec cuisine, salle de bains, W.-C.,  
cave et chambre-haute.  
Libre de suite ou à convenir.  
Loyer modéré. 132-12083  
**GECO GÉRANCE ET  
COURTAGE SA**  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

**Offres économiques!**

**Radomat micro**  
Lessive complète 30°- 95°  
Nombre de lavages  
comparable à 5kg de  
poudre normale.



**9.95**

**Polo Shirt**  
• 100% coton  
• 3 diverses  
couleurs  
• tailles:  
S, M, L, XL



**28.90**

1 pièce

Vin rosé suisse

**Oeil de Perdrix VS  
1992**



6 x 7dl

**37.70**  
au lieu de  
47.70

(6.29 la bouteille)

44-52/4x4

**Colgate**  
• Gel dentifrice et brosse à  
dents Colgate Plus



**7.90**

**Piscine pour enfants**  
Ø 105 cm



**24.90**

1 pièce

**Dior Dune**  
Eau de  
Toilette Vapo



**47.95**

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites!  
Valable dès le: 10.06.93 De-23/100693

*Nous sommes toujours avantageux!*

**DENNER  
SUPERDISCOUNT**

**IMMOBILIER**

Cornol/JU ab sofort zu verkaufen oder  
zu vermieten, neues alleinstehendes  
**6-Zimmer-Einfamilienhaus**  
(VB Fr. 520 000.-), 900 m², zentral und  
doch ruhig gelegen, 1 Zimmer mit sep.  
Eingang (als Büro geeignet), Auskünfte  
und Unterlagen: B. Suter, Zythusmatt  
26, 6330 Cham, Tel. 042 36 09 82  
(Abends). 197-502904/4x4

**Cause santé**  
le «CAFÉ  
CENTRAL»  
au Locle est  
à remettre  
**Affaire  
exceptionnelle**  
Prix correct.  
☎ 022/312 07 89  
18-5802/4x4

A louer aux Brenets  
**5 pièces  
tout confort**  
Cuisine agencée.  
Fr. 1140.- + charges  
☎ 061/302 22 25  
3-511367

**A LOUER ou À VENDRE,**  
sortie Locle Est  
**APPARTEMENT  
NEUF  
5½ PIÈCES**  
de 141 m² dans VILLA.  
☎ 038/31 30 55. 28-502985

*Aujourd'hui,  
la performance compte!*

**Zenith Eurolife  
dynamise le rendement  
de votre capital**

- Conclue en ECU, cette assurance-vie vous permet pratiquement de doubler le revenu d'une police en francs suisses
- Pour plus de souplesse, les polices Zenith Eurolife sont convertibles en tout temps en francs suisses
- Vous pouvez aussi conclure cette assurance sous forme de rente viagère en bénéficiant de ses avantages fiscaux.

**Zenith vie** Info-conseil  
☎ 021 / 728 13 56

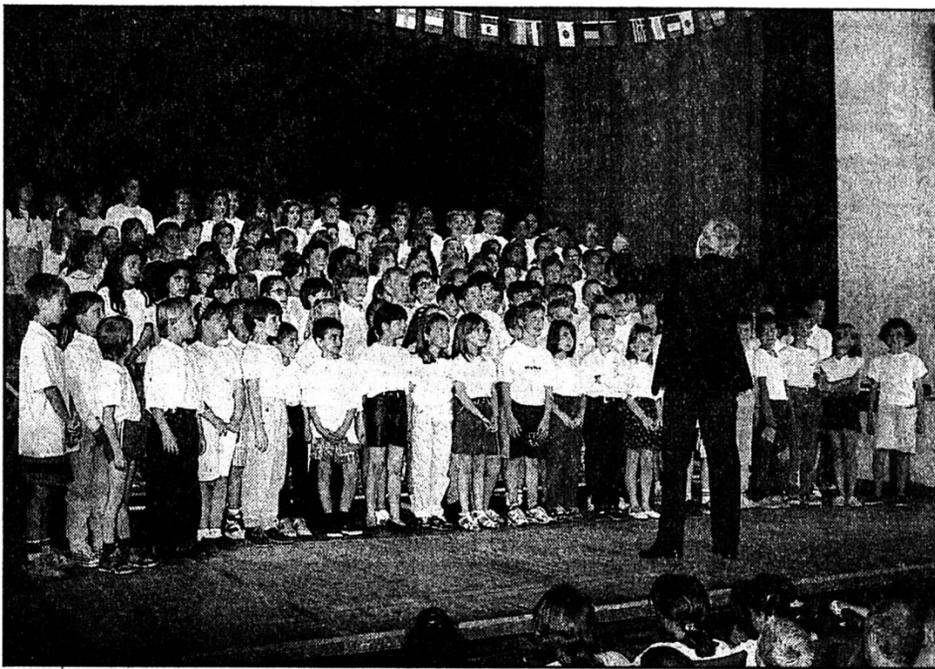
**Pour obtenir plus de votre assurance-vie, contactez-nous!**

Zenith Vie est une compagnie suisse, membre du Groupe GAN/CIC, premier groupe de bancassurance en Europe.  
Agences en Suisse romande et au Tessin: Lausanne Pully Genève Neuchâtel Bienne Sion Sierre Locarno Lugano

Concert des écoles publiques à Morteau

# Le monde en chansons

Perdu au milieu des «disciplines nobles», matières à notation et à examen, le chant est parfois un peu oublié dans nos écoles. Samedi soir, au théâtre municipal de Morteau, il a pourtant pris une éclatante revanche sur les mathématiques ou le français. Plus de deux cents enfants des écoles publiques de Morteau et Villers-le-Lac ont ravi le nombreux public qui avait répondu présent.



Théâtre municipal de Morteau

Le chant a pris une éclatante revanche sur les «disciplines nobles».

(Roy)

Cette production était le fruit d'un travail de longue haleine des instituteurs et institutrices du cycle trois, c'est-à-dire des cours élémentaires deuxième année et moyens. Organisant leur enseignement avec l'aide de M. Gilbert Cerf, conseiller pédagogique en éducation musicale, ils sont parvenus à un résultat remarquable.

La prestation des enfants était structurée autour de l'idée du monde et présentée, par une élève, comme un voyage autour du globe. Les étapes de ce périple nous ont ainsi conduits en Amérique, chez les esquimaux et en Russie pour terminer en France, sur les Champs-Élysées. Voyage dans le temps également avec un morceau Renaissance interprété par les enseignants toujours sous la direction de M.

Cerf. Beaucoup de clins d'œil à notre actualité et à nos débats: «Si les hommes, dans leur tête, étaient moins bêtes, ils aimeraient les couleurs de la vie.» En marge de cette production chorale, on pouvait remarquer également des productions picturales réalisées dans les classes suite aux interventions de M. Armand Cruicchi, conseiller pédagogique en arts plastiques. Présente à cette soirée, Mme Nicole Le-Grand, inspectrice de

l'Éducation nationale a pris la parole pour remercier les enseignants et féliciter les élèves pour leur brillante représentation. Elle a en outre rappelé l'importance de l'initiation artistique et plus précisément du chant chorale «qui réclame écoute, attention et rigueur». Se plaçant sur le plan de la formation plus générale de l'individu qui est aussi le rôle de l'école elle a ajouté: «Ce rassemblement important est un bel exemple de socialisa-

tion des enfants qui contribuera à leur épanouissement personnel.»

Les mines réjouies des deux cents élèves rassemblés sur la scène ne démentaient absolument pas ses propos. Nombreux furent les rappels en fin de spectacle. Les élèves ont même réussi, sous la direction de M. Cerf, à faire chanter une deuxième voix par leurs parents dans la populaire chanson des «Champs-Élysées». (dry)

Doubs franco-suisse

## Raft hors-la-loi

Jean Wencker, pêcheur à la mouche, résidant au Plain de Fessevillers, s'était ému dans notre édition du 2 juin du développement anarchique de la pratique du rafting sur le Doubs franco-suisse, constaté lors du week-end de Pentecôte.

Frédéric Allemann, président de la ligue franc-comtoise de canoë-kayak avait fait une mise au point dans notre édition du 5 juin, assurant que «le raft, assimilé au canoë-kayak était par conséquent autorisé».

Or, J. Wencker persiste et signe, nous apportant la preuve du contraire en s'appuyant sur les termes de l'arrêté préfectoral du 13 juin 90: «Seul le canoë-kayak est autorisé à l'exclusion de toute autre embarcation, exception faite pour les bateaux chargés d'assurer les secours, la police des eaux, la surveillance de la pêche, le contrôle des ouvrages hydrauliques». (pr.a.)

Besançon

## Feu de combles

Des flammes de plusieurs mètres de haut ont surgi hier après-midi dans le ciel de Besançon. La toiture d'un immeuble de la rue de la Préfecture s'est embrasée vers 15 heures mais les pompiers ont réagi rapidement. Quelques minutes après l'alerte ils étaient sur place et mettaient en action plusieurs lances dirigées vers les combles du bâtiment d'où provenait le sinistre. Pendant plus de deux heures une épaisse fumée, témoignant de l'intensité du brasier, s'échappait de ces greniers transformés en studios à proximité de l'ancienne clinique Saint Luc. Ce secteur du centre-ville était dès le début du sinistre interdit à la circulation pour faciliter le passage éventuel des ambulances. Elles n'ont pas eu à se déplacer puisque les studios étaient inoccupés et que les locataires des appartements inférieurs ont pu évacuer sans problèmes.

Les inspecteurs de la sureté urbaine enquêtaient dans la soirée sur les causes de cet incendie qui semblent être accidentelles. (p.sch)

### AGENDA

#### Orgues du Russey

#### Inauguration et concert

A l'occasion de l'inauguration des orgues restaurées, Georges Cattin, titulaire des orgues St-Foy des Bois donnera, avec la participation du trompettiste delémontain Jean-Michel Nobs, un concert, demain samedi, dès 20 h 30, en l'Église du Russey. (Imp)

#### Orchamps-Vennes

#### Rencontres sur l'éducation

Les différents partenaires du système éducatif du canton de Morteau (directeurs d'école, parents d'élèves, élus locaux, transporteurs...) sont invités ce vendredi à 20 h à la salle des fêtes d'Orchamps-Vennes, aux rencontres sur l'éducation proposées par le Conseil général. Cinq thèmes seront débattus: les transports scolaires, les collèges, l'enseignement supérieur, la culture et les sports (pr.a)

### TAPIS VERT

#### Tirage de jeudi

As de pique  
As de cœur  
Roi de carreau  
Huit de trèfle

Rencontres sportives USEP à Morteau

## Finale cantonale de balle ovale

Samedi matin, les élèves des écoles publiques du canton qui ont pratiqué la balle ovale durant cette année scolaire se sont retrouvés au stade de Morteau. Encadrés par leurs enseignants et les animateurs du Club de rugby de Morteau, ils ont disputé les rencontres éliminatoires qui ont permis de désigner les deux classes qui participeront à la finale départementale de Pontarlier.

Résultat d'une longue série de séances d'initiation animées par Jean-Marc Dumartin et ses camarades du club de Morteau, les rencontres disputées ont été d'un bon niveau et se sont déroulées dans un esprit sportif remarquable.

Savoir lutter de toutes ses forces pour la possession du ballon tout en respectant des règles strictes n'est pas toujours évi-

dent. On s'en rend compte en regardant jouer les adultes.

Garçons et filles, répartis chacun en dix équipes, s'en sont donc donné à cœur joie. Cela leur a valu, au moment de la proclamation des résultats, les compliments de Gérard Mina, conseiller pédagogique d'éducation physique. Celui-ci a tenu également à remercier les entraîneurs du rugby.

Chez les garçons, les premiers

sont les élèves de Morteau Centre, suivis par Grand Combe Chateleu et Morteau Pergaud. Pour les filles, Morteau Centre gagne également avec, comme dauphines, toujours Grand Combe Chateleu et Morteau Pergaud.

Le canton sera représenté à Pontarlier par Morteau Centre et Grand Combe Chateleu. Bonne chance pour cette finale départementale. (dry)

## ALFA 33 ABSOLUTE.

Absolument différente.

Absolument exclusive.

La nouvelle série limitée Alfa 33 Absolute.

Avec volant et pommeau

du levier de vitesses en

bois précieux et toit ouvrant.

Avec lecteur CD-Tuner

Pioneer DEH-690 SDK, amplificateur de puissance

GM 620 et 6 haut-parleurs

dont 2 tweeter. Cette exclusivité absolue vous attend

chez votre concessionnaire

Alfa Romeo dès Fr. 22'700.-



**GARAGE ET CARROSSERIE**  
**AUTO-CENTRE**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

Fritz-Courvoisier 66

☎ 039/28 66 77



**Cuore Sportivo**

132-12388

### DIVERS

## FUST CUISINES BAINS

### SIERRA

5'750.-

Y compris appareils

Des façades synthétiques de qualité supérieure, une technique de tout premier plan signée FUST. Les cuisines? Parfaites, comme toujours chez FUST!

Appareils encastrables Bosch, cuisinière HEE 612 G, plan de cuisson NCM 685 C, réfrigérateur KIL 1633, Hotte d'aspiration Novomatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur d'eau KWC 104123

Venez voir l'une de nos grandes expositions-cuisines! Apportez les mesures.

Grâce à l'organisation FUST: rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garanti à 100%. \*Pas de rénovation sans offre FUST!

### LE SERVICE FUST:

• En permanence, cuisines d'exposition ou de fin de série à prix super-avantageux  
• 5 ans de garantie sur les meubles • Organisation de l'ensemble des travaux de transformation/rénovation • Offre-minute par ordinateur en fonction des dimensions de votre cuisine • Comme immense d'appareils de marque ou choix

### FUST Exposition à:

Neuchâtel, rue des Terreaux 5

038 25 53 70

Bienne, rue Centrale 36

032 22 88 77

Yverdon, rue de la Plaine 5

024 21 86 16

05-2569-11/4x4

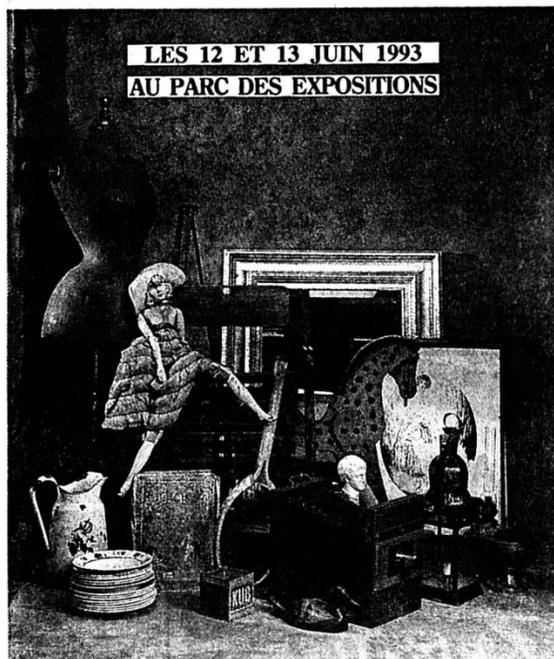
L'annonce, reflet vivant du marché

## LA BROCANTE

- A BESANÇON -

LES 12 ET 13 JUIN 1993

AU PARC DES EXPOSITIONS



DE 9 H 00 A 19 H 00 - ENTRÉE GRATUITE

157-500168

L'Etablissement cantonal d'assurance immobilière en 1992

# Ces chers sinistres

L'année écoulée aura permis d'enregistrer un record de tout établissement d'assurance redoute: celui des indemnités payées. Record homologué pourtant par l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI) qui a déboursé 16,1 millions de francs en dommages incendie.

Pour la cinquième année consécutive, le total des sinistres feu, dans le canton de Neuchâtel, a dépassé la moyenne nationale. Et si le nombre d'incendies est resté stable, avec 359 sinistres (-8 par rapport à 1991), les indemnités de dédommagement versées par l'ECAI ont atteint 16,1 millions (11,6 millions); chiffre record auquel il convient d'ajouter 1,5 million (3,7) d'indemnités en réparation de dommages dus aux éléments naturels à quelque 727 bâtiments (+5). Fort heureusement, les primes nettes encaissées ont atteint 20,5 millions (19,3) et le capital assuré a progressé de 8,6% à 29,7 millions, pour un total de 41.160 bâtiments assurés (+532).



Les ruines du Château des Frêtes

Le 6 avril 1992, un incendie aux causes indéterminées ravageait complètement cette magnifique bâtisse.

## GROS INCENDIES

Dans son rapport, Fred Besson, directeur de l'ECAI, souligne que quatre sinistres ont, à eux seuls, nécessité l'engagement de 11 millions de francs d'indemnité! Il s'agit des incendies du Château des Frêtes, aux Brenets (2,6 millions), de l'usine AS-

COM, de Bevaix (6,5 millions), de la ferme des Quarres, à Travers (0,9 million) et d'un immeuble au Locle (0,7 million). A souligner aussi que les 30 sinistres dont les causes sont à ce jour indéterminées, voire suspectes pour un quart d'entre elles, ont représenté le 30% des

montants versés, soit 4,8 millions...

A ce propos, M. Besson nous a précisé que la dégradation de la situation économique engendrait un phénomène inquiétant à ses yeux, celui de l'écart de la valeur assurée de certains immeubles avec leur valeur mar-

chande. Un élément clé qui va nécessiter cette année un recensement attentif des immeubles concernés, notamment de nombreux bâtiments ruraux.

Malgré le poids des charges, l'ECAI a bouclé son exercice avec un bénéfice d'exploitation de 277.600 francs et dispose de réserves légales de près de 81 millions de francs.

## RÉÉVALUATION

Outre le commentaire des chiffres, le rapport insiste sur un autre dossier traité par l'ECAI l'an passé, à savoir la fameuse réévaluation générale des bâtiments selon le principe de l'assurance à la valeur à neuf, auquel il convient d'ajouter l'indexation périodique des sommes d'assurance au coût de la construction.

Une opération qui suscite encore de nombreuses réactions. Or, M. Besson justifie pleinement la décision par le fait qu'une sous-évaluation de l'assurance incendie peut causer de graves déconvenues au propriétaire d'un immeuble qui ne serait que partiellement endommagé. En cas de sous-évaluation, les indemnités versées sont souvent dérisoires en regard des frais effectifs de réparation. Un handicap corrigé par l'assurance à la valeur à neuf, même si elle engendre une hausse des primes.

M.S.

## BRÈVES

### Université

#### Directeur à l'IRER

Olivier Crevoisier, 30 ans, deviendra, le 1er octobre, directeur de recherche à l'Institut de recherches économiques et régionales (IRER) de l'Université. Docteur en sciences économiques, titre obtenu à Neuchâtel, M. Crevoisier a été assistant à l'IRER dans les domaines de l'économie régionale, de l'innovation, du marché du travail ainsi que dans l'économie industrielle et technique. Il a effectué des séjours d'études à l'Université catholique de Louvain (Belgique) et à la London School of Economics. Il assurera également un demi-poste de chef des travaux dans le cadre du programme fédéral de relève académique. (Imp)

### Neuchâtel

#### La CCJN s'interroge

Quatorze membres, sur 46, ont assisté hier soir à la séance de la Chambre consultative de la jeunesse neuchâteloise (CCJN). La maladie du conférencier invité et l'absence des commissaires dont on espérait les rapports ont permis d'engager une discussion sur les motifs de ces absences. Pour savoir où se situe le désintérêt, une lettre-questionnaire sera envoyée aux membres de la CCJN. Les conclusions seront rendues le 1er septembre, lors de la séance de clôture de la législature, où chaque commission livrera un exposé récapitulatif de ses activités. (at)

## Stoco S.A. à Colombier

# Des rubis par milliards

Créée à Colombier en 1960 par Jean Stocker, un ingénieur entrepreneur, la société Stoco S.A. est devenue au fil des ans le leader mondial du chassage automatisé des pierres et goupilles d'horlogerie. Elle célébra hier la mise en machine de son 10 milliardième lot de rubis!

Il ne peut y avoir d'horlogerie mécanique sans pierres d'horlogerie, le rubis principalement, un élément vital qui empêche une usure trop rapide des pièces mobiles montées sur des axes. Si

le chassage des pierres s'est longtemps fait à la main, dans les années soixante sont nées les premières machines automatiques dignes de ce nom.

Un de leurs concepteurs les plus géniaux a sans doute été Jean Stocker qui a réussi la mise au point de systèmes automatisés d'empierrement et de chassage de rubis et goupilles, qui ont fait de Stoco S.A. le leader mondial de la spécialité en 1975.

Une date clé de l'histoire de l'horlogerie, puisqu'elle s'inscrit

aussi dans une crise structurelle majeure pour cette industrie avec, entre autres, le passage au quartz. Heureusement, M. Stocker a eu l'idée de ne pas faire reposer son entreprise sur un unique pilier et y a ajouté un secteur non horloger, à savoir le micromontage de précision. Ce secteur prodigue aujourd'hui les deux tiers des quelque trois millions de francs de chiffre d'affaires réalisés au cours des trois dernières années. Stoco occupe une vingtaine de collaborateurs.

Aujourd'hui, grâce à l'intérêt croissant du public pour les montres mécaniques, le rubis a retrouvé ses lettres de noblesse et Stoco fournit en machines d'empierrement les plus grands groupes, dont ETA (SMH), Cartier, Ebel ou encore Rolex. La société sous-traite également l'empierrement en très grandes séries pour de nombreuses manufactures ne souhaitant pas s'équiper elles-mêmes.

Un rappel historique qui s'imposait à l'heure de ce fantastique jubilé auquel Claude Thalmann, administrateur de la société qui appartient au groupe industriel et immobilier Château de Vaumarcus, avait convié de nombreux invités, dont le conseiller d'Etat Pierre Dubois.

M.S.



Instant solennel chez Stoco S.A.

Mme Stocker lance la machine qui contient le lot de rubis portant le No 10 milliards. (Impar-Galley)

## Société suisse de ciment Portland S.A. à Neuchâtel

# Joint-venture avec une entreprise croate

Le résultat de la Société suisse de ciment Portland S.A. (holding) pour l'exercice 1992 se termine par un bénéfice net de 10,5 millions de francs, permettant de proposer la distribution d'un dividende inchangé de 200 fr par action et de 20 fr par bon de participation.

Pour la première fois, des comptes de groupe sont présentés sur la base des normes IAS. Il en ressort que le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice

1992 atteint 428,6 millions, le cash flow est de fr 83,2 millions (19,4% du chiffre d'affaires), alors que le bénéfice net s'établit à 22,2 millions (5,2% du chiffre d'affaires). La quasi totalité du chiffre d'affaires du groupe a été réalisée par CESI S.A., sa principale participation industrielle, contrôlée à raison de 60%.

Le groupe CESI a connu une très forte expansion au cours de ces deux dernières années. Plus de 250 millions ont été investis

tant pour développer les usines que pour acquérir de nouvelles sociétés.

L'effectif total du personnel du groupe est de 1273 personnes.

La société a également signé un important accord de joint-venture industriel en Croatie. Par cet accord, le groupe suisse prendra progressivement (avant fin 1995) le contrôle de Tvornica Cementa Koromačno, une cimenterie située en Istrie. (ats)

## Chômeurs neuchâtelois

# Timbrage suspendu

A l'instar de l'année passée, le canton de Neuchâtel a obtenu de l'Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIANT) le droit de dispenser les chômeurs du canton de

se présenter au contrôle obligatoire pendant les vacances horlogères. Le timbrage est donc suspendu du 12 au 30 juillet.

(Imp)

## Neuchâtel: formation professionnelle

# Nouvelles matus dès la rentrée 93

La maturité professionnelle, conçue dans le but d'améliorer l'image de la formation professionnelle, sera une réalité à partir de la rentrée 1993-94. Pour le type technique, l'entrée en vigueur ne fait aucun doute. La matus commerciale, en revanche, nécessite encore quelques mises au point.

A l'invitation de la Commission neuchâteloise pour la formation bancaire, Georges Vuilleumier, directeur du CPJN et François Burgat, directeur du CPLN, ont présenté hier les aspects peu connus de cette nouvelle filière. «La moyenne suisse des bacheliers se monte aujourd'hui à 14%, explique François Burgat. Sans vouloir viser un taux de 80%, comme en France, la maturité professionnelle permettrait toutefois d'atteindre le chiffre de 30% et contribuerait à ce que les élèves ne viennent plus à la formation professionnelle par choix négatif».

Echelonnée en quatre étapes, la maturité professionnelle donnera accès aux Ecoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration (ES-CEA) et de là aux Hautes écoles spécialisées avec, par la suite, des possibilités de cours post-grades. Une période de deux ans d'activité professionnelle est cependant prévue, une fois le titre obtenu. «Cette étape impérative est hélas combattue actuellement par l'OFIANT, par souci

de parallélisme et d'équité avec les détenteurs de CFC», déplore François Burgat. Quant à l'accès aux universités, il n'est pas le but premier de ces nouvelles matus, mais des «bretelles» sont à l'étude pour ceux qui désiraient s'engager dans cette voie.

Pour l'heure, la matus de type commercial «manque d'envergure et de crédibilité», selon les termes de Georges Vuilleumier. «Nous regrettons, ajoute-t-il, que pour une réforme aussi fondamentale de notre système éducatif, il n'y ait eu qu'une modification de l'ordonnance EPS». Autre point de litige, le déséquilibre entre la voie CFC + Ecole professionnelle commerciale supérieure, d'une durée de trois ans et la voie de l'Ecole supérieure de commerce assortie d'un stage, d'une durée de quatre ans. «Pour que les élèves ne choisissent pas systématiquement la première solution, constate Georges Vuilleumier, il conviendrait de la compléter par une année de cours théorique. Les effectifs seraient ainsi mieux répartis».

Le programme des Ecoles professionnelles commerciales supérieures comportera donc dès la rentrée une demi-journée de cours supplémentaire, destinée à satisfaire aux exigences des Hautes écoles spécialisées. En tête: une meilleure maîtrise de la langue maternelle, ainsi qu'une culture générale plus étendue.

(ir)

## AGENDA

### Le Landeron

#### Planche à voile

Pour la 7e année consécutive, l'Ecole nautique «Bellevue» du Landeron organisera demain une régata de planche à voile ouverte à tous. Plusieurs dizaines de planchistes prendront le départ, à 14 h (reporté à dimanche en cas de mauvais temps). Cantine et exposition de planches à voile durant la manifestation. (at)

Val-de-Ruz: La Charrue, à Vilars, est plantée dans les choux depuis plus de deux ans. Qu'en est-il?

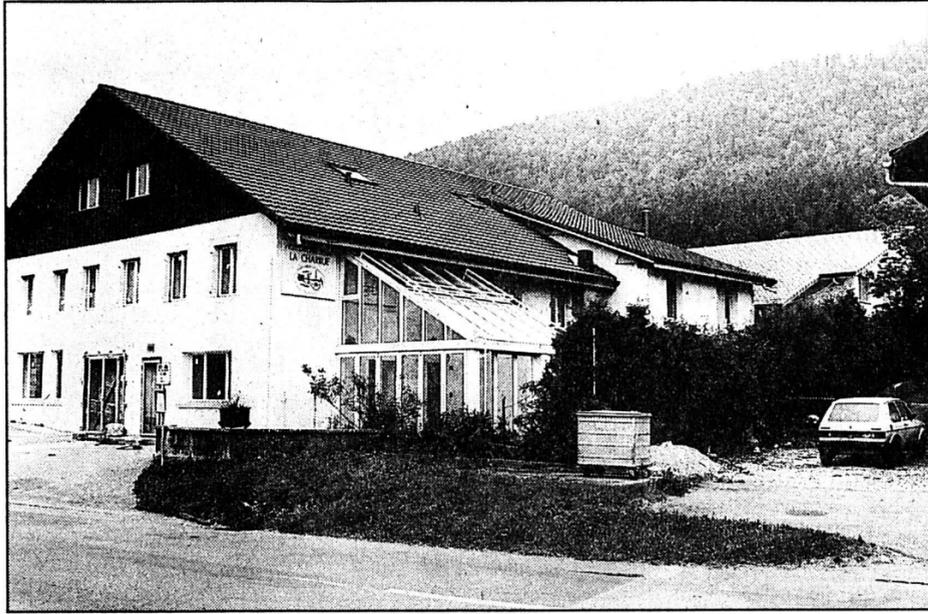
# On laboure sur fond de procédure

Qu'en est-il de La Charrue, ce projet d'hôtel-restaurant à Vilars de 5 millions, rêvé par Charles Jaggi? Voilà tout juste un an que le rêve se vendait pas voie d'enchères publiques, laissant sur le carreau quinze artisans qui, aujourd'hui, labourent sec pour tenter de récupérer leurs sous.

En rachetant le restaurant de La Charrue, Charles Jaggi décide de le rénover. L'UBS - La Chaux-de-Fonds le suit dans son projet. Mais M. Jaggi imagine mieux. Il souhaite l'agrandir (des travaux qui passeront par la démolition du bâtiment et sa reconstruction). Au nord, côté Chaumont, le projet de construire un hôtel trois étoiles pour compléter son offre. Par deux fois, le projet est corrigé à la baisse. L'hôtel n'aura finalement «que» 16 chambres en plus d'un sauna-solarium, d'une salle de séminaire pour 100 personnes, d'un bar, etc.

Les premiers coups de pioche interviennent en août 90. Le hic, c'est qu'à ce moment-là, M. Jaggi n'avait aucune garantie de financement. Ni de l'UBS, ni du Crédit hôtelier, un partenaire qui renonce à s'engager. Prise de court, la banque tente de faire un montage financier. Après coup, explique-t-elle, c'est beaucoup plus difficile et ce d'autant plus que la conjoncture change de ton.

Après six mois de travaux, dé-



## Vilars

Une fois le chantier bloqué, La Charrue est passée aux enchères publiques. Le dénouement de son histoire se jouera devant la cour civile du Tribunal cantonal.

(Schneider)

but 91, le chantier est en panne. La banque ferme le robinet à sous, après avoir englouti près de 3,2 millions (prêt hypothécaire et crédit de construction). Les rumeurs de faillite se confirment le 24 juillet 91. Puis plus rien pendant une année. Le 5 juin 92 se joue, en deux minutes, un nouvel épisode lors de la vente aux enchères à Cernier. Dans le public, 15 artisans et entrepreneurs attendent, soucieux. Ensemble, ils ont déposé des hypothèques légales pour un montant de près d'un million

(des factures restées impayées). L'UBS est seule à miser. Son prix? 1,3 million. Adjudé.

A ce prix, la banque couvre le montant de sa dette hypothécaire «avant les travaux de 1990». Les artisans, eux, se retrouvent le bec dans l'eau. Ils avaient dix jours pour réagir. Neuf d'entre eux se sont ligüés derrière un avocat, un autre a choisi le sien. Ils ont ouvert action contre la banque. Que vaut exactement le complexe immobilier de La Charrue? Toute la question est là. Pour l'hôtel, seul

le gros œuvre est achevé. Côté restaurant, il reste à entreprendre les finitions intérieures et extérieures. Par leur travail, les artisans estiment avoir apporté une plus-value au complexe immobilier. L'immeuble de base, le restaurant, a été démolé et presque reconstruit totalement. De plus, ils en ont édifié un deuxième, l'hôtel. La banque leur doit-elle quelque chose? Le jugement le dira.

En début d'année, le litige a donné lieu à une première audience devant le juge instructeur

de la Cour civile du Tribunal cantonal. Un architecte a été mandaté pour une expertise. D'ici deux à trois mois, il devrait l'avoir terminée. Voilà où en est la situation. Sur la base de l'expertise, on saura qu'elle est la valeur du travail effectué par les artisans. A moins qu'une des parties ne demande une contre-expertise... Ce qui rallongera encore la procédure.

En filigrane de cette affaire, apparaît la problématique de ces fameuses hypothèques légales. «A l'époque de la belle conjoncture, explique un avocat, vous en inscrivez une pour un artisan, la banque rouspétait auprès du maître de l'ouvrage et dans les mois qui suivaient, on était payé». Aujourd'hui, la donne a changé. Les maîtres de l'ouvrage tombent en faillite, l'artisan doit se retourner contre la banque.

## PLUS PERSONNE N'Y CROIT

Un procès s'engage, l'artisan brandit son hypothèque légale, revendique son privilège de retrouver sa créance: il doit le prouver en démontrant que la banque a agi avec légèreté. Pas facile. Aurait-elle mal travaillé, mis de l'argent à disposition sans vérifier?... Dans le cas de La Charrue, tout est allé trop vite. Si l'UBS n'estime pas avoir mal travaillé, elle admet qu'il eût fallu stopper les élans de Charles Jaggi plus vite. Les artisans auraient perdu moins d'argent. Mais, à l'époque, on y croyait.

Aujourd'hui plus personne n'y croit. Aucun acheteur ne s'est jamais annoncé. Et les prix ont chuté, de 30, 40 voire 50%. S. E.

Rédaction  
du VAL-DE-TRAZERS  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAZERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano  
De CRISTOFANO

## AGENDA

### Môtiers

#### La fête au Château

Samedi, les Môtiersans seront confrontés à un dilemme. Entre l'Abbaye et la fête au Château, il faudra choisir... En effet, la Fondation du Château organise une grosse bastringue pour marquer son vingtième anniversaire. Après le vernissage de l'exposition «Léon Perrin invite André Ramseyer», à 17 heures, la manifestation se poursuivra par de la musique médiévale, par un spectacle théâtral, par de la magie, avec jongleurs et baladins... La population est conviée à se rendre au Château en costume. (mdc)

### Fleurier

#### Vente d'objets

Samedi, dès 14 heures, sur la Place du Marché à Fleurier (au Collège régional en cas de mauvais temps), les requérants d'asile du Centre des Cernets proposeront à la vente divers objets, peints, décorés et confectionnés par leurs soins. Le bénéfice servira à financer l'animation hivernale de l'institution. Pour l'occasion, les réfugiés offriront du thé et des biscuits à la population, le tout baigné par des musiques de leurs pays d'origine. (mdc)

### Gorges de l'Areuse Armée et environnement

L'Association cantonale neuchâteloise de Sous-officiers organisera le 19 juin, en collaboration avec la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, un exercice d'utilité publique, nettoyant le secteur entre le Pont de la Baleine et le Barrage du Furcil. Les participants recevront avec plaisir les intéressés pour leur montrer le matériel particulier mis en œuvre... et leur engagement. Rendez-vous entre 8 h 30 et 16 h 30. (comm)

### Les Hauts-Geneveys L'école est en fête

Demain, l'école primaire des Hauts-Geneveys est en fête. Tout commence à 14 h avec un rallye familial. Dès 16 h, rendez-vous au collège pour la projection du film tourné lors du camp de ski, la vente d'objets réalisés par les élèves. Les 3e années présenteront un petit spectacle. Un repas est prévu à 18 h et dès 20 h 15, tous les enfants se produiront sur la scène, suivis ensuite par le groupe vocal «Acousmie». (se)

## Cernier: accordéonistes de «L'Epervier»

### Virtuoses en herbe

A l'initiative de son directeur, Serge Broillet, la Société d'accordéonistes «L'Epervier», l'audition de tous les élèves et des participants à la prochaine médaille romande des accordéonistes s'est déroulée dernièrement au temple de Cernier.

Pour la plupart de ces jeunes musiciens, l'occasion leur était offerte de se produire pour la première fois en public. Constitué en grande partie de parents et amis, il a fort apprécié les pro-

ductions présentées et il n'a pas ménagé ses applaudissements.

De très jeunes accordéonistes suivent les cours de M. Broillet depuis le début de cette année et leurs prestations ont été parfaites. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le comité. La prochaine Fête romande des accordéonistes aura lieu à Cernier au mois de mai 1995 et il est indispensable que l'effectif de la Société soit renforcé d'ici à cette importante manifestation. (ha)

## Trois jours de fête à Buttes

### C'est l'Abbaye!

Samedi, dimanche et lundi, Buttes vivra au rythme de son Abbaye annuelle. Les tirs auront lieu samedi, de 10 à 16 heures. A midi, les Butterans pourront se régaler de soupe aux pois avant d'assister, à 14 heures, au cortège des enfants et des sociétés locales, avec la participation des majorettes du Val-de-Travers et de la fanfare L'Ouvrière de Buttes.

Mais les festivités du samedi ne seront point terminées. A 15 h 30, les gosses s'élanceront pour leur traditionnel cross à travers les rues du village et, dès 22 heures, la cantine accueillera le bal conduit par Alpha-Music. Dimanche, dès 11 heures, pour autant que la météo le permette, le Ski-Club organise des baptêmes de l'air en hélicoptère.

### DU NOUVEAU L'AN PROCHAIN?

Pour cette année, la fête se déroulera comme à l'accoutumée. Mais les comités des sociétés de

tir, l'Abbaye et le Prix du Mousquetaire, verraient d'un bon œil quelques changements.

Le stand de tir est devenu insalubre. Un projet, couplé avec la création d'une halle polyvalente, avait été étudié mais devra rester dans les tiroirs pour des raisons financières. Cependant avec la prochaine disparition, promise depuis des années, du hangar proche de la gare RVT, Buttes n'aura plus de local pour ses travaux publics. Aussi, on prévoit la construction d'un nouveau stand de tir, à une quarantaine de mètres plus à l'est du stand actuel, qui abriterait également la voirie.

Les responsables des sociétés de tir, peu suivis par les membres qui semblent se désintéresser du problème, souhaiteraient que ce dernier projet aboutisse d'ici l'été prochain. Cela permettrait d'avoir une place de fête digne de ce nom, avec de multiples guinguettes au lieu d'une cantine monolithique. (mdc)

## Le Foyer scolaire de Fleurier face aux impératifs budgétaires

### Nouer les deux bouts

Vieille institution fleurisane et unique en son genre dans le Val-de-Travers, le Foyer scolaire, fondé il y a des décennies par la Société du musée de Fleurier, connaît aujourd'hui des problèmes financiers. Des difficultés découlant de l'augmentation du nombre d'enfants en provenance du Collège régional et, surtout, des restrictions budgétaires de la commune de Fleurier. Bonne nouvelle, une solution a été trouvée.

Le Foyer prend en charge les enfants qui rencontrent des problèmes avec les programmes scolaires ou dont les parents ont des difficultés pour s'adapter auxdits programmes, mais il accueille également les gosses de langue maternelle étrangère. Il est ouvert tous les après-midi de la semaine et les enfants s'y rendent pour faire leurs devoirs.

Responsable du Foyer depuis 1969, Yvette Pluquet se souvient, qu'à l'époque, l'institution s'occupait uniquement des gosses de l'école primaire. Depuis le passage du système «5-4» à celui du «6-3», il y a 5 ou 6 ans, le Foyer accueille aussi les élèves fréquentant les classes de AO.

Ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes d'effectif et de maîtrise des nombreux et différents programmes. Aussi, Marlyse Castellani a été engagée pour seconder la titulaire pendant quelques heures par semaine.

### IL MANQUE 7000 FRANCS

Pour l'année scolaire 1992-1993, les difficultés se sont faites plus visibles. L'effectif est de 23 gosses, 10 de primaire et 13 provenant du Collège régional. Il est devenu nécessaire pour

Yvette Pluquet et Marlyse Castellani de travailler à plein temps. La situation sera identique pour l'année 1993-1994.

Seulement, les finances de la commune de Fleurier se ressentent des nombreux et récents investissements consentis, décision a été prise de maintenir la subvention annuelle au niveau des années précédentes, soit 15.000 francs. Il manque quelque 7000 francs pour nouer les deux bouts. Dans ces conditions, impossible d'accueillir les gosses du Collège régional.

Après avoir envisagé de n'ouvrir le Foyer que pour les primaires, tout en procédant à une

sélection parmi les élèves du Collège régional pour les places restantes, une solution qui aurait obligé à définir des critères d'admission, la quadrature du cercle a été résolue. Les gosses en AO devront s'acquitter d'un écolage mensuel de 80 francs, au lieu de 50 francs jusqu'à maintenant, un montant également facturé aux primaires. De cette façon, il sera possible de «sortir» le second salaire.

Une solution heureuse et consensuelle qui permettra à cette institution sociale de maintenir intactes ses prestations. Les parents seront informés très prochainement. (mdc)

## PUBLI-REPORTAGE

### Marché de l'occasion auto-moto du Val-de-Ruz à Boudevilliers, les 11, 12 et 13 juin



A cette occasion, les garages suivants exposeront près de 150 véhicules. Centre Automobile, Boudevilliers - Garage Benacet, Fontaines - Garage Nappez, Les Geneveys-sur-Coffrane - Garage Le Mans Automobile, Fontainemelon - Garage du Seyon, Dombresson - Garage Châtelain SA, Dombresson - Garage Promeca Cernier SA - Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers - Monnard Automobiles, Les Geneveys-sur-Coffrane - Garage des Sapins, Villiers - Station Agip Eric Benoît - Garage Jeanneret, Montmolin - Garage S. Bello, Montmolin. La restauration sera assurée par la cantine RAM BAR de Boudevilliers avec les délicieuses pizzas de VALRUZ CREATION. Des animations gratuites pour les enfants et des baptêmes de l'air en hélicoptère le samedi après-midi, seront organisés. Nous remercions également de leur participation, la Bernoise Assurance et la Banque Aufina.

Tramelan: vendre le réseau électrique local?

# Une erreur à ne pas faire

La commission ad hoc, mandatée par le Conseil municipal pour se pencher sur l'avenir du réseau électrique local, est catégorique: la vente de ce réseau, aux Forces motrices bernoises (FMB), constituerait une erreur irréversible. L'exécutif partage cette opinion, tout comme les Services industriels tramelots d'ailleurs. Le Conseil général se prononcera lundi prochain.

Le Conseil général siégera lundi 14 juin à la salle de La Marelle. A l'ordre du jour, quelques décisions importantes, à commencer par l'avenir du réseau électrique local, que les FMB s'étaient proposés de racheter en date du 6 octobre dernier.

Sur cette proposition, le Conseil municipal a mandaté un groupe de travail, pour préparer un dossier d'analyse complet, qui permette aux autorités de se prononcer en toute connaissance de cause.

**UNE OFFRE INSUFFISANTE**  
Le groupe de travail - formé de Willy Jeanneret, maire, Paul

Döbeli, chef des Finances, Olivier Zimmermann, responsable du dicastère des Services techniques (STT), Alain Droz, comptable municipal, et René Joray, secrétaire municipal - a travaillé en collaboration avec la direction des STT et les FMB.

Son analyse a mis l'accent, en particulier, sur les incidences prévisibles sur le compte de fonctionnement, sur le personnel, sur l'utilisation du bâtiment et des locaux, tout en se penchant sur les modalités de reprise (facturation, matériel, etc.).

Ce dossier a été soumis à la Commission des Services industriels, pour préavis à l'intention de l'exécutif. Et de l'avis unanime du groupe de travail, de la commission des SIT et du Conseil municipal, l'offre présentée par les FMB, à savoir 7,8 millions de francs - rachat de l'éclairage public non compris - est insuffisante.

Mais ce prix n'est de loin pas le seul argument invoqué en faveur du maintien du réseau électrique communal.

## INOPORTUN

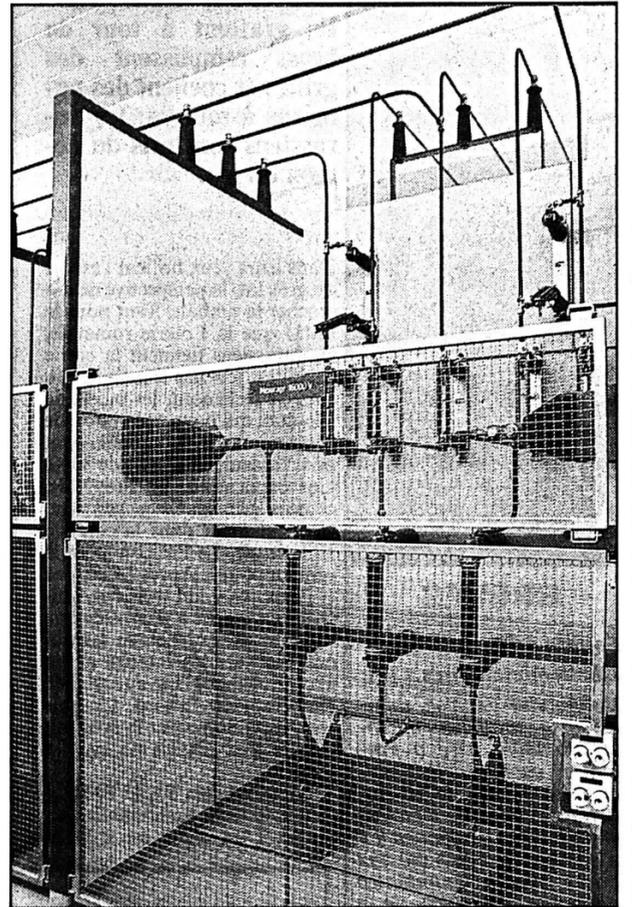
La Commission des Services industriels, que préside Olivier Zimmermann (PS), juge inopportune la cession de l'activité liée au réseau électrique et estime que sa vente serait une erreur irréversible. Le Conseil mu-

nicipal partage cet avis, compte tenu du volumineux rapport d'analyse, qui relève tous les désavantages d'une vente. Parmi ceux-ci, relevons pour exemples la perte de contribuables, l'abandon d'une des seules activités rentables de la commune, la perte de toute liberté tarifaire et le rendement incertain d'un capital inférieur à la valeur du patrimoine cédé. Le maintien du réseau communal, par contre, signifie notamment que: l'autofinancement du Service électrique allège le plan financier de la commune, le patrimoine est maintenu à la valeur du réseau, son rendement durable est adapté à l'inflation et le bénéfice d'exploitation supérieur au rendement des crédits remboursés en cas de vente, la rentrée régulière d'argent est favorable à long terme sur la quotité d'impôt, sans compter que la commune conserve son autonomie en matière de conception et d'adjudication des travaux relatifs au réseau.

Nous reviendrons, dans une prochaine édition, sur les autres objets importants de cette séance du législatif. (spt)

## Tramelan

Le Conseil municipal souhaite que la commune conserve le réseau électrique local. (Impar-Gerber)



## BRÈVES

### Moutier

#### Une halle de sport

Par 2174 voix contre 1305, l'électorat prévôtois a accepté de libérer un crédit de 6,9 millions de francs, pour la construction d'une halle de sport triple dans le quartier de la patinoire. A relever que le projet initial, devisé à quelque dix millions de francs, avait été refusé par la population en automne 1991. Le nouveau complexe permettra de libérer la halle de l'ancien collège, actuellement dévolue à la gymnastique scolaire, pour diverses activités culturelles. (de)

### Reconvilier

#### Soulagement municipal

Dans un récent communiqué, le Conseil municipal de Reconvilier se réjouit de la décision prise par la Banque Cantonale Bernoise de maintenir son agence locale, avec un horaire restreint. La BCBE avait annoncé qu'elle fermerait cette agence, mais elle est revenue sur cette décision à la suite d'un entretien avec les autorités locales, qui lui en sont reconnaissantes. (de)

## AGENDA

### Renan

#### Banc de la Ribambelle

Un mini-marché aux fleurs ainsi qu'une vente de pâtisserie faite maison, de tresses et boissons se tiendront à Renan, samedi 12 juin de 8 h à midi, à la ferme en faveur de la garderie d'enfants «La Ribambelle». (amt)

### Moutier

#### Peintre naturaliste à l'hôpital

Pour cet été, l'Hôpital de Moutier a choisi de présenter au public et aux patients les œuvres de Jean-Claude Gerber, peintre naturaliste prévôtois. Cette 25e exposition de l'établissement sera visible du 18 juin au 22 août, quotidiennement de 8 h à 17 h. Instituteur à Moutier, Jean-Claude Gerber consacre une grande partie de ses loisirs à l'observation et à l'étude de la nature. Il pratique la photographie en tant qu'art et comme support de ses observations et de ses aquarelles. (comm)

Tribunal de Courtelary: 20 jours d'emprisonnement pour quatre jeunes gens

## La route n'est pas la jungle

La route n'est pas un terrain de jeu, encore moins un ring. Quatre jeunes gens, qui s'en étaient pris furieusement à un automobiliste, dans le Vallon, ont tous écopé de 20 jours d'emprisonnement.

Les faits remontent au 25 juin 92, en début de soirée. Appelée longtemps après le début des incidents, la police cantonale trouvait, devant la gare du chef-lieu, deux voitures dont l'une, occupée par quatre jeunes Neuchâtelois, les prévenus, avait embouti l'autre, celle du plaignant. Les versions divergent, trois des jeunes gens niant à peu près

tout. Mais les déclarations des témoins extérieurs concordent parfaitement.

### DÉCHAINÉS

Les faits relatés par le conducteur de la voiture emboutie, qui remontait le Vallon: le véhicule neuchâtelois arrive derrière lui à la sortie de La Heutte, après le dépassement de plusieurs voitures.

A Sonceboz, coups de klaxon, appels de phares et bras d'honneur lui sont adressés par les jeunes gens. A la sortie de Cortébert, nouveaux appels de phares et la voiture neuchâteloise dépasse, mais reste sur la voie de gauche, à côté de l'auto-

bernoise, depuis le centre artisanal jusqu'à la place d'aviation! Le jeune conducteur faisant mine de donner des coups de volant à droite, le plaignant accéléra, pour fuir, traverse normalement Courtelary et va s'arrêter sur la place de la Gare, où il se fait emboutir. Le plaignant affirme avoir stoppé son véhicule très normalement, les prévenus prétendent qu'il a «planté les freins».

Toujours est-il que les prévenus sont sortis de leur véhicule et s'en sont pris au plaignant. Selon les témoignages concordants de personnes extérieures, ils étaient tous très excités, déchainés même. Tapant sur la

voiture - la carrosserie en fut marquée - criant «Sort de là, fumier!» ils essayèrent d'extraire le plaignant de son véhicule. Selon les témoins, ce dernier craignait à raison d'être lynché.

On l'a dit, les jeunes gens ont nié jusqu'au bout, malgré la concordance des témoignages et bien que l'un d'eux ait fini par avouer en cours de procès; les autres ont cherché à le faire passer pour mentalement diminué.

### QUATRE AUDIENCES

Quoi qu'il en soit, après quatre audiences et une administration des preuves particulièrement fouillée, le juge Jean-Mario

Gfeller a reconnu les prévenus coupables de dommage à la propriété, de lésions corporelles simples et de conduite inconvenante, les condamnant à 20 jours d'emprisonnement, assortis d'un sursis de deux ans. Ils devront payer solidairement 940 francs de frais et verser au plaignant 6500 francs d'indemnité, de dommage et de dépens.

De surcroît, le conducteur neuchâtelois a été reconnu coupable d'infractions à la LCR (dépassement téméraire à La Heutte et utilisation de la voie de gauche pour tenter de contraindre un tiers à s'arrêter) et devra encore s'acquitter d'une amende de 600 francs. (de)

Saint-Imier: 99e assemblée des actionnaires de La Goule S.A.

## Des résultats encourageants

La Société des forces électriques de La Goule tenait hier soir sa 99e assemblée générale des actionnaires. En attendant les festivités du 100e, ces derniers ont pris connaissance de résultats 92 qualifiés d'encourageants par Michel Dessonnaz, directeur.

Dirigés par Frédéric Hofer, président du Conseil d'administration, ces débats réunissaient 107 participants, représentant 12.086 actions. Y participaient notamment le conseiller d'Etat Mario Annoni et Fritz Hauri, président de la société de participation des Forces motrices bernoises (FMB), ainsi que des élèves de l'Ecole supérieure de commerce.

### LA FÊTE EN 94

Frédéric Hofer soulignait que les manifestations marquant le 100e anniversaire se dérouleront en partie cette année - avec par exemple des portes ouvertes cet automne - et en partie l'an prochain, notamment et surtout à

l'occasion de la 100e assemblée générale, pour laquelle un historique fouillé sera établi.

Quant au rapport 92, que nous avons détaillé récemment dans ces colonnes, M. Hofer mentionnait la légère augmentation que les parts de l'électricité et du gaz ont enregistré, parmi les aliments énergétiques du pays, mais également la plus faible hausse de consommation électrique depuis 1976, situation conjoncturelle oblige.

Quant à la politique énergétique suisse, il soulignait qu'elle fut marquée en 92 par deux votations populaires, dont le résultat fut une approbation de la protection des eaux, mais également de l'exploitation hydraulique. Et d'espérer un rejet de l'initiative pour la protection de l'Aar, jugée excessive et unilatérale.

### ÉLECTIONS

Michel Dessonnaz, directeur, présentait un rapport approfondi,

que nous avons traité tout récemment. Il qualifiait les résultats financiers d'encourageants. Rappelons que le bénéfice brut a augmenté sensiblement, en permettant des amortissements importants et le versement d'un dividende inchangé.

Walter Flückiger ayant atteint la limite d'âge, il siégeait au conseil d'administration depuis 1976, l'assemblée a nommé, pour lui succéder, Georges Candrian, directeur de la Banque Cantonale Bernoise, succursale imérienne. De surcroît, la loi sur les sociétés anonymes ne permettant plus à Hans-Jürg Stalder d'officier en tant que réviseur actif, les actionnaires l'ont nommé au même conseil d'administration. Pour succéder à ces deux personnes, André Vaucher, expert-comptable de Cormoret, et Pierre-André Kernen, directeur de la BPS à Saint-Imier, ont été élus respectivement réviseur - une fonction où a été réélu Francis Béguelin, Saint-Imier - et réviseur-suppléant. (de)

## Tuerie du Buffet de la Gare de Bienne Ouverture du procès

Le procès de l'homme qui a abattu deux personnes au Buffet de la Gare de Bienne, en octobre 1991, a débuté hier devant Cour d'assises du Seeland à Bienne. Agé de 28 ans, fréquentant le milieu de la drogue, l'accusé avait tué au fusil d'assaut une jeune femme de 23 ans et un homme de 30 ans attablés dans le restaurant. Peu avant, l'agresseur s'était disputé avec eux dans un bar de la ville fréquenté par de nombreux toxicomanes.

Cette attaque au fusil d'as-

saut avait déclenché la panique parmi la vingtaine de clients présents au Buffet de la Gare. Ceux-ci avaient dû se réfugier sous les tables. Après avoir abattu le couple, le tireur s'était présenté de lui-même à la police. L'enquête a révélé qu'il n'était pas sous l'emprise de la drogue, ni de l'alcool, au moment des faits.

La cour devra déterminer s'il s'agit d'un assassinat ou d'un meurtre. Le procès durera probablement jusqu'au 18 juin. (ats)

Succession au Conseil d'Etat bernois

## Candidature féminine

La conseillère nationale Elisabeth Zölch, de l'Union démocratique du centre (UDC) s'est portée candidate au Conseil d'Etat bernois. La direction de l'UDC de la ville de Berne l'a désignée à l'unanimité, a-t-elle fait savoir hier. Après les démissions de Pé-

ter Siegenthaler, directeur de l'économie publique et d'Ueli Augsbürger, responsable des finances, l'UDC a deux de ses trois sièges à pourvoir au sein du gouvernement. Mme Zölch occupe un siège au Conseil national depuis 1987. (ats)

Télé-duo pris d'assaut et un PMU à Saignelégier

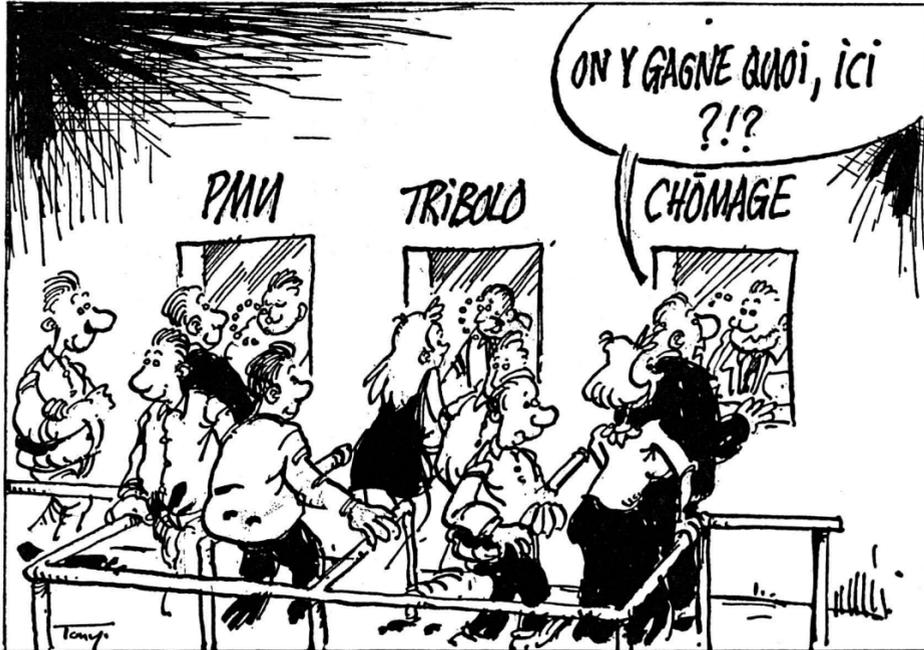
# Les Jurassiens pris du démon du jeu

Ils grattent à tour de bras, remplissent des grilles et cochent des numéros à tout-va: les Jurassiens sont pris du démon du jeu.

Dans leurs yeux brillent l'espoir du gros lot, la perspective de décrocher la timbale. Tant pour le PMU que la Loterie romande, les Jurassiens tiennent la corde parmi les joueurs romands. Du côté de Delémont, les billets de télé-duo, qui ouvrent la porte de la grande roue de la TSR, sont pris d'assaut, en hausse de 30%. Une explication: les Prévôtois, coincés par la Seva bernoise, viennent jouer dans la capitale jurassienne. Le PMU a aussi le vent en poupe. Après Delémont et Porrentruy, un troisième guichet va s'ouvrir à Saignelégier.

Qu'est-ce qui pousse les Jurassiens vers les loteries et les jeux de chance? Une question de tempérament d'abord. L'espoir ensuite de décrocher le gros lot. Or, les jeux actuels titillent les esprits.

Lancé en juin 91, le PMU a déjà fait trois millionnaires en Suisse. L'un d'eux est à Delé-



mont. Quant à télé-duo, cinq chanceux ont déjà arrêté la roue sur 100.000 francs mettant à mal les calculs de probabilité de la direction de la Loro qui ne pensait pas arriver à autant de gros lots. Mais la vente de plus d'un

million de billets a facilement compensé les craintes...

## PMU ET LOTERIE À ÉGALITÉ

L'engouement des Jurassiens s'explique aussi par une autre

réalité. Dans le nouveau canton, plus de 30% des contribuables ont un salaire inférieur à 30.000 francs, soit moins de 3500 francs par mois. 32.000 Jurassiens (60%) ont un revenu fiscal inférieur à 50.000 francs l'an. D'où

le rêve de fortune aiguillonné par ces fortunes subites, ces voisins soudain gagnants.

Voyez plutôt: la grande roue de la TSR en soirée fait un tabac. L'audimat atteint les 40%. Ce sont entre 120 et 180.000 Romands qui la suivent...

Sur le plan des enjeux, les Jurassiens dépensent autant au PMU qu'à la Loterie romande. Pour les courses de chevaux, ils ont déboursé 2,162 millions l'an passé. Pour la Loterie romande 2,116 millions.

**33 FRANCS PAR HABITANT**  
Les Jurassiens dépensent pour la loterie davantage que la moyenne romande. Ils investissent en moyenne 33 francs par habitant. Il n'y a que les Neuchâtelois à les battre avec 34 francs par habitant. Au niveau du PMU, les Jurassiens jouent aussi des coudes avec les autres cantons frontaliers, Genève et Vaud notamment.

Vu le succès remporté par les pronostics sur ces courses, un troisième guichet va s'ouvrir dans le Jura. Il se situera dès juillet au Bellevue à Saignelégier. A quand une course comptant pour le tiercé sur l'esplanade du Marché-Concours?

Mgo

## Rédaction

du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

### Faillite à Porrentruy Dix licenciements

L'entreprise Védélec, fabrique de modules micro-électroniques, sise à Porrentruy, est en faillite. Celle-ci a été ouverte le 26 mai dernier. Védélec employait encore vingt personnes il y a une année. Elle a été aux prises avec d'importantes difficultés, en raison de la baisse de commandes en provenance des Etats-Unis notamment. Dix travailleurs perdront leur emploi. (vg)

### Fondation des Cerlatez Subvention accordée

L'Etat jurassien accorde une subvention de 32.350 francs à la Fondation des Cerlatez qui sera inaugurée à la fin du mois. Cette subvention est allouée pour trois ans (de 1993 à 1995) à titre de soutien à ce centre d'études, d'information et de protection des tourbières qui va répondre à des demandes de particuliers, d'écoles et d'institutions scientifiques. (mgo)

## AGENDA

### A Courgenay 600 gymnastes

Le 6e championnat des actifs et jeunes gymnastes jurassiens se déroulera les 12 et 13 juin à Courgenay. Elle réunira quelque 600 gymnastes. Les sauts par appréciation et les barres parallèles sont prévues le samedi alors que le saut en hauteur, en longueur, le jét du boulet, le 400 m, le kilomètre et la course de section se dérouleront le dimanche. (mgo)

### Révolution française Conférence à Delémont

Le Cercle historique de la Société d'émulation jurassienne met sur pied une conférence qui aura pour thème «La Révolution française dans le Jura, la défense du sud de l'Evêché par Berne en 1792-1793». C'est M. Derk Engelberts, historien à Neuchâtel, qui sera l'orateur. Cette conférence prévue le samedi 12 juin à 16 heures à l'Hôtel du Boeuf à Delémont sera suivie de la visite du Musée jurassien dont le thème est «1792-1813, nous étions Français». (mgo)

## Election partielle du Gouvernement

# En pleine inconnue

Le scrutin de remplacement de deux ministres démissionnaires au sein du Gouvernement constitue une grande inconnue. Nul ne se risque à émettre un pronostic.

Très peu intense, la campagne électorale n'a fourni que des indications très ténues: les quatre candidats ont émis peu d'idées novatrices et s'en sont tenus à des généralités, quand ils n'ont pas martelé des contre-vérités comme celle selon laquelle le déficit des comptes cantonaux serait dû à une administration pléthorique. En effet, le canton ne compte pas plus de fonctionnaires en 1990, alors que ses comptes étaient bénéfici-

ciaires... La première inconnue est celle de la participation au scrutin. Faute de candidats présentés par le PDC et le PCSI, elle pourrait être plus faible que les 60,6% enregistrés en octobre 1990.

L'engouement pour une candidature féminine est aussi notablement moins vif qu'il y a trente mois, comme en témoigne le fait que la liste de recommandations d'Odile Montavon parue dans la presse compte 40% de noms en moins qu'en 1990.

L'absence de débats contradictoires publics, la brève émission de la Radio romande exceptée, rend plus difficile encore toute prévision. Le test en

forme de sondage fait par «Fréquence Jura», faute de bases scientifiques, manque à cet égard de fiabilité.

Enfin, il apparaît que, sauf échec patent très improbable et contrairement à ce que d'aucuns croyaient, les quatre candidats du premier tour se représenteront tous au second. Cet élément de dernière heure renforce à notre sens les chances d'élection du socialiste Jacques Stadelmann. Mais tel est bien le seul pronostic, un brin risqué tout de même, qu'il est permis d'émettre alors que les bureaux électoraux ouvrent leurs portes ce soir dans les villes et demain dans nombre de localités. V. G.

## Epreuve inédite et originale

# Le septième Déca-CL approche

Epreuve originale, le Déca-CL, septième du nom, approche. Il se déroulera le 27 juin prochain et conjugue en dix temps les disciplines les plus diverses.

Lancée en 1987 lors de l'inauguration du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, cette épreuve a suscité d'emblée un bel intérêt. La formule est aujourd'hui rodée et le spectacle assuré puisque les concurrents de chaque discipline prennent un départ en ligne à l'exception de la natation (pour des raisons de sécurité), de la course d'orientation et de l'épreuve équestre. Cette compétition ne s'adresse pas seulement aux athlètes de haut niveau mais aussi aux populaires. Le délai d'inscription est fixé au 20 juin.

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

Le Déca-CL 93 partira à 10 heures du pont de Goumois (descente en canoë jusqu'au Moulin-Jeannotat). Puis les concurrents escaladeront en VTT les sentiers du Doubs jusqu'à Vautenaivre où ils enfileront les skis à roulettes pour rejoindre Les Pommerats. La qua-

trième épreuve est réservée aux moins de 15 ans qui rejoindront en VTT le Centre de loisirs sur un parcours de six kilomètres. Le patin à roulettes à travers les rues de Saignelégier constitue la cinquième épreuve.

Après la pause de midi, les concurrents enfourcheront les vélos pour une boucle de 22,5 km. Puis course à pied jusqu'à La Gruère. Les nageurs traverseront l'étang d'ouest en est. De

la scierie de La Gruère partira la course d'orientation qui de la Combe-du-Loche mènera aux Cerlatez. Là, un cavalier prendra le relais pour arriver sur la place du Marché-Concours où un parcours d'équitation avec sauts d'obstacle et gymkhana sera dressé. (y)

● Tout renseignement et inscriptions peuvent être pris au CL à Saignelégier, tél. (039) 51 24 74.



Déca-CL

Une épreuve originale qui conjugue les disciplines les plus diverses. (y)

## Finales du sport scolaire à Delémont

# 1200 élèves en cuissettes



## Stade de la Blancherie à Delémont

Des compétitions très disputées. (Impar-Gogniat)

Provenant de 24 cantons mais aussi du Liechtenstein et de Valentignez (F), quelque 1250 élèves, entourés de quelque 500 accompagnants se sont retrouvés mercredi en terre jurassienne pour se mesurer lors de la 24e édition des finales de sport scolaire suisse. Les épreuves d'athlétisme (87 équipes inscrites) se sont déroulées dans d'excellentes conditions à Delémont et à Courroux.

Les épreuves comprenaient le saut en longueur et en hauteur, le lancer de la balle ou du boulet, un relais de 80 mètres et un relais d'un kilomètre. Ce sont 58 équipes qui se sont inscrites en basket dont les joutes se sont déroulées à Porrentruy alors que Fahy accueillait les courses d'orientation où prenaient part 106 formations.

A noter, sous la férule de Jean-Claude Salomon, le patron du sport jurassien, la parfaite organisation de cette journée. Voici les meilleurs classés.

**Basketball.** - A1 (équipes d'école garçons): 1. Alschwil (BL); 2. Wetzikon (ZH); 3. Menziken (AG); 8. Saint-Charles. A2 (équipes d'école filles): 1. Valentignez (F); 2.

Mutschellen (AG); 3. Liestal (BL). B1 (équipes de classe garçons): 1. Frauenfeld (TH); 2. Jolimont (Fr); 3. Emmen (LU); 8. Bascourt; 9. La Chaux-de-Fonds. B2 (équipes de classe filles): 1. Sensach (ZH); 2. Schwytz; 3. Sarnen (OW); 5. Porrentruy.

**Course d'orientation.** - Garçons de 5-7e: 1. Grosshöstetten (BE); 2. Sibnen (SW); 3. Adetswil (ZH); 11. Courrendlin. Filles de 5-7e: 1. Wislig (ZH); 2. Glaris; 3. Vallée de Joux; 12. Delémont. Garçons de 8-9e: 1. Grosshöstetten (BE); 2. Coire; 3. Langenthal (BE); 14. Porrentruy. Filles de 8-9e: 1. Trimis (GR); 2. Reigoldwil (BL); 3. Hirzel (ZH).

**Athlétisme.** - A1 (école garçons): 1. Seengen (AG); 2. Landquart (GR); 3. Steinhäusern (ZG). A2 (école filles): 1. Flawil; 2. Zoug; 3. Sibnen (SW). A3 (école mixte): 1. Bex (VD); 2. Alpnach (OW); 3. Belvédère (VD). B1 (classe garçons): 1. Köniz (BE); 2. Sursee (LU); 3. La Neuveville; 7. Les Côtes. B2 (classe filles): 1. Malters (LU); 2. Flawil (SG); 3. Bolligen (BE). B3 (classe mixte): 1. Hinwil (ZH); 2. Fischenthal (ZH); 3. Baretswil (ZH). Mgo

**COMMUNIQUÉ**

**Villeret: résultat réjouissant**

A l'heure où l'on ne parle que de licenciements, de chômage et de fermetures d'entreprises, le Groupement des intérêts communaux de Villeret se réjouit du résultat des pourparlers entre le Conseil municipal et la maison Straumann S.A., maison de renommée mondiale, spécialisée dans la fabrication d'implants et instruments de chirurgie dentaire.

Pourparlers qui ont débouché sur la vente d'une parcelle de 7000 m<sup>2</sup> de terrain dans la zone industrielle des Champs du Clos, à laquelle s'ajoute une réserve de 5000 m<sup>2</sup> pour une extension future.

Avec l'arrivée l'année dernière de l'entreprise CTL, membre du groupe Cartier et la future implantation de Straumann S.A., c'est non seulement le maintien, mais également la création d'emplois dont va pouvoir bénéficier notre village.

Ceci s'inscrit dans la politique de développement et de promotion économique que le Groupement des intérêts communaux a toujours voulu défendre et c'est pourquoi nous ne pouvons que nous réjouir de l'aboutissement de ces négociations.

Groupement des intérêts communaux de Villeret

**FAITS DIVERS**

**Neuchâtel**

**Contre un arbre**

Un automobiliste de Neuchâtel, M. J. S., circulait route de Pierre-à-Bot en direction du centre-ville, hier à 2 h 30. Peu après la rue du Puits-Godet, dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a terminé sa course dans un arbre sur le côté droit de la chaussée.

**La Cluse et Mijoux**

**Le feu dans un silo de sciure**

Un incendie qui s'est déclaré jeudi matin dans un silo à sciure de l'entreprise Cofreco de La Cluse et Mijoux (France) a rapidement été circonscrit. Mais l'inquiétude ne s'est pas estompée pour autant. Le silo concerné, d'une contenance de 1000 m<sup>3</sup> de sciure, était placé sous haute surveillance par les pompiers et le personnel des ateliers proches qui fabrique des chalets en bois était évacué. A l'origine du sinistre, l'imprudance semble-t-il d'un camionneur suisse. Il venait prendre livraison de copeaux de bois entreposés dans le conteneur. En surveillant le transvasement il a pénétré à l'intérieur avec une lampe baladeuse dont l'ampoule n'était pas protégée. Les poussières de bois se sont vite enflammées et le feu s'est communiqué au stock. C'est en tout cas la version la plus plausible retenue par les gendarmes chargés de l'enquête. Le travail devrait reprendre dès aujourd'hui. (p.sch)

**DÉCÈS**

**Boudry**

M. André Gerber, 1932

**AUJOURD'HUI**

**LA CHAUX-DE-FONDS**

● DISCO  
César's discothèque  
Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.

● MUSIQUE  
The Domino's  
Bar de la Poste  
22 h 30.

**NEUCHÂTEL**

● MUSIQUE  
Buick 6 (blues)  
Plateau libre  
22 h.

● THÉÂTRE  
«Les Germaines», par le groupe théâtral antique de l'Université Cour du Château  
21 h.  
Spectacle des élèves de 3e année de l'Ecole de Théâtre du Centre culturel neuchâtelois.  
Théâtre du Pommier  
20 h 30.

**SAINT-AUBIN**

● THÉÂTRE  
«Une soirée de noce», par La Tarentule  
La Tarentule  
20 h 30.

**La Chaux-de-Fonds**

**Conducteur blessé**

Un automobiliste de la ville, M. G. M., circulait route des Reprises en direction ouest, hier à 7 h 50. Dans l'intersection avec le chemin menant au Chalet Heimeilig, il est entré en collision avec la voiture de M. M. B., de la ville également, qui, venant du chalet précité, circulait en sens inverse. Blessé, M. B. a été conduit par l'ambulance à l'Hôpital de la ville

**Le Locle**

**Cyclomotoriste blessée**

Mme M. S., du Locle, circulait à cyclomoteur rue des Billodes en direction du centre-ville, mercredi à 19 h 50. A la hauteur de l'immeuble No 42 de la rue de France, elle a perdu la maîtrise de son engin et a chuté sur la chaussée. Blessée, elle a été transportée par l'ambulance à l'hôpital.

**Chézard**

**Cycliste renversé**

Un automobiliste de Chézard, Mme D. W., quittait sa propriété avec l'intention de bifurquer à gauche en direction de Cernier, hier à 15 h 45. Lors de cette manœuvre, elle a heurté le cycle du jeune Y. D., de Chézard, qui circulait rue des Esserts en direction est. Blessé, le jeune Y. D. a été transporté par une ambulance à l'Hôpital de Landeyeux qu'il a pu quitter après avoir reçu des soins.

**TÉMOINS**

**La Chaux-de-Fonds**

Jeudi dernier, vers 18 h 45, une voiture de couleur bleue, portant plaques NE, numéro inconnu, circulait rue David-Pierre-Bourquin à La Chaux-de-Fonds avec l'intention de se rendre rue du Grenier. Lors de cette manœuvre, M. S. M., de La Chaux-de-Fonds, au guidon de son cycle, qui circulait rue du Grenier en direction nord, freina brusquement et chuta sur la chaussée. L'automobiliste s'est arrêté sur le bord du trottoir à droite et, le cycliste s'étant relevé, a continué sa route. Blessé, le jeune S. M. a été transporté par ambulance à l'hôpital. Le conducteur de la voiture, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

**LA SECTION VPOD/SSP GROUPE DES SERVICES INDUSTRIELS**  
a le profond regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue retraité  
**Monsieur Roger CORLET**  
survenu dans sa 78e année.  
Elle gardera de lui le meilleur des souvenirs.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.  
132-509745

**TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE**

**Nous avons besoin de Don Quichotte**

Je viens de lire le compte rendu récent succès de l'Olympique de Marseille (édition du 28.5.93).

Si le football ne fait guère partie de mes préoccupations habituelles, j'ai par contre beaucoup d'intérêt pour les gens qui entreprennent, au sens large du terme. En effet, qu'il s'agisse de reprendre une entreprise à la déroute, de mener un voilier de course, on de conduire une équipe de football au plus haut niveau, il faut beaucoup de ténacité, d'énergie, d'imagination et de courage.

Créer l'esprit d'équipe qui permet de relever les défis, surtout dans la sinistreuse ambiance, est toujours le résultat d'un engagement sans failles, sans tricherie.  
Quand je lis donc, de façon ré-

gulière et systématique les jugements arbitraires portés sur l'entrepreneur qu'est incontestablement Bernard Tapie (on parle de fanfaronades, de vanité, etc...), j'ai envie de rappeler qu'aujourd'hui, en Suisse comme en France d'ailleurs, nous avons bien davantage besoin de Don Quichotte et de Cyrano, que de ricaniseurs professionnels. (...)  
Croyez-moi, s'il y avait, dans ce bas monde, un peu plus d'acteurs (même flamboyants), et un peu moins de spectateurs prompts à lancer des tomates, il y aurait moins de monde au guichet 13 de l'Office du travail de La Chaux-de-Fonds.

Pascal Miserez  
Progrès 105  
La Chaux-de-Fonds

**LE LOCLE**  
Si tu aimes une fleur qui se trouve dans une étoile, c'est doux la nuit de regarder le ciel.  
Toutes les étoiles sont fleuries.  
St-Exupéry

Madame Francine Kimball-Boillod;  
Les descendants de feu Ami Rollier-Decrouzat;  
Les descendants de feu Jules Boillod-Jacot,  
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Liliane BOILLOD née ROLLIER**

leur très chère maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 78e année, après plusieurs mois de souffrances.

LE LOCLE, le 10 juin 1993.

Le culte sera célébré le samedi 12 juin, à 14 heures à la Maison de Paroisse du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre-mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Girardet 15  
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0 ou au Service des soins à domicile, ccp 23-3497-9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.  
157-14004

**TRAMELAN**  
Ne pleurez pas vous tous qui m'avez aimée mais dites-vous simplement qu'enfin mes souffrances sont terminées. Vous savez où je vais et vous en savez le chemin.  
Jean 14: 4

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Nous avons le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Rosa RICHARD**

enlevée à notre tendre affection dans sa 80e année après une grave maladie.

Ses enfants:  
Jeannette et Henri Delacombaz, à Vuippens,  
Rose-Marie Voirol,  
Georges et Edith Richard;

Ses petits-enfants:  
Mireille et Eddy, Michel et Monique, Jean-Marc et Hélène, Christian, Pascale et Jean-François, Philippe, Mylène;

Ses arrière-petits-enfants:  
Stève, Bastien, Nadia, Cindy, Cédric, Laetitia,

ainsi que les familles parentes et amies.

TRAMELAN, le 10 juin 1993.

Domicile mortuaire: Otaux 3

Le culte d'incinération sera célébré le samedi 12 juin à 13 h.

Rendez-vous devant le Pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

Un culte sera célébré en l'église protestante, après le cimetière.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Ligue suisse contre le cancer, Berne, ccp 30-4843-9.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Je rejoins celui que j'aime.  
Michel Heiniger et Martina Chyba, Alix et Charlène, à Genève;  
Madame et Monsieur Marcel Tripet-Robert;  
Madame Georgette Robert et famille;  
Madame et Monsieur Alfred Zuffrey-Robert et famille,  
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de  
**Madame Jeanne HEINIGER née ROBERT-NICOUD**  
leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie enlevée à leur tendre affection jeudi, dans sa 77e année.  
LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 juin 1993.  
Croix-Fédérale 23b  
La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 14 juin à 10 heures.  
La défunte repose au pavillon du cimetière.  
Domicile de la famille: Monsieur Michel Heiniger  
32a, route de Chêne  
1208 Genève.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

J'ai combattu le bon combat, je suis allé jusqu'au bord de la course, j'ai gardé la foi.  
2 Timothée 4, v. 7  
Repose en paix cher papa et grand-papa.  
Madame Bluzette Jacot-Aellen, La Ferrière, ses enfants et petit-enfant;  
Monsieur Pierre Aellen:  
Mademoiselle Christine Aellen et son fiancé Monsieur Stéphane Beutler,  
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de  
**Monsieur Paul AELLEN**  
leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 76e année, après quelques jours de maladie.  
LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 juin 1993.  
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.  
Domicile de la famille: Monsieur Pierre Aellen  
24, rue du Crêt.  
Prière de ne pas faire de visite.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**VILLARS S/GLÂNE, SAIGNELÉGIER**  
† «Ajoute un couvert, Seigneur, à ta table Tu auras, aujourd'hui, une convive de plus. Ajoute un couvert, Seigneur, à ta table Reçois-la bien, elle était notre amie».  
Ses parents:  
Denise et Aloïs Chagnat-Froidevaux, Saignelégier;  
Ses frères et sœur:  
Roger et Danielle Chagnat-Dupont, Saignelégier, Cibèle, Julien, Céline;  
Jacqueline Chagnat, Jean-Daniel Amstutz, Tramelan, Serge et son amie Lu-tia, Laure et son ami Michel;  
Daniel et Liliane Chagnat-Zehnder, Tramelan, Mathieu, Estelle, Damien, Simon, Clément;  
Gérard et Françoise Chagnat-Arnoux, Le Noirmont, Eléonore, Laurent, Anne;  
Denis et Graziella Chagnat-Bourquard, Les Sairins, Manon, Laura,  
ainsi que les familles parentes et tous ses amis, ont le grand chagrin de faire part du décès accidentel de  
**Thérèse CHAIGNAT**  
infirmière-pédicure  
à l'âge de 44 ans.  
VILLARS S/GLÂNE, SAIGNELÉGIER, le 10 juin 1993.  
La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu en l'église de Saignelégier, le samedi 12 juin à 14 h 30.  
Thérèse repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.  
Vos dons seront versés à la communauté Notre Dame de la route, ccp 17-1807-4.  
IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.



Le cinéma, art et par ailleurs industrie

# Quelques informations numériques

Combien coûte la fabrication d'une minute de film? C'est selon... le genre, le pays, l'esprit du produit... Combien coûte une minute de télévision? Même réponse... On peut tout de même donner quelques indications dans ce domaine... en voici quelques-unes...

## CINÉ-BULLETIN

Le *Ciné-Bulletin* mensuel, édité par le Centre suisse du cinéma, en est à son numéro 212. Il a donc presque vingt ans. Il s'est considérablement développé et présente actuellement la plus riche palette de son existence. Organisations professionnelles et culturelles y publient leurs informations, à côté de nombreux textes rédactionnels dans deux versions, française et allemande. On y trouve chaque mois une rubrique *Ciné-production et Téléproduction*. Pour chaque film en tournage sont données de nombreuses indications, sujets, collaborateurs, dates, structures de la production, budget. Ce dernier point retient notre attention, même si un budget n'est qu'une déclaration d'intentions pour un financement «idéal».

## QUELQUES COÛTS SUISSES

En 1992, pour huit films de fiction tournés en 35mm (616 mi-

nutes; moyenne 77 minutes par long-métrage - c'est peu!), le budget total s'élevait à 15,4 millions de francs suisses, soit presque deux par film, environ 25.000 francs la minute. Le coût/minute d'un film de fiction tourné en 16 mm, puis gonflé en 35 varie entre 10.000 (1991) et 14.000 francs (1992). La fiction 16 mm tourne autour de 7000 francs la minute. Soixante secondes de cinéma documentaire reviennent à environ 4000 francs.

A titre de comparaison: une minute de télévision, tout compris et tous groupements faits (achats à l'étranger, achats rares en Suisse, direct, sports, variétés, téléjournal, magazines, fictions) coûte environ 500 francs la minute en Suisse romande. Mais les écarts peuvent être grands entre l'achat d'une série américaine, doublée et amortie, et un «Temps présent» par exemple. La télévision suisse est moins chère que le cinéma suisse... Mais le cinéma suisse reste bon marché, comparé à d'autres, tel le cinéma français.

## UNE ÉTUDE FRANÇAISE

Avant de quitter le Ministère de la culture, Jack Lang, qui a fait beaucoup pour le cinéma, a demandé à deux inspecteurs des finances, MM. Cluzel et Cerutti, un rapport de réflexion et de propositions sur le cinéma français. Le 15 février dernier, *Le Monde* publiait quelques conclusions de ce travail. En



Les visiteurs, de Jean-Marie Poiré

L'un des rares films français qui couvrent leurs frais par leurs seules recettes dans les salles de cinéma. (sp)

1993, près de deux milliards de francs français seront gérés par l'Etat sous de multiples formes alors que l'industrie cinématographique dans son ensemble annonçait en 1991 un chiffre d'affaires global d'environ sept milliards de francs français.

Compte tenu des coproductions, bon an, mal an, le cinéma français produit entre 100 et 120 films de fiction de long métrage. Le coût moyen d'un film atteint maintenant 26 millions de francs français, soit trois fois plus qu'en 1980! En francs suisses, cela fait environ sept

millions, à rapprocher de nos deux millions...

## AMORTISSEMENTS

Comment ces investissements sont-ils amortis? De moins en moins bien dans le secteur «naturel» du cinéma, les salles, de plus en plus par la télévision et les cassettes - tant en France qu'en Suisse, il ne se produit pratiquement plus de film de fiction de long métrage sans participations financières d'une ou plusieurs chaînes de télévision.

En 1992, en France, 118 millions de spectateurs ont vu des films en salles, 69 attirés par les

américains, 39 par les français et 10 par le reste du monde. En 1982, année-record, 202 millions de spectateurs se retrouvaient 108 millions devant un film français, 61 pour un américain et 33 pour tous les autres. L'évolution est inquiétante quoique bien connue. Seul le cinéma américain parvient à maintenir son public en augmentant considérablement sa part du marché français... Et les choses se passent souvent de la même manière en Suisse...

## SERVICE APRÈS-VENTE

Et quels sont les films qui arrivent sur nos écrans, immédiatement après Cannes par exemple? Le texte ci-dessous, de Frédéric Maire, y répond en partie. Pourquoi le cinéma américain continue-t-il d'attirer tant de spectateurs dans tant de pays? Il reste bon, assurément, mais n'a pas son pareil pour assurer sa promotion. Par exemple, quand «Spécial-cinéma» consacre un gros sujet de son émission sur Cannes aux Américains qui sont sur la Croisette sans s'intégrer au festival, qu'on y voie Schwarzenegger, van Damme ou Stallone assurer le service même avant-vente de leurs derniers films, on se dit que la promotion est bien faite. Rien ne changera tant que les spectateurs, ici et ailleurs, ne donneront pas la priorité à *Adieu, ma concubine*, *La leçon de piano*, *Louis, enfant-roi*, *Ma saison préférée*... etc...

Freddy LANDRY

## CINÉMAS

### LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (♾ 23 72 22)  
Le voyage (de F. Solanas avec W. Quiroz), 16 ans, jusqu'à lu 20 h 30, sa, di aussi 17 h 30.

● CORSO (♾ 23 28 88)  
Les visiteurs (de J.-M. Poiré avec C. Clavier), pour tous, tous les jours 21 h, sa, di, me aussi 16 h 40. Monsieur le député (de J. Lynn avec E. Murphy), pour tous, tous les jours 18 h 45, sa, di aussi 14 h 30.

● EDEN (♾ 23 13 79)  
Proposition indécente (de A. Lyne avec R. Redford), 12 ans, tous les jours 21 h, sa, di aussi 16 h. Matador (de P. Almodovar), 18 ans, tous les jours 18 h 30.

● PLAZA (♾ 23 19 55)  
Chute libre (de J. Schumacher avec M. Douglas), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, sa, di, me aussi 16 h.

● SCALA (♾ 23 19 18)  
La leçon de piano (de J. Campion avec H. Hunter), 12 ans, tous les jours 18 h, 20 h 30, sa, di, me aussi 15 h 30.

### NEUCHÂTEL

● APOLLO 1  
15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h. Chute libre (de J. Schumacher avec M. Douglas), 16 ans.

● APOLLO 2  
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, 23 h. Beaucoup de bruit pour rien (de K. Branagh avec E. Thompson), 12 ans.

● APOLLO 3  
15 h, 20 h 45. Ma saison préférée (de A. Téchiné avec C. Deneuve, D. Auteuil), 12 ans. 18 h. Ginger et Fred (de Fellini avec M. Mastroianni).

● ARCADES  
15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h. Proposition indécente (de A. Lyne avec R. Redford), 12 ans.

● BIO  
15 h, 17 h 45, 20 h 30, toutes les séances en V.O., Le voyage (de F.-E. Solanas avec W. Quiroz), 12 ans.

● PALACE  
15 h, 18 h en V.O., 20 h 30. Bodyguard (de M. Jackson avec K. Costner), 12 ans. 23 h 10. Dracula, 16 ans.

● REX  
15 h, 17 h 45, 20 h 15, 23 h. Les survivants (de F. Marshall avec E. Hawkes), 12 ans.

● STUDIO  
15 h, 17 h 45, 20 h 15, toutes les séances en V.O., La leçon de piano (de J. Campion, avec H. Hunter), 12 ans.

### COUVET

● COLISÉE  
20 h 30. Les nuits fauves (de et avec C. Collard), 18 ans.

Du festival de Cannes aux écrans publics en Suisse

## Les films du marché

De plus en plus, aujourd'hui, les films présentés à Cannes en compétition officielle sortent immédiatement ou presque sur les écrans suisses, profitant ainsi du tapage médiatique suscité par le festival. Le public peut ainsi profiter de ces films à domicile, et presque en temps réel.

Ainsi la co-Palme d'Or, *La leçon de piano*, tout comme *Chute libre*, ont été montrés simultanément à Cannes, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Au chef-lieu, en outre, on a pu voir *Fiorile*, *Louis, enfant Roi*, *Ma saison préférée* et *Toxic Affair*; en attendant *Beaucoup de bruit pour rien* et *Body Snatchers* pour les jours à venir.

## ILLUSION D'OPTIQUE

Pourtant, il ne s'agit là que de poudre aux yeux: ces films de la Sélection officielle du festival sont presque tous de «grosses» machines, issues de pays cinématographiques forts comme les Etats-Unis ou la France, et conçus pour s'insérer sans autre dans un «marché» de diffusion.

Avant Cannes, déjà, ces films avaient été programmés, dans l'espoir que leur sélection au festival (voire, pour certains, leur présence au palmarès) augmen-

terait leur notoriété auprès du public. Mais, sans Cannes, ces films auraient sans doute été diffusés ici quand même.

## LES FILMS INVISIBLES

Pourtant, il ne s'agit là que d'une infime partie des films présentés à Cannes... D'innombrables chefs-d'œuvre bien plus intéressants souvent que les films mentionnés ci-dessus, ne sortiraient jamais en Europe (Paris mis à part...) et encore moins en Suisse. Malgré son Prix du Jury, *Le maître de marionnettes*, du cinéaste taiwanais Hou Hsiao Hsien, pour beaucoup le plus beau film de la compétition, ne sera probablement jamais diffusé ici. Pourquoi?

Tout simplement parce que, se substituant en quelque sorte au jury officiel, le marché cinématographique mondial (acheteurs, distributeurs, télévisions) impose au public «standard» sa propre vision, totalitaire, du visible - ce qui se vend - et de l'invisible - ce qui, suppose-t-on, ne se vend pas. Triste constat, en vérité; le marché (libre) du cinéma dicte sa loi aux cinéphiles qui, eux, n'auront jamais, vraiment, la liberté de choisir ce qu'ils ont envie de voir.

Frédéric MAIRE



«Le val Abraham», du Portugais Manoela Oliveira

Ce chef-d'œuvre absolu, acclamé à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs ne sera sans doute jamais diffusé en Suisse: trop long (3 h 07) et trop complexe pour plaire au public? (sp/fifc)

Le film culte de l'auteur de «Talons aiguilles»

## Matador, de Pedro Almodovar

Dans l'existence de Pedro Almodovar, l'année 1986 fut celle de toutes les promesses! En effet, en l'espace de quelques mois, Almodovar, alors âgé de 37 ans, réalise deux films qui lui vaudront l'intérêt de la critique internationale, à savoir *Matador* et *La loi du désir*.

Eu égard au tour pris par la carrière du cinéaste madrilène - *Talons aiguilles* son dernier film en date (1991) est déjà un chef-d'œuvre de la maturité - *Matador*, manifeste brut d'une démarche qui n'avait pas encore trouvé sa forme, prend aujourd'hui des allures de film culte.

## UN CINÉMA IMPUR

Empruntant de manière avouée à tous les genres, de la «sitcom»

au roman-photo, citant de manière éhontée des pères spirituels aussi prestigieux que Bunuel, Hitchcock, Tashlin ou Fassbinder, Almodovar déclare la guerre avec *Matador*.

A l'instar d'un Pasolini, l'Ibérique bataille pour un cinéma impur, dénie au septième art toute prétention à l'authenticité. Avec beaucoup d'habileté, Almodovar redouble cette dénégation en raillant l'un des fondements de la pseudo-identité de la nation Espagne: bien des Basques ne se reconnaissent pas dans la tauromachie!

## LA MISE À MORT DES CLICHÉS

Narrant l'infortune d'un ancien torero devenu professeur de tau-

romachie - voué à la théorie depuis qu'il a été victime d'une cogida (un coup de corne) mal placée, l'iconoclaste à la caméra lui oppose une femme fatale du type mante religieuse: elle tue ses amants successifs dans un rituel qui rappelle fortement la mise à mort du taureau!

Avec un culot réjouissant, l'auteur de *Femmes au bord de la crise de nerfs* (1988) joue sur les paradoxes de la représentation tauromachique qui met en jeu l'identité sexuelle: qui est l'homme, du toro ou du matador habillé de surcroît de manière très féminine? En tuant le toro, d'un geste très phallique, le matador affirme son identité masculine.

Vincent ADATTE

Invités de la Mostra de Pesaro

## De Dino Risi aux Arabes

Après l'Amérique latine, l'Asie et des pays aussi peu connus que la Corée ou Taïwan, la Mostra de Pesaro invite les pays arabes. Le festival n'a heureusement pas sombré dans la tourmente politique et aura bien lieu cette année. Réduction pour les invitations, mais programmation de découverte maintenue avec une rétrospective dédiée au réalisateur italien Dino Risi dont on a pu voir et revoir récemment plusieurs œuvres sur France 3.

Ce médecin-chirurgien né en 1917 a passé entièrement au cinéma en 1951 avec son premier long métrage *Vacanze col gangster*. Son premier grand succès viendra avec *Pauvres mais beaux* (1956).

## COMÉDIES ITALIENNES

La suite des comédies de Risi (généralement situées à Rome) constitue une approche élégante et amusante de divers milieux

sociaux. Il remporte un grand prix d'interprétation à Cannes en 1975 pour Vittorio Gassman avec son délicieux *Parfum de femme*. Il sera intéressant de découvrir dans la vingtaine de films qu'il a réalisés ceux qui n'ont jamais été montrés ailleurs et ainsi percevoir la cohérence de l'œuvre de cet auteur sous-estimé.

Une grande délégation de critiques et de cinéastes des pays arabes accompagnent la vaste présentation d'œuvres des années 1980/90 provenant d'Algérie, d'Egypte, du Liban, du Maroc, de Palestine, de Syrie et de Tunisie. C'est vraisemblablement la Syrie qui peut apporter le plus de surprises, car son cinéma a été régulièrement remarqué dans les festivals des années passées.

## CENSURE ISLAMISTE

Pour les autres pays, il faudra voir si la montée islamiste a

quelque influence sur la création, car on sait que plusieurs films algériens en particulier ont rencontré beaucoup de difficultés sur les tournages devant la censure instaurée localement par des islamistes actifs, ceux-là mêmes qui ont assassiné un écrivain libéral cette semaine.

Les choses sont différentes au Maroc et en Tunisie où la production est maintenant essentiellement privée et permet donc la réalisation d'œuvres un peu plus ouvertes ou alors traitant de sujets plus directement politiques.

Intéressant aussi de voir l'état de la production égyptienne, qui fut le pays pourvoyeur de films pour tout l'Orient, mais qui a beaucoup de peine à tenir ce rôle de chef de file.

A nouveau donc un festival qui promet d'être riche en découvertes.

Jean-Pierre BROSSARD

DEMAIN  
la BD

### UN PEU DE MONNAIE

Le vote favorable du peuple suisse, le week-end passé, au DMF et dans une certaine mesure au non-démantèlement de notre armée, Dieu merci, aura permis à notre franc de consolider ses positions en début de semaine en particulier. Malgré tout, les problèmes économiques fondamentaux, chômage, récession, et dans certains cas inflation, continuent à tenir en haleine l'Europe entière, y compris notre pays. Certes, les dernières données économiques américaines (chômage, vente de voitures) laissent présager des jours meilleurs au pays de l'oncle Sam cette année encore; en Europe, en Suisse, on voudra bien patienter jusqu'au printemps prochain pour le moins. Courage!

### Le dollar

Lentement mais sûrement, le billet vert refait surface, s'affichant jusqu'à Fr. 1.4710/20, DM 1.6350/60 en clôture mercredi. A l'instar des chiffres de l'emploi, l'activité dans la construction s'améliore engendrant la création de nouveaux emplois. A suivre de près le dollar tout au long de l'été...

### La livre anglaise

La crainte d'une nouvelle baisse des taux d'intérêts outre-Manche pénalise le sterling, lequel s'inscrit à 2.2175/2.22 et DM 2.4680/00 jeudi en début de séance. La volatilité de la livre devrait encore persister avec des fortunes diverses.

### Le deutsche Mark

L'aggravation du chômage et de nouvelles hausses d'impôts pèsent sur le DM; c'est ainsi qu'il s'inscrit à Fr. 89.80/90, FF 336.10/40 jeudi matin. La récession qui ne désefle pas affaiblira encore la devise allemande dans le courant de l'année, la barre des DM/\$ 1.70 ne relevant pas du domaine de l'illusion.

### Le franc français

Fr. 26.70 en clôture mercredi! La fermeté du FF face au DM devrait permettre à la Banque de France de baisser ses taux directeurs; peut-être lundi...

### Le dollar australien

Terne le dollar australien à Fr. -9900/10 en milieu de semaine! En Australie, les problèmes économiques ne sont pas moins noirs que dans notre Vieux Continent.

Alors que l'ex-Yougoslavie continue à se désintégrer sous le regard quelque peu désabusé du monde «civilisé», les 7 Grands (G-7) se sont déjà fixé rendez-vous en juillet à Tokyo. A l'époque, Mme de Staël disait: «ô que j'aime l'inutile». De fait, cela est encore valable aujourd'hui...

Par Georges Jeanbourquin de la Société de Banque Suisse

## Numéro un européen dans le confort du sommeil

# Les conquêtes de Mercure

Longtemps endormi, exclusivement axé sur les domaines du café et des sucreries et actif sur le marché domestique, Mercure («Merkur» en allemand) n'aurait eu aucune chance à terme face à des concurrents multinationaux et sur un marché très concentré. Mercure devait donc redéfinir une nouvelle stratégie de développement permettant d'exploiter des potentiels d'utilité, non seulement sous la forme de nouveaux débouchés mais aussi par acquisitions de PME évoluant sur des marchés fragmentés. Ce redéploiement est réussi.

Par  
Philippe REY

Une belle aventure: le cas du groupe Mercure constitue une métamorphose éclatante qui lui a permis notamment de devenir numéro un européen dans le domaine du confort du sommeil! Comme quoi, tout est possible en affaires, il n'y a pas de fatalité. Des entreprises qui périclitaient ou étaient au bord de la faillite se sont redressées pour devenir très rentables. L'exemple le plus célèbre étant SMH!

Mercure se compose aujourd'hui de quatre métiers: le commerce de détail/gastronomie; la restauration d'appoint; le commerce de gros (notamment pour le café et les livres); le confort du sommeil. Les quatre métiers du grossiste et détaillant bernois (qui possède le Kiosk SA en Suisse) doivent grandir par croissance interne et par acquisitions. La branche du confort et du sommeil comporte un gros potentiel bénéficiaire grâce à une orientation européenne. «La progression doit être atteinte pour un tiers par croissance interne et pour deux tiers par de nouvelles acquisitions. Nous avons pour objectif un chiffre d'affaires de cinq milliards de francs en l'an 2000», explique Fritz Frohofer, le président de la direction générale du groupe Mercure. Autre but: une hausse plus que proportionnelle de la rentabilité. Mercure a pour principe de prendre des

participations majoritaires ou à 100%, rappelle pour sa part Georg Krneta, président du conseil d'administration et proche de l'industriel Stephan Schmidheiny.

### PLUS DE 30% À L'ÉTRANGER

En 1993, la part du chiffre d'affaires à l'étranger sera supérieure à 30% du chiffre d'affaires consolidé. Mercure est actif à l'étranger depuis 1985. De 6% en 1986, cette part est passée à 28% en 1992. En chiffres absolus, il s'agit d'un accroissement de 15 à plus de 700 millions de francs. La structure du groupe est constamment adaptée aux nouvelles exigences. Ainsi des sous-holding locales ont été fondées dans chaque pays où Mercure est actif.

Mercure a fait preuve d'une réelle capacité d'intégration basée en particulier sur un savoir-faire en matière de distribution. Il détient aujourd'hui plusieurs positions dominantes dans des métiers à cash-flow stables (peu sensibles aux aléas conjoncturels) et peu dévoreurs d'investissements. Par exemple, en ce qui concerne les kiosques dont l'intégration structurelle a abouti, l'influence de la situation économique est faible. Seuls les magasins chers accusent un certain recul. Rappelons que le Kiosque SA et Schmidt-Agence AG ont été fusionnées en une unité organique et que la mise en service du centre de Muttentz au premier trimestre 1994 laisse entrevoir de nouveaux effets de synergie.

### DEUX AXES D'INTERNATIONALISATION

Bien que «Merkur Holding» ait racheté en 1992 le torréfacteur Schirer en Allemagne et que cette acquisition renforce sa présence au sein de la Communauté européenne, ses deux axes d'internationalisation se composent de la restauration d'appoint et du confort du sommeil (matelas et literie). Dans le domaine de la restauration d'appoint ou d'entreprises (exploitation de distributeurs automatiques, de produits destinés aux distributeurs ainsi que la vente et l'entretien de distributeurs), Mercure joue un rôle de choix sur le plan européen, soit en France, en Allemagne, en Suisse (où les trois sociétés Selecta, Swiss-O-Mat et Avag ont fusionné le 1er janvier 1992) et en Suède où le groupe Canteen progresse nonobstant la récession. En Allemagne, le rappor-



Mercure

Longtemps axé sur le café et les sucreries, Mercure développe une stratégie de redéploiement efficace (Impar-Gerber)

chement des différentes entreprises a été achevé. Douze sociétés Selecta recouvrent presque tout le marché germanique. Mercure parle d'un assainissement réussi du groupe Safaa en France.

La restauration d'appoint forme un jeune métier, donc un marché peu concentré où il était possible d'exploiter des potentiels d'utilité, plus particulièrement en matière de rachat. «La particularité des acquisitions de Mercure ne réside pas dans l'achat d'entreprises sous-évaluées ou mal gérées, mais dans la reprise de maisons bien implantées sur le marché. Durant une phase transitoire de plusieurs années, les anciens propriétaires conservent leur poste de direction et reçoivent régulièrement des actions Mercure en paiement partiel du prix de vente», constate Cuno Pümpin, professeur à l'Ecole des Etudes supérieures économiques et sociales de Saint-Gall.

Cette approche caractérise naturellement le domaine confort du sommeil. En 1992, Mercure a pris pied dans trois nouveaux pays européens par des acquisitions en France, il a racheté la maison alsacienne Wifor et aux Pays-Bas, Pullman Matrasfabriek ainsi que Slumberland en Grande-Bretagne. Celle-ci est la plus connue en Angleterre dans le confort du sommeil. «Par cette acquisition, nous avons des liens jusqu'en Extrême-Orient, où les produits Slumberland sont fabriqués sous licence. Avec ces participations, nous sommes devenus le

numéro un incontestable du confort du sommeil en Europe», souligne Georg Krneta. Cette branche correspond très bien à la stratégie de Mercure, avec la volonté d'être proche du consommateur et une politique de produits de marque. La distribution de ces produits s'effectue par des canaux analogues à ceux d'autres produits de commerce de gros.

### PEU CONCENTRÉ

En 1993, le segment d'activité confort du sommeil vise plus de 400 millions de chiffre d'affaires. Mercure détient une part de 9% du marché européen, lequel n'est pas encore concentré et est caractérisé par des sociétés nationales. «Un volume total de plus de quatre milliards représente une niche dans la branche des meubles. La structure fragmentée du marché européen rend possible une croissance sans pression sur les marges», insiste Felix Schiess, directeur de cette division. Si l'on considère les participations de «Merkur Holding» dans ce métier, Bico possède une part de 20% du marché suisse; Doerfert/Femir 18% du marché allemand; Pullman 10% du marché hollandais; Wifor 8% du marché français et Slumberland 8% du marché britannique.

Le processus de concentration auquel se livre Mercure dans ce métier implique une meilleure répartition des risques, de bons résultats en période de récession, un pouvoir d'achat plus grand (une écono-

mie de quatre millions en 1992) ainsi qu'une meilleure efficacité, donc une amélioration du rendement du chiffre d'affaires.

### SITUATION FINANCIÈRE SAINE

Du point de vue financier, Mercure a su habilement lever des fonds propres suffisants, simultanément à un accroissement maîtrisé de l'endettement, durant ces dernières années, tout en augmentant son cash-flow. Cette expansion n'a obéré ni les ratios de rentabilité ni de solvabilité du groupe. Les disponibilités se révèlent ainsi confortables à 118,8 millions à la fin de 1992. Autre indicateur important: le cash-flow disponible (cash-flow moins les investissements en matériel d'exploitation et les dividendes a pu être accru ces deux dernières années.

En 1992, la marge brute d'autofinancement a crû de 6,7% à 168,4 millions pour des produits nets de 2,527 milliards de francs (+9%). Le budget des ventes est le suivant pour 1993: commerce de détail/gastronomie, 1,2 milliard (un chiffre d'affaires de 1,195 milliard en 1992); commerce de gros 400 (346); restauration d'appoint 700 (667) millions; confort du sommeil 400 (320).

Après un total d'amortissements de 94,3 (85,1) millions et participations minoritaires de 3,4 (0,5) millions, le bénéfice du groupe est ressorti en 1992 à 70,7 (65) millions, soit un taux de marge de 2,8% (2,8% en 1991 et 2,6% en 1990). Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 11,1% (11,2% et 8,1%). «Une rentabilité que peu d'entreprises suisses atteignent», juge Fritz Frohofer. La rentabilité des fonds propres (ROE) suit indéniablement une voie ascendante, ce qui signifie un effet de levier positif. En effet, la ROE a quasiment doublé depuis 1986 (6%). Néanmoins, les amortissements du goodwill passés directement par fonds propres (-31,9 millions en 1992) ainsi que la publication des résultats réels (depuis 1990) ne sont pas étrangers à cela. La part des fonds propres au total du bilan se montait à 39,3% à la fin de 1992 contre 30,5% en 1983.

Sur le plan graphique, on peut se montrer neutre vis-à-vis de l'action unique (nominative), à court terme. Un achat peut être envisagé aux alentours de 240 à 250 francs, et ce dans une optique à plus long terme, eu égard aux bons fondamentaux du groupe. Ph. R.

### A la corbeille

## Un marché suisse euphorique

L'ascension du marché helvétique des actions se poursuit de plus belle, si bien que les indices SMI et SPI se tiennent à des niveaux records.

La chronique de  
Philippe REY

Ce dernier a ainsi progressé de plus de 18% depuis le début de l'année. Certains prédisent même que le marché suisse devrait monter de 30% sur l'ensemble de l'année. Voilà qui est quelque peu paradoxal au moment où s'accroît la récession en Europe, plus particulièrement en Allemagne dont dépend fortement la Suisse. Les marchés financiers anticipent en fait une nette reprise économique en 1994, tout en étant guidés par une baisse des taux d'intérêt.

La question est justement de savoir si les économies euro-

péennes vont sortir aussi rapidement que par le passé de la récession alors que des éléments exceptionnels tels que la réunification allemande sont survenus. Sans aucun doute le recul des taux d'intérêt n'est-il pas achevé en Europe. C'est une question de rythme, de telle manière qu'il y a une course de vitesse entre la réduction des taux courts et la récession. Pour l'heure, on constate une déflation, aggravée par des politiques de désinflation et de recherche d'équilibre budgétaire, qui affecte différentes branches économiques et induit une hausse du chômage. L'ampleur de ce phénomène reste sous-estimée par les marchés des actions qui se basent sur des schémas classiques de sortie relativement rapide de la récession. Or, il existe cette fois-ci des facteurs extraordinaires qui rendent la situation tout à fait nouvelle. Il y a toujours le danger

d'une contraction des moyens de paiement mis à disposition de l'économie, qui accentue automatiquement la déflation.

### PRUDENCE

C'est pourquoi il faut plus que jamais se montrer prudent et ne pas acheter un marché particulier en jouant l'indice par exemple. Il faut au contraire mener une politique de stock picking (rechercher des titres pouvant plus ou moins évoluer indépendamment du marché), centrée sur les financières, lesquelles marchent d'ailleurs très bien. En effet, la seule certitude réside dans la continuation d'une diminution des taux d'intérêt qui va notamment améliorer les marges d'intérêts des banques. N'oubliez pas de prendre des bénéfices au passage, par exemple sur CS Holding, UBS, ou le bon BiL GT, qui a franchi mercredi le cap des 400 francs. A noter

dans ce segment le réveil des titres Banques du Gothard.

Autre composante de cette politique: les titres de sociétés jouissant d'une bonne visibilité du point de vue de leur capacité bénéficiaire. SMH constitue à cet égard un exemple probant. N'oubliez pas de prendre des bénéfices dans ce cas, tout en conservant la moitié d'une position, si ce n'est déjà effectué. Fotolabo, toutes proportions gardées, s'inscrit également dans cette lignée.

### UN CYCLE COMPLET

On peut observer que l'engouement actuel à l'égard d'une multitude de valeurs dites secondaires (des plus petites capitalisations) est justifié en partie, car celles-ci ont connu un cycle baissier depuis 1987, à tel point que certaines d'entre elles ont vécu une forte déflation. Leur hausse actuelle marque probablement

le début d'un nouveau cycle complet, ce qui signifie que leur progression n'est pas achevée à plus long terme. En dépit d'une progression substantielle depuis la fin de l'année dernière, ces valeurs restent, pour la plupart d'entre elles, faiblement évaluées, si l'on considère que leur capacité bénéficiaire va fortement s'améliorer lors de la prochaine reprise économique. Entre-temps, peut se passer une correction, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année, car on risque d'assister à des révisions à la baisse des estimations des bénéfices pour 1993 et 94 des sociétés cotées en bourse. Sans doute anticipe-t-on une relance trop rapide et forte de l'économie, de telle sorte que les marchés des actions risquent de connaître un sort analogue au deuxième semestre de cette année à celui de la même période de 1992. Ph. R.